



FEDERATION INTERNATIONALE FELINE  
FIFe



# **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**30+31.05.2024  
9.00–18.00**

**Hôtel Pannonia Tower  
Parndorf  
Autriche**



## ORDRE DU JOUR

1. Accueil de la présidente
2. Appel des délégués
3. Élection de deux scrutateurs et de trois vérificateurs du procès-verbal de l'AG 2024
4. Rédaction du procès-verbal
5. Approbation de l'ordre du jour
6. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022 à Tavira (PT)
7. Rapport de la présidente ..... distribué à l'AG
8. Rapport du secrétaire général ..... distribué à l'AG
9. Rapport du trésorier..... distribué à l'AG
10. Rapports des deux contrôleurs aux comptes ..... distribué à l'AG
11. Discussions sur les rapports du trésorier et des contrôleurs aux comptes
12. Décharge de responsabilité:
  - a) du comité
  - b) du trésorier
13. Rapports des commissions ..... page 5
  - a) La commission d'élevage & l'enregistrement (CEE) .....5
  - b) La commission de discipline (CD) ..... distribué à l'AG
  - c) La commission de la santé & du bien-être (CSB) .....5
  - d) La commission des juges & des standards (CJS).....6
  - e) La commission des relations publiques (CRP) .....page 7
  - f) La commission des expositions (CdE) .....page 7
14. Autres rapports..... page 7
  - a) L'administratrice des conseils de race .....7
  - b) Rapports sur les chats élevés/importés et enregistrés au sein de la FIFe 2023 ..... distribué à l'AG
15. Élections (*Les membres qui ont proposés un candidat figurent sous ou après le nom du candidat*)
  - a) Élection d'un trésorier pour une période de 3 ans
 

**Candidats par ordre alphabétique :**

    - **M. Leopold van de Haterd (NL-Mundikat)** proposé par Mundikat (NL), KKÖ (AT), ÖVEK (AT), ČSCH-SCHK (CZ), SFDH (HR), FH (HU), FFM (MX), KKM (MY), Felikat (NL), CPF (PT) et FFS (SK)
    - **M. Jürg Keller-Friškovec (CH)** proposé par FFH (CH), 1.DEKZV e.V. (DE), FD (DK), SK (FI), Kynjakettír (IS), LFA-Bubaste (LT), NRR (NO), FAF-FR (RO), SVERAK (SE) et ZFDS (SI).
  - b) Élection d'un vice-président pour une période de 3 ans
 

**Candidats par ordre alphabétique :**

    - **Mme. Donatella Mastrangelo (IT)** proposée par FBe (BE) et Felikat (NL).
    - **M. Veikko Saarela (FI)** proposé par SK (FI), KKÖ (AT), ČSCH-SCHK (CZ), 1. DEKZV e.V. (DE), FD (DK), SFDH (HR), FH (HU), Kynjakettír (IS), LFA-Bubaste (LT), KKM (MY), NRR (NO), FAF-FR (RO), SVERAK (SE) et FFS (SK),
    - **M. Dietmar Sagurski (DE)** proposé par ÖVEK (AT) et FFM (MX).
  - c) Élection de 2 contrôleurs aux comptes pour une période de 3 ans
 

**Candidats par ordre alphabétique:**

    - **M. Hans Boskär (SE)** proposé par SVERAK (SE), FD (DK), Kynjakettír (IS) et NRR (NO).
    - **M. George Dorgiakis (GR)** proposé par FFG (GR) et KKM (MY).
    - **M. Timo Kanninen (NL-Felikat)** proposé par Felikat (NL), FBe (BE) et 1.DEKZV e.V. (DE).
    - **Mme. Marie-France Pohl (LU)** proposée par LCC-FFL (LU), FBe (BE), 1. DEKZV e.V. (DE), SFDH (HR), LFA-Bubaste (LT) et CPF (PT).

**d) Élection de 2 suppléants pour une période de 3 ans**

**Candidats par ordre alphabétique:**

- **M. Hans Boskär (SE)** proposé par SVERAK (SE), Kynjakettir (IS) et NRR (NO).
- **M. George Dorgiakis (GR)** proposée par FFG (GR), 1.DEKZV e.V. (DE), LFA-Bubaste (LT), KKM (MY) et CPF (PT).
- **M. Timo Kannianen (NL)** proposée par Felikat (NL), FBe (BE), KKM (MY) et CPF (PT).
- **Mme. Marie-France Pohl (LU)** proposée par LCCFFL (LU) et FBe (BE)

**16. Finances – Rapport financier**

*Le trésorier va envoyer le rapport complet aux membres séparément par email.*

**a)** Détermination des taxes pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025

**b)** Détermination de l'indemnité mensuelle du secrétaire général du 01.01.2025 au 31.12.2025

**17. Présentation du budget pour l'année 2024, discussion et vote**

**18. Demande d'adhésion en tant que membre sous parrainage (majorité qualifiée – ¾)**

*Aucune application*

**19. Rapports sur les membres sous parrainage (sans vote)**

Bulgarie (BG) – Federation of Felinology Bulgaria (FFBg)

Parrain: FAF-FR - Felis Romania (RO).....page 8

**20. Demande d'adhésion en tant que membre à part entière (majorité qualifiée – ¾)**

*Aucune application présentée*

**21. Propositions..... page 9**

**a) Propositions concernant les statuts (majorité qualifiée – ¾)..... page 9**

- NL (Felikat) proposition 1: Nouvel article § 4.11 – conditions d'adhésion .....9
- NL (Mundikat) proposition 1: Nouveau chapitre – Médiateur (+chapitre dans le règl.intérieur ..... 10

**b) Propositions concernant le règlement intérieur ..... page 11**

- JSC proposition 1: annexe 1 - Montants des indemnités des juges ..... 11
- The Board proposition 1: Nouvel article § 2.8 statistiques des expositions ..... 11
- The Board proposition 2: Annexe 1 indemnités des juges par jour..... 11

**c) Propositions concernant les standards (y compris partie générale) et le système EMS... page 12**

- LU (LCC-FFL) proposition 1: SPH moustaches ..... 12
- NL (Felikat) proposition 2: BLH/BSH shaded et shell ..... 12
- NO (NRR) proposition 1: NEM changement à 6 groupes ..... 12 + 37
- JSC proposition 2: CORIN ..... 13 + 40
- JSC proposition 3: Différentes races - élimination des défauts ..... 14
- JSC proposition 3.1: Standard RAG ..... 14 + 60
- JSC proposition 3.2: Standards ACL/ACS ..... 14 + 62
- JSC proposition 3.3: Standard MCO ..... 14 + 62
- JSC proposition 3.4: Standard BEN ..... 15 + 64
- JSC proposition 3.5: Standard BUR..... 15 + 66
- JSC proposition 3.6: Standard EUR..... 15 + 66
- JSC proposition 3.7: Standard KBL/KBS ..... 15 + 66
- JSC proposition 3.8: Standard MAU ..... 15 + 67
- JSC proposition 3.9: Standard RUS..... 15 + 67
- JSC proposition 3.10: Standard SPH..... 15 + 68
- JSC proposition 3.11: Standard BOM..... 16 + 69

**d) Propositions concernant le règlement d'élevage et d'enregistrement..... page 16**

- BE (FBe) proposition 1: § 5.2.1 Changement d'un affixe..... 16
- CH (FFH) proposition 1: § 3.6 Harmonisation restrictions d'élevage-Table défauts règl.d'exposition ... 16
- CH (FFH) proposition 2: § 6.14 MCO bicolore (03) aux yeux bleus ..... 16
- DE (1.DEKZV e.V.) proposition 1: § 6.20 RUS bleu point ..... 17
- LU (LCC-FFL) proposition 2: § 3.2/§ 3.3 Le logement – conditions générales..... 17
- LU (LCC-FFL) proposition 3: § 2.2.1 Âge minimum pour mâles et femelles d'élevage ..... 17
- NL (Mundikat) proposition 2: § 6.8 JBS supprimer la restriction..... 18
- RO (FAF-FR) proposition 1: § 5.2.3 Application pour un nom d'affixe ..... 18
- BRC proposition 1: § 5.1.1 : § 6.3 Changer la limite d'âge de 10 mois à 1 an ..... 19
- BRC proposition 2: § 5.1.2.1/§ 6.1.3 Suppression des codes spéciaux pour l'enregistrement..... 19
- BRC proposition 3: § 5.1.2./ § 6.3 charcoal : Code EMS 14 (dessin) au lieu de t ..... 19
- JSC proposition 4: § 10.2.3/5 § 11.2.3/5 Lecture des races au séminaires des juges à l'AG ..... 20

<b>e)</b>	<b>Propositions concernant le règlement des conseils de race .....</b>	<b>page 20</b>
	• Aucune proposition présentée	
<b>f)</b>	<b>Propositions concernant le règlement des juges &amp; des élèves-juges .....</b>	<b>page 21</b>
	• FI (SK) proposition 1: § 1.5 L'exposition des chats des juges ou élèves-juges en fonction.....	21
	• JSC proposition 5: § 2.1.15 Les études des toutes les races .....	21
	• JSC proposition 6: § 2.2.1 Séminaire de formation obligatoire pour élèves-juges en ligne .....	22
	• JSC proposition 7: § 2.3.3/§ 2.3.5/§ 4.2.1 Langue d'examen uniquement en anglais .....	22
	• JSC proposition 8: § 2.4.4 la Formation pour un autre catégorie .....	22
	• Le comité proposition 3: § 3.12 Suppression des juges dormants.....	22
<b>g)</b>	<b>Propositions concernant le règlement des expositions .....</b>	<b>page 23</b>
	• BE (FBe) proposition 2: § 8.2 Portes ouvertes .....	23
	• BG (FFBg) proposition 1: § 2.6.6 Quitter le groupe MWS rejoindre le groupe BSW .....	23
	• BR (FFB) proposition 1: § 4.3/§ 4.4/§ 4.5 Obtention des titres IC/IP/GIC/GIP/SC/SP .....	24
	• BY (Felinolog) / CN (CCU) / RU (FRU) Proposition conjointe : § 2.6.6/§ 4.11 Eurasian Winner Show .....	25
	• CN (CCU) / ID (ICA) / MY (KKM) Proposition conjointe: § 2.6.6/§ 4.11 Asia Pacific Winner Show .....	25
	• DE (1.DEKZV e.V.) proposition 2: § 8.2 Portes ouvertes .....	26
	• DK (FD) proposition 1: § 1.17 Configuration des cages .....	26
	• DK (FD) proposition 2: nouvel article § 3.2.2 Exposer chatons/juniors 2 weekends consécutifs .....	26
	• DK (FD) proposition 1: § 6.5 Changement de classe seulement après l'accord du secrétariat .....	27
	• FI (SK) proposition 2: § 1.1 Permission d'organiser exposition le week-end après l'AG FIFe .....	27
	• FI (SK) proposition 3: Annexe 2 Exceptions pour titres IC/IP .....	27
	• FR (FFF) proposition 1: Annexe 2 Exceptions pour titres IC/IP .....	28
	• HU (FFH) proposition 1: § 2.3.d Mondiale – pas de qualifications pour chatons (classe).....	28
	• ID (ICA) / MY (KKM) proposition conjointe: Nouvelle annexe – exceptions pour KCH/JCH .....	28
	• IT (ANFI) proposition : § 5.4 Changement de l'âge pour classes 9, 10, 11, et 12 .....	29
	• LT (LFA-Bubaste) proposition 1: Annexe 2 Exceptions pour titres IC/IP .....	29
	• MY (KKM) proposition 1: § 5.4 Exception pour classe 13c .....	30
	• MY (KKM) proposition 2: Annexe 4B Exceptions pour titres CH/PR/IC/IP .....	30
	• NL (Felikat) proposition 3: § 2.3.d Mondiale – pas de qualifications pour chatons (classe).....	30
	• NO (NRR) proposition 2: Nouvel article § 1.18 Responsabilités des exposants .....	30
	• NO (NRR) proposition 3: Annexe 2 Exceptions pour titres GIC/GIP .....	31
	• PL (FPL) proposition 1: § 2.6.6 Inclusion dans la groupe Central European Winner .....	31
	• PL (FPL) proposition 2: § 4.9.1 Nominations pour mâles et femelles en classes 11+12.....	31
	• PL (FPL) proposition 3: Annexe 2 Exceptions pour titres IC/IP .....	31
	• RO (FAF-FR) proposition 2: § 4.3 Obtention des titres Champion ou Premior International .....	32
	• RO (FAF-FR) proposition 3: § 4.19 Nouvel titre Winner International .....	32
	• SE (SVERAK) proposition 1: § 3.7 Cages .....	33
	• SE (SVERAK) proposition 2: § 4.3 Obtention des titres Champion ou Premior International .....	33
	• SE (SVERAK) proposition 3: Annexe 2 Exceptions pour titres IC/IP.....	33
	• CDE proposition 1: § 1.1 et plus Code d'éthique pour exposants.....	34
	• CDE proposition 2: § 1.8 Modification au moins 120 chats inscrit pour exposition internationale ...	35
	• CDE proposition 3: § 1.10 Cages dans l'aire de jugement.....	35
	• CDE proposition 4: § 1.15 Chats inscrits au catalogue.....	35
	• CDE proposition 5: § 2.3 supprimer toutes les qualifications pour la Mondiale.....	35
	• CDE proposition 6: § 2.7 Règles spécifiques pour la Mondiale et les Winner Shows .....	35
	• CDE proposition 7: § 2.7 BIV pour la Mondiale et les Winner Shows .....	35
	• CDE proposition 8: § 4.9. Nominations pour mâles et femelles en classes 11+12 .....	36
<b>h)</b>	<b>Autres propositions.....</b>	<b>page 36</b>
	• FR (FFF) proposition 2: Logiciel globale .....	36
	• The Board proposition 4: Démission en tant que membre du WCC.....	36
<b>►</b>	<b>Annexe à l'ordre du jour point 21c).....</b>	<b>page 37 – 69</b>

**22. Information sur le World Cat Congress (WCC)**

**23. Divers**

**24. Clôture de l'assemblée générale**

Conformément aux instructions du comité,

Annette Sjödin - Présidente

Eric Reijers - Secrétaire général

## RAPPORTS DES COMMISSIONS



### Rapport de la commission d'élevage & d'enregistrement

CEE

La Commission d'élevage et d'enregistrement (CEE) est composée de Cecilia Wennergren (SE), Maria Myrland (NO) (Secrétaire) et Sarah Johnson (Royaume-Uni), (Présidente).

Depuis notre dernier rapport, nous n'avons tenu aucune réunion physique, sauf lors de la dernière AG, toutes les questions ayant été traitées par courrier électronique et autres moyens électroniques.

Nous avons traité des demandes du Comité concernant des recommandations concernant de nouvelles couleurs, des problèmes de compréhension du REE en lien avec l'enregistrement des chats, etc. La CEE a traité ces cas depuis la dernière AG :

- FB (UK) et CSCH (CZ) concernant une demande de moyen d'enregistrer les chats Corin.
- Mundikat (NL) sur la question de l'utilisation du Silver JBT pour l'élevage.
- FFH (CH) sur l'enregistrement de la progéniture de MCO issue d'un parent dominant aux yeux bleus.
- FFH (CH) demande un code EMS pour les Bengals LH.
- 1.DEKZV e.V (DE) sur une demande d'enregistrement d'un Charcoal OSH.
- Question du BOM BC concernant l'utilisation de l'AMS-non dans le programme de sélection

Nous présentons également des statistiques des registrations. Ayant maintenant rassemblé ces informations pour 2019, 2020, 2022 et 2023, elles constituent des informations intéressantes.

Je voudrais remercier le Comité pour sa coopération et son soutien, et en particulier Charles Spijker, pour son aide dans les traductions, la formulation de propositions, etc.

Enfin, je voudrais remercier mes collègues membres de la commission pour leur travail et leur soutien au sein de la commission.

Au nom de la Commission, Sarah Johnson, Devon, Royaume-Uni

25 mars 2024



### Rapport de la commission de la santé & du bien-être

CSB

#### Rapport annuel de la commission de la santé & du bien-être, AG 2024, Parndorf, Autriche

Membres: Mme Sara Moroni (présidente), Mme Petra Černá (secrétaire), Mme Jurgita Gustaitiene

Chers délégués et membres,

Alors que nous nous réunissons pour examiner les réalisations et les défis de l'année écoulée, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma plus profonde gratitude à Jurgita Gustaitiene et à Petra Černá pour leur dévouement et leur travail acharné. Malgré les nombreux défis rencontrés, l'engagement envers notre commission est resté inébranlable, et je leur suis immensément reconnaissant. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Conseil pour son soutien en ces temps difficiles. L'année écoulée a été un témoignage de la résilience et de l'adaptabilité de notre Fédération, mais malgré les obstacles sans précédent auxquels ont été confrontés certains de nos membres nationaux, ensemble, nous sommes sortis plus forts en tant que communauté. Tout au long de l'année, la CSB est restée profondément engagée à travers une série de correspondances par e-mail et de réunions en ligne, assurant une communication continue et une collaboration malgré la distance physique, avec des membres de la CSB situés sur deux continents différents et dans trois fuseaux horaires différents. Les interactions nous ont permis de maintenir notre élan et de faire avancer des progrès, nous n'avons eu aucune réunion physique.

Immédiatement après l'AG de 2023, nous avons accordé la priorité au contact avec les Membres et les conseils de race. Après avoir obtenu l'autorisation du Secrétaire général d'entrer en contact direct, nous avons discuté de certaines races, en mettant l'accent sur la priorisation des problèmes de santé. Nous avons analysé les résultats de l'enquête envoyée aux membres en 2022 et nous sommes concentrés sur des demandes spécifiques de leur part. Nous avons élaboré un projet pour une future base de données et un centre de test pour la dysplasie de la hanche, avec la contribution de certains CdR, et contacté des centres de lecture de premier plan dans le monde entier. Nous avons contacté des professeurs de différentes universités concernant les préoccupations du CdR RAG pour la cardiomyopathie hypertrophique (CMH).

Très rapidement, certains membres nous ont contactés pour exprimer leur urgence à faire face à une "interdiction" de certaines races au niveau national, d'autres étant attaqués par organisations politiques de "bien-être animal" ou des partis verts. En raison de fortes pressions des associations de défense des droits des animaux, nous avons pris la décision de suspendre temporairement nos activités en cours sur les tests futurs ou les stratégies d'élevage et de recentrer notre attention dans le cadre juridique des propositions de l'UE. Comprendre l'importance de rester à jour sur les changements, nous avons changé de cap pour prioriser le suivi de ces évolutions. Cela nous a

permis de rester réactifs face à l'évolution du paysage au sein de l'Union européenne et de veiller à ce que nos membres européens continuent de se conformer aux exigences réglementaires au niveau local.

Nous voulons être parfaitement clairs: nous n'attendons pas passivement; nous prenons des mesures proactives. Nous sommes activement engagés dans des discussions avec les principaux scientifiques du domaine pour renforcer notre position avec des preuves scientifiques concrètes. Nous sommes en contact et avons eu des réunions avec le Dr Leslie Lyons dans le but de contrecarrer et de réfuter les allégations infondées formulées par des associations de défense des droits des animaux, en veillant à ce que notre position soit fermement ancrée dans la rigueur scientifique.

Nous avons établi le contact avec la députée européenne Mme Sirpa Pietikainen, qui était candidate de Suomen Kissaliitto pour la CSB, et grâce à son bureau, nous aurons des informations de première main d'un point de vue interne. De plus, nous avons participé à l'événement "Call to Care for Animal Welfare" à Bruxelles sur invitation de Felis Belgica, et nous avons eu des contacts directs avec le Dr Andrea Gavinelli, Unité générale du bien-être animal du Bureau de l'UE pour la santé et la sécurité alimentaire de la Commission européenne. Grâce à notre engagement avec des figures clés, nous avons favorisé une collaboration significative qui porte maintenant ses fruits. Le résultat de ces efforts se reflète dans l'agenda du séminaire à venir, où nos priorités ont été incorporées de manière proéminente, aboutissant à une conférence à tous les délégués du Dr Kornilia Zafeiropoulou, qui nous éclairera tous sur les principaux sujets des propositions de l'UE tant discutées. Cette collaboration souligne la puissance du dialogue et du partenariat pour susciter un changement positif, et nous sommes impatients de poursuivre nos objectifs communs grâce à un engagement et une coopération continus.

Enfin, nous sommes reconnaissants aux autres commissions de nous donner l'occasion d'organiser des réunions conjointes et de partager nos points de vue. Ces sessions de collaboration ont amélioré notre compréhension au sein de l'organisation. De telles réunions conjointes ont récemment permis à un nouveau groupe de travail de voir le jour, rassemblant certains candidats directement choisis parmi les membres pour travailler aux côtés de la CSB afin d'harmoniser la position de la FIFe au niveau national en ce qui concerne les questions gouvernementales.

Nous avons choisi de ne présenter aucune nouvelle proposition lors de cette AG. Cette pause marque un choix délibéré, nous permettant le temps nécessaire pour réflexion et garantissant que nos propositions futures sont rigoureusement fondées, robustes, et cohérentes avec la future réglementation de l'UE à venir. Il semble que nos membres aient une position similaire, car nous n'avons reçu aucune communication concernant des propositions sur la santé et le bien-être de leur part. Néanmoins, nous restons prêts et désireux de collaborer.

Soyez assurés que notre engagement reste résolu, et nous sommes fermes dans notre volonté de défendre efficacement le bien-être des chats dans l'année à venir.

Merci pour votre dévouement et soutien. Au nom de la CSB, Sara Moroni, Présidente - Aprilia, le 30 mars 2024



## Rapport de la commission des juges & des standards

CJS

La commission des juges et des standards (CJS) est composée de 6 membres : Mme Donatella Mastrangelo (Présidente), M. Steven L. Jones (Secrétaire), M. Francesco Cinque, Mme Satu Hämäläinen, Mme Yulia Skabovska et M. Mirek Skotarczyk.

L'année dernière, la CJS a pu travailler à toute vitesse ! Comme toujours, nous avons exercé nos fonctions exclusivement par courriel et vidéoconférence. L'activité en ligne a été particulièrement intense, notamment à l'automne 2023 avec des séminaires obligatoires, ainsi que d'autres réunions en ligne avec les Conseils de race (CdR) et autres commissions.

- Après la dernière AG, nous avons eu 3 visioconférences en 2023 et 3 en 2024.
- Le règlement des juges n'a apporté aucun changement. Nous avons coopéré avec l'adjoint secrétaire général pour la mise en œuvre de quelques changements dans les standards de race, en raison des propositions acceptées de l'AG 2023.
- Après l'AG 2023, nous avons préparé des nouveaux examens et les avons envoyées au secrétaire général qui pourra les utiliser jusqu'à la fin de l'année, pour toutes les catégories, ainsi que les examens GdR.
- Tous les questionnaires d'examen 2024 en anglais (final et préliminaire) ont été mis à disposition en octobre 2023. Et les ensembles d'examens pour 2024 étaient prêtes début 2024. Un examen de réactivation a également été préparé et vérifié plus tard avec un résultat positif du candidat.
- Peu après l'AG 2023, un séminaire des juges a été organisé en Italie, en juin, et nous remercions l'ANFI pour l'opportunité donnée aux étudiants et juges de la FIFe qui n'a pas pu suivre le séminaire de l'AG.
- Un autre séminaire des juges est prévu en juillet prochain. Et pour cela nous remercions Felis Polonia qui s'est proposé de l'organiser.
- En octobre 2023, nous avons organisé un séminaire obligatoire, toujours en ligne. Il y a eu 14 étudiants et 6 juges qui ont participé. Nous avons expérimenté un nouveau système pour ce type de séminaire, le divisant en 3 sessions, afin que l'énorme quantité d'informations soit plus diluée et que plus de temps soit disponible pour une discussion avec les étudiants. Cette system a été accueillie très positivement par les participants.
- Nous avons travaillé à trouver une solution aux découvertes scientifiques concernant la mutation Corin qui affecte nos races. La coopération avec le comité et la CEE résultera dans une proposition.

- Nous avons donné notre avis au comité sur l'inactivité des juges dormants et à Mundikat sur d'éventuelles modifications du JBS pour inclure le silver tabby et les variétés smoke.
- Nous avons promu et participé à 3 réunions des commissions de la FIFe pour discuter de problèmes communs et avoir une approche commune sur divers sujets pouvant être pertinents pour la FIFe et l'aimer de chat. Il a été extrêmement positif d'avoir de telles réunions et une coopération plus large entre les commissions, avec le résultat que certaines propositions sont devenues des propositions « conjointes ».
- Les commentaires reçus l'année dernière lors du séminaire de l'AG et ceux recueillis au fil des années, nous ont décidé de démarrer un projet, avec les Conseils de race, essayant d'éliminer tous les « défauts inutiles » des standards et de donner la chance au CdR apporter également des modifications aux standards si cela est jugé nécessaire. Nous avons organisé des réunions en ligne avec les secrétaires de CdR et les travaux avancent sans problème. Ce n'est que le début d'un long voyage et d'autres mises à jour arriveront certainement dans le futur. Les CdR ont été extrêmement utiles et la coopération a été très efficace. Nous avons apprécié de travailler en contact direct et espérons davantage de projets partagés.
- Nous avons contribué aux descriptions de races désormais publiées sur le nouveau site Internet de la FIFe.
- La commission a décidé d'organiser périodiquement des réunions vidéo informelles avec les juges étudiants, sur divers sujets liés à l'activité de formation des juges. C'est une manière de rapprocher les étudiants les uns aux autres et de construire une solide communauté de juges de la FIFe, en plus de la grande importance du partage d'informations et d'expériences sans aucune barrière ni préjugé. Notre intention est de renforcer le soutien déjà apporté (par le Membre et le Mentor) et de stimuler leurs interactions pour une expérience générale plus positive. La première tentative a été couronnée de succès et a été accueillie positivement, nous planifions donc d'autres réunions dans les mois à venir.
- Nous avons organisé et préparé le séminaire des juges qui aura lieu samedi prochain et qui portera principalement sur la mutation Corin qui touche un certain nombre de races dans la FIFe, et la nouvelle proposition de règlement de l'UE sur le bien-être des chats et des chiens.

Mes remerciements personnels et sincères vont à mes collègues membres de la commission qui ont travaillé très dur cette année et de manière très professionnelle.

Merci également au comité, au secrétaire général, adjoint au secrétaire général pour l'excellente coopération, les bonnes suggestions et le soutien reçu.

Et je tiens également à remercier les membres des autres commissions pour cette opportunité importante d'avoir une collaboration plus directe et communication plus ouverte. Quelque chose dont nous avons certainement besoin et qui nous aidera certainement tous à devenir plus forts.

Au nom de la FIFe CJS, /Donatella Mastrangelo – Présidente

	<b>Commission des relations publiques</b>	<b>CRP</b>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------

Les membres de la commission des relations publiques (CRP) sont Anna Wijbrands (NL), (présidente) Adéla Justová (CZ) et Anžela Fomičeva (secrétaire).

Nous n'avons tenu aucune réunion physique, toutes les questions ayant été traitées par email et par d'autres moyens électroniques. Nous avons traité les demandes du comité concernant les recommandations et l'aide concernant les 75 ans d'existence de la FIFe et la manière de créer une interaction avec notre public à propos de cette étape importante sur les réseaux sociaux.

Depuis notre élection comm CPR, nous avons également buté sur certaines questions concernant la responsabilité et qui est réellement en charge de certaines plateformes, l'accès à ces plateformes et la meilleure façon de travailler ensemble pour obtenir le contenu le meilleur et le plus précieux.

À l'heure actuelle, les tâches au sein de notre commission ne sont pas remplies au mieux. Anžela Fomičeva a la plus grande expérience dans le conseil aux clubs félines sur les possibilités de parrainage, sur la manière d'utiliser Facebook au mieux pour atteindre une exposition maximale, sur les sponsors et les exposants.

Les tâches qu'Adéla Justová peut remplir et qu'elle a extrêmement bien accomplies l'année dernière consistaient à générer davantage de données sur la position des différents clubs de la FIFe en ce qui concerne les médias sociaux, et à générer et lire des enquêtes accompagnées d'un plan d'action de suivi spécifié en fonction des besoins de chaque pays. Ses capacités vont bien plus loin puisqu'elle peut également créer beaucoup plus de contenu pour la FIFe, mais nous n'étions pas encore autorisés à le faire. Les capacités d'Anna Wijbrands se situent principalement dans le domaine du contenu visuel, des vidéos, du contenu Instagram et de l'image de marque.

Le comité de la FIFe et la CRP ont eu de bonnes discussions sur le fait que la FIFe est une marque et sur la position que nous voulons défendre dans le monde. Nous espérons que nous irons plus loin dans l'année à venir et que nous élaborerons un cadre prédéfini sur ce que nous allons utiliser et comment nous allons utiliser les médias sociaux plus efficacement, une soi-disant stratégie de contenu qui conviendra à la FIFe. Lors de l'AG 2024, nous présenterons les résultats de notre enquête de l'année dernière sur la manière dont les différents membres de la FIFe utilisent actuellement les médias sociaux et les plateformes en ligne.

Nos autres conclusions sont les suivantes :

- FIFe Instagram existe. La RPC n'a aucun accès. Le comité est en charge d'Instagram et vote le plus souvent sur son contenu.
- La page Facebook officielle de la FIFe existe, seuls les membres du comité y ont accès.
- Concernant le nouveau site Internet de la FIFe qui a été lancé au début de cette année. Nous avons proposé notre aide, mais cela n'était pas nécessaire car le site Web était dans sa version définitive au moment de la réunion avec le comité.

Objectifs pour 2024-2025 :

- Lancer un site Web où tous les membres de la FIFe peuvent trouver du contenu scientifique et du contenu des universités du monde entier sur les races de chats, leur santé et leur comportement, à utiliser à des fins de promotion ou de défense contre des opinions infondées.
- Travailler en étroite collaboration avec le comité pour créer une stratégie de contenu pour la FIFe.
- Continuer à travailler avec les autres commissions pour améliorer la position de la FIFe à l'échelle mondiale et celle de ses membres.
- Il doit y avoir un budget financier de relations publiques pour obtenir le meilleur résultat pour la FIFe.
- Nous n'avons pas besoin de l'allemand et du français comme langues de la FIFe. L'anglais suffise.
- Que le comité et l'AG définissent clairement le rôle et les tâches qu'ils souhaitent confier à la CRP.
- Penser comment l'argent de la FIFe est dépensé et comment de profiter plus efficacement à l'avenir

Au nom de la commission des relations publiques, Anna Wijbrands, Présidente

	<b>Rapport de la commission des expositions</b>	<b>CdE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	------------

Pour la période de mai 2023 à mars 2024, la CdE était composée des membres suivants :  
M. João Noronha (PT) - président, Mme Thea Friškovec-Keller (CH) - secrétaire, Mme Gøran Vinje (NO), Mme Riikka Turpeinen (FI) et M. Marcel Frank (NL).

Au cours des derniers mois, le travail de la Commission a été effectué en temps opportun, avec plaisir et enthousiasme, sur la base d'un excellent travail d'équipe et de contact avec le conseil. Pendant cette période, la CdE eu deux réunions sur Internet en septembre 2023 et mars 2024. Au cours de cette période, des e-mails ont été échangés, quand c'était nécessaire, pour répondre et assurer le suivi de toutes questions. Les procès-verbaux des réunions ont été envoyés au Secrétaire Général.

Nous avons discuté et traité divers questions concernant le règlement des expositions, pour lesquelles une recommandation a été demandée par le Comité :

- Demande de recommandation du Comité concernant la qualification des chats pour l'exposition mondiale et les Winners Shows,
- Demande de réponse à des questions concernant l'organisation d'expositions en dehors de la Belgique, FBe (BE),
- Demande d'interprétation concernant la période de transition entre les anciens âges dans les classes 12/11, 9/10 et les nouveaux âges FPL (PL) et SVERAK (SE).
- Demande concernant la qualification pour la Mondiale de 2023 pour les membres de l'UFU (UA),
- Demande d'organisation d'une exposition sans contrôle vétérinaire, SK (FI).

Comme dans les années précédentes, le Vice-secrétaire a aidé le Secrétaire Général à produire l'édition 2024 du règlement d'exposition en anglais, allemand et français. La CdE, après avoir vérifié les versions finales, le remercie pour son travail et sa collaboration.

Cette année, la CdE a préparé les propositions concernant les règles d'exposition pour l'AG, qui ont attiré notre attention et nous avons estimé que les questions devaient être traitées.

Nous tenons à remercier M. Jürg Keller pour les traductions, ainsi que tous les membres pour l'excellent travail d'équipe et la prompte coopération dont ils ont fait preuve au cours de cette année.

Au nom de la Commissions des Expositions de la FIFe,  
João Noronha - Président

Thea Friškovec-Keller -Secrétaire

## AUTRES RAPPORTS



### Rapport de l'administratrice des conseils de race

ACdR

Chers membres,

L'année 2023 a été une année calme pour les Conseils de Race (CdR). La difficulté reste de faire les renouvellements, mais 95% ont été faits avant la mi-février.

En décembre 2023, nous avons 31 CdR, composés de 28 membres et 310 membres individuels. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons 31 CdR composés de 31 membres et de 298 membres individuels. Le BSH CdR s'est également employé à rassembler des informations et des connaissances sur le "copper". Une réunion conjointe du CJS/CEE et du CSB avec le secrétaire du BSH/BLH a eu lieu pour discuter et partager des opinions sur ce gène de la corin.

En 2023, il y a eu une réunion en ligne avec la plupart des secrétaires ou délégués des CdR et le CJS. Les participants des CdR ont accueilli cette réunion de manière très positive. Elle a porté sur les Standards et sur la manière de supprimer les choses qui sont logiques et contraires à ce qui est déjà mentionné dans le Standard. Ce travail a été fait en coopération avec les CdR et la CJS. L'objectif était de terminer cette tâche pour la majorité des races et d'envoyer ces propositions à l'Assemblée Générale.

Certains CdR affichent une croissance, PER/EXO, DRX gagnent lentement de nouveaux membres ! Je voudrais souligner que nous n'avons pas de CdR pour l'Ocicat, le LaPerm, l'Angora turc, le Sokoke et le Bobtail japonais. Peut-être pouvons-nous encourager les membres à en créer un !

Nous pourrions également encourager les membres qui possèdent les races suivantes à rejoindre les CdR, en accordant une attention particulière aux races PER/EXO, DSP, MAU, SIN, CHA, SRL/SRS, SPH, MAN/CYM, BUR. Nous cherchons un secrétaire du CdR pour le CdR TUV après une démission.

Motivons nos éleveurs à travailler ensemble pour leur race. Dans l'atmosphère actuelle où les races sont examinées de près par les activistes du bien-être animal et les gouvernements, nous avons besoin de membres pour montrer que nous élevons pour la santé et que c'est notre priorité.

Je demande tous nos membres à encourager leurs éleveurs à rejoindre les CdR afin qu'ils puissent avoir la chance de partager les connaissances et expertises et d'entendre leur voix là où c'est le plus important.

Enfin, je voudrais demander aux membres de la FIFe d'être d'une grande aide lorsque les adhésions de leurs membres à la CdR doivent être renouvelées. De cette manière, vous ferez vraiment la différence. Merci de répondre à l'e-mail, d'envoyer les factures à vos membres et de leur faire savoir qu'ils doivent vous répondre dès que possible. Je voudrais rappeler à nos membres que les renouvellements des CdR doivent être terminés pour le 31 janvier de chaque année. Essayons de le faire pour 2025 !

Nathalie Smits, administratrice du Conseil de race

## RAPPORTS SUR LES MEMBRES SOUS PARRAINAGE (sans vote)



### Federation of Felinology Bulgaria Mentor FAF-Felis Romania (RO)

(BG)  
FFBg

Rapport de FAF-Felis Romania en tant que parrain de la Federation of Felinology Bulgaria FFBg

En tant que parrain de la Federation of Felinology Bulgaria, FAF Felis Romania a le plaisir de vous informer des progrès réalisés par la nouvelle Fédération de Bulgarie. Tous les éleveurs qui avaient temporairement rejoint Felis Romania se sont inscrits dans la nouvelle fédération formée. Ensemble, nous avons réussi à organiser en peu de temps le nouveau LO Book afin d'assurer la continuité des membres FIFe qui sont revenus de Felis Roumanie, 4 nouveaux élevages ont été enregistrés en plus de ceux déjà existants, un nouveau site web a également été lancé, la fédération est également présente sur les plateformes de médias sociaux les plus importantes.

Notre fierté sont les 2 expositions très bien organisées en juin et novembre avec une moyenne de 120 chats participants et un bon nombre de sponsors qui assureront la stabilité financière du club et la possibilité de commencer à acquérir leurs propres cages d'exposition, le premier lot étant prévu pour ce printemps.

Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits de leur travail et de leur amélioration et nous sommes vraiment confiants pour l'avenir de la FIFe en Bulgarie.

Respectueusement, Adrian-Alexandru Dragota - Président FAF-Felis Romania

## PROPOSITIONS

Abréviations utilisées	
CD	La commission de discipline
CdE	La commission des expositions
CdR	Le conseil de race
CEE	La commission d'élevage & d'enregistrement
CJS	La commission des juges & des standards
CSB	La commission de la santé & du bien-être

Légende	
Textes ajoutés	en <b>gras</b> et <i>italiques</i>
Textes supprimés	<del>rayé</del>
Textes transférés	en <i>italiques</i> seulement
Textes inchangés	normal

### Propositions concernant les statuts (majorité qualifiée - 3/4)

	<b>Nederlandse Vereniging van Fokkers &amp; Liefhebbers van Katten "Felikat"</b>	(NL) FE
------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>NL</b>	<b>Felikat</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Statuts</b>	<b>§ 4.11</b>
<b>Conditions d'adhésion</b>				<b>(nouvel article)</b>

*Les membres qui n'ont pas respecté une ou plusieurs des exigences suivantes perdent leurs droits tels que définis dans les Statuts aux articles 4.1, 4.5 et dans la deuxième phrase de l'article 4.7:*

- a) *lorsqu'ils n'ont pas rempli leurs obligations financières telles que définies à l'article 9.2 des Statuts.*
- b) *lorsqu'au cours de l'année civile précédente*
  - 1. *moins de 8 demandes de nouveaux noms d'affixes ont été approuvées*
  - 2. *moins de 100 pedigrees de chats appartenant à des races reconnues, élevés par leurs membres individuels, ont été délivrés par le membre et enregistrés dans leur livre des pedigrees*
  - 3. *moins de 2 expositions internationales ont été organisées et ont eu lieu.*
- c) *lorsqu'il n'est pas disposé à coopérer avec des clubs qui partagent les objectifs promus par la FIFe, ou à les inclure.*

*Le Comité peut, sur demande, consentir des dérogations pour des membres qui justifient de difficultés à s'acquitter de leurs obligations ci-dessus.*

#### Motivation

Les membres de la FIFe sont les représentants les plus importants de notre Fédération et ont de grandes responsabilités envers les valeurs et les principes promus par la Fédération.

Dans ce contexte, il est inexplicable que les membres du Patronage doivent remplir certaines conditions (voir Règlement intérieur article 2.3) afin d'obtenir le statut de membre à part entière, mais dès qu'ils obtiennent ce statut, il n'y a presque plus d'obligations à remplir.

Nous pensons qu'il est temps que les membres de la FIFe soient tenus responsables de la manière dont ils promeuvent notre Fédération dans leur propre pays. Le maintien de la qualité de membre à part entière de la FIFe, qui implique tous les droits prévus par nos règles, ne doit pas être considéré comme acquis, mais mérité.

	<h1>Mundikat</h1>	<b>(NL) Mundikat</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------

<b>NL Felikat</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Statuts</b>	<b>§ 4.11</b>
<b>Médiateur</b>			<b>(nouveau chapitre)</b>

### Mundikat propose que la FIFe désigne un Médiateur.

Le Médiateur traitera les plaintes concernant les membres de la FIFe.

Le Médiateur mène des enquêtes sur des cas de mauvaise administration de la part de membres de la FIFe ou sur la base de plaintes émanant de membres d'un membre de la FIFe.

Tous les membres de la FIFe, les clubs et les fédérations relèvent de la compétence du Médiateur. Toutes les parties sont tenues de coopérer à l'enquête. Le Médiateur vient en deuxième recours. Cela signifie que la plainte ou les problèmes doivent avoir été traités par toutes les procédures disponibles. Ce n'est que lorsque les procédures appropriées n'aboutissent pas à une solution que le Médiateur peut prendre la plainte en considération. Si le Médiateur n'obtient pas l'assistance demandée, il doit en informer le comité, qui prendra les mesures appropriées.

Le Médiateur est élu par l'assemblée générale pour une durée de 6 (six) ans. Le Médiateur ne peut être reconduit qu'une seule fois, pour un second mandat de 6 (six) ans. Le Médiateur reçoit une rémunération annuelle, également fixée par l'AG de la FIFe.

Le Médiateur doit:

- Être totalement indépendant et impartial dans l'exercice de ses fonctions.
- S'abstenir de tout acte incompatible avec ses fonctions ;
- Ne remplir aucune fonction au sein d'une fédération ou d'un club FIFe, ni aucune fonction d'arbitrage au sein d'une autre organisation liée au monde félin.
- Ne pas s'engager dans toute autre fonction jugée indésirable pour l'exercice de ses fonctions qui pourrait être considérée impartiale.

Le Médiateur peut être déchargé par l'assemblée générale :

- S'il ne remplit plus les conditions requises pour l'exercice des fonctions ou a fait une faute grave.
- Lorsqu'il a atteint l'âge de 70 ans ou à sa propre demande.
- Lorsqu'il devient incapable, p.ex. en raison d'un mauvais état de santé, d'exercer ses fonctions.
- Lorsqu'il accepte une fonction en conflit ou incompatible avec ses devoirs
- Lorsqu'il ne réside plus dans un pays où réside un membre de la FIFe
- Lorsque l'AG conclut que ses actions ou l'absence d'actions sont préjudiciables à la confiance accordée au Médiateur.

Le comité de la FIFe peut suspendre le Médiateur pour une période de trois mois lorsqu'il existe de fortes convictions, des faits ou des circonstances qui pourraient conduire à la décharge de l'AG. La suspension cesse automatiquement après trois mois et peut être prolongée pour une nouvelle période de trois mois. L'AG peut décider de ne pas accorder au Médiateur une rémunération pour la période où il a été suspendu. Le Médiateur n'est pas habilité à mener une enquête lorsqu'il existe une possibilité d'appel concernant l'affaire ou lorsque l'affaire peut être transmise à la Commission de discipline de la FIFe.

**Si cette proposition est acceptée, il faut d'insérer un chapitre dans le règlement intérieur :**

#### Règlement intérieur de la FIFe

Une plainte ne peut être enregistrée auprès du Médiateur que si elle remplit les conditions suivantes :

- La demande et la documentation sont datées, signées et soumises en langue anglaise.
- La plainte concerne une organisation au sein de la FIFe.
- Une plainte a d'abord été déposée auprès de l'organisation concernée, mais sans résultat probant. À moins qu'il ne soit pas raisonnable de s'attendre à un tel résultat dans le cas présent.
- La prise en charge de la plainte a eu lieu il y a moins d'un an et il n'y a pas de possibilité d'objection ou d'appel.
- La plainte ne porte pas sur le contenu d'une règle ou d'un règlement (mais elle peut porter sur l'application d'une telle règle ou d'un tel règlement) ou la décision d'un organe disciplinaire.
- La plainte comprend une description détaillée du comportement, de la (des) personne(s) qui a (ont) eu ce comportement et le nom de la partie lésée s'il ne s'agit pas du demandeur.
- Les motifs de la demande sont clairement énoncés et accompagnés de documents relatifs à la procédure de plainte, aux résultats de l'enquête menée par l'organisation, à la décision de l'organisation et aux conséquences qui en découlent.

Si les conditions du présent article ne sont pas remplies, le Médiateur peut accorder au demandeur un délai pour lui permettre de satisfaire à toutes les conditions. Le Médiateur de la FIFe fixe ce délai.

Le Médiateur n'est pas tenu d'ouvrir une enquête lorsque :

- la demande ne répond pas aux exigences spécifiées
- la demande est infondée ou ne présente pas d'intérêt significatif ou le comportement de l'organisation n'est pas significative.
- la demande porte sur une question susceptible de faire l'objet d'un recours ou d'une objection ou sur laquelle une autre autorité a rendu une décision
- la demande concerne une action ou un comportement qui est ou a été traité par le Médiateur, à moins qu'il n'y ait des faits nouveaux qui pourraient donner lieu à une décision différente.

Les organisations ne devront pas payer un frais de dossier pour la première plainte déposée contre elles et traitée par le Médiateur au cours de chaque exercice financier. À partir de la deuxième plainte, organisations doivent payer une redevance lorsque le Médiateur traite une plainte à leur encontre. Si une affaire doit faire l'objet d'une enquête, elle devient payante, quel que soit son résultat. Cette redevance est fixée par l'AG et incluse dans annexe du règlement intérieur.

## Propositions concernant le règlement intérieur

	<b>Commission des juges &amp; des standards</b>	CJS
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	-----

FIFe	CJS	Proposition 1	Règlement intérieur	Annexe 1
<b>Indemnités des juges</b>				

La CJS propose d'augmenter l'indemnité minimale des juges comme suit :

Par exposition ..... ~~100.00~~ **150.00**

Exceptés :

- par exposition de 2 jour (divisés en catégories), par jour que le juge officie ... ~~100.00~~ **150.00**
- par exposition de 2 jour (pas divisés en catégories) ..... ~~160.00~~ **200.00**

**Motivation**

L'indemnité des juges est la même depuis environ 15 ans. Durant cette période, l'inflation accumulée en Europe dépasse les 50 %. Il semble raisonnable d'augmenter l'indemnité du juge pour correspondre à cette augmentation.

	<b>Comité</b>	
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------	--

FIFe	Comité	Proposition 1	Règlement intérieur	§ 2.8
<b>Statistiques des expositions</b>				<b>(nouvel article)</b>

*Les membres de la FIFe doivent présenter des statistiques indiquant le nombre de chats figurant dans le catalogue de chacune de leurs expositions nationales et internationales. Les informations sont réparties par race.  
Ces statistiques, qui reflètent l'année précédente, doivent être envoyées au secrétaire général avant la fin du mois de janvier.  
La Commission des expositions transmet à l'Assemblée générale un rapport sur les chats exposés au sein de la FIFe et de ses membres, sur la base des statistiques reçues.*

**Motivation**

Le § 2.7 du Règlement intérieur couvre déjà les statistiques d'élevage et d'enregistrement. Nous pensons que des statistiques similaires devraient être disponibles en ce qui concerne nos expositions.

FIFe	Comité	Proposition 2	Règlement intérieur	Annexe 1
<b>Indemnités des juges (minimum)</b>				

Par ~~exposition~~ **jour où le juge officie à l'exposition**..... 100,00

Exceptés :

- ~~par exposition de 2 jours (divisés en catégories), par jour que le juge officie~~ ..... ~~100,00~~
- par exposition de 2 jours (pas divisés en catégories) ..... 160,00

**Motivation**

Les indemnités des juges nette minimale ne doit pas dépendre du type d'exposition (→ Règlement des expositions § 1.11) et du nombre de certificats qui peuvent être obtenus en un jour ou pendant un week-end.

**Propositions concernant les standards, la partie générale & la système EMS**

	<b>LUX-CAT-CLUB</b> <b>Fédération Féline Luxembourgeoise</b>	(LU) LCC-FFL
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-----------------

<b>LU</b>	<b>LCC-FFL</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Standards, Partie gén. &amp; système EMS</b>	<b>SPH</b>
<b>Moustaches</b>				

Fautes - Tête

Ajoute: **manque total de Poils de Moustaches**

**Remarque**

Dans de plus en plus pays, on entend murmurer les autorités au sujet de l'élevage d'animaux sans poils et vibrisses/moustaches. Nous devons prendre précautions et mieux expliquer nos animaux dans les règles.

	<b>Nederlandse Vereniging van Fokkers &amp; Liefhebbers van Katten "Felikat"</b>	(NL) FE
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>NL</b>	<b>Felikat</b>	<b>Proposition 2</b>	<b>Standards, Partie gén. &amp; système EMS</b>	<b>BLH/BSH</b>
<b>Shaded et chinchilla (shell)</b>				

Felikat propose de réintroduire le code EMS 12 pour shell dans les variétés BLH/BSH suivantes :

COLOUR / FARBE / COULEUR	EMS-Code	Rem./ Anm.
SILVER <del>TIPPED</del> <b>SHADED/SHELL</b>	BLH/BSH n/a/b/c/o/p s 11/12	D, G, <del>H</del>
GOLDEN <del>TIPPED</del> <b>SHADED/SHELL</b>	BLH/BSH d/e/f/g/h/j/q/r s 11/12	B, G, <del>H</del>
	BLH/BSH n/a y 11/12	D, G, <del>H</del>

**Motivation**

Depuis plusieurs années déjà, les éleveurs britanniques de variétés shell se sentent spoliés de "leur" code EMS 12, car ce code ne peut être attribué à leurs magnifiques chats chinchilla répondant à la description de la couleur pour shell. Nous les comprenons et soutenons pleinement le rétablissement du code EMS 12 pour les variétés BLH/BSH susmentionnées.

	<b>Norske Rasekattklubbens Riksforbund</b>	(NO) NRR
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------

<b>NO</b>	<b>NRR</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Standards, Partie gén. &amp; système EMS</b>	<b>NEM</b>
<b>Changement à 6 groupes</b>				

NRR propose d'augmenter à six le nombre de groupes de couleurs pour la Neva Masquerade. Les groupes de couleurs révisés suivront le regroupement des autres races dans la catégorie 2 (MCO, NFO, SIB), à l'exception du fait que silver ne sera pas séparé en ses propres groupes.

**NEM** → **Annexe à l'ordre du jour a, page 37**

**Motivation**

La Neva Masquerade a été reconnue par la FIFe en 2011 et est devenue de plus en plus populaire au cours des années suivantes. D'après les dernières statistiques d'élevage accessibles au public (2022), la Neva Masquerade est la 10e race la plus populaire de toutes les races reconnues au sein de la FIFe. NRR estime qu'il est désormais approprié de mettre en œuvre une division finale en groupes de couleurs pour la race.



## Commission des juges & des standards

CJS

FIFe	CJS	Proposition 2	Standards, Partie gén. & système EMS
CORIN			(nouveau)

### Introduction

Cette proposition fait suite aux développements dans l'identification des modificateurs de couleur CORIN dans un certain nombre de races reconnues au sein de la FIFe et propose une modification du système FIFe EMS pour enregistrer ces modificateurs. Cette proposition fait suite à un certain nombre de demandes de membres de la FIFe qui ont rencontré des problèmes pour enregistrer des chats auprès d'autres organisations félines où ces modificateurs de couleur sont déjà reconnus.

Il ne fait aucun doute que la FIFe est assez tardive dans la modification/extension du système FIFe EMS pour attribuer des codes à ces modificateurs de couleurs. D'autres organisations disposent de codes EMS depuis plusieurs années. Cependant, l'un des avantages de cette solution est que la FIFe est en mesure de tirer parti d'un plus large éventail de connaissances et, espérons-le, d'attribuer des codes EMS qui resteront viables à l'avenir.

### Qu'est-ce que CORIN ?

Il n'est pas facile d'expliquer en langage simple ce qu'est CORIN et comment il est impliqué dans la couleur de la fourrure des chats. Dans les poils de chat agouti (bandés), il existe deux types de granules de couleur, la *phaéomélanine* (rouge) et l'*eumélanine* (noire). Dans les cheveux, la MSH (hormone stimulant les mélanocytes) provoque la production d'eumélanine, ce qui rend les cheveux noirs. Dans les cheveux agouti (bandés), l'ASIP (protéine stimulant l'agouti) amène les mélanocytes à passer à la production de phaéomélanine. CORIN (un gène codant pour une protéine) décompose l'ASIP, permettant à MSH de recommencer à produire du pigment noir d'eumélanine. Ce cycle aboutit à des bandes sur les cheveux.

CORIN muté met plus de temps à décomposer l'ASIP, ce qui entraîne une production plus longue de pigment rouge phaéomélanine et un pigment noir déformé lors du basculement. Cela a pour effet général de rendre la couleur du fourrure plus chaude et plus brillante.

### Proposition

Cette proposition considère les mutations CORIN identifiées dans SIB/NEM, KBL/KBS et BLH/BSH et arrive en deux parties :

1. Les aspects techniques concernant l'acceptation du code EMS et la reconnaissance ;
2. La mise en œuvre de CORIN
  - a. L'attribution du code EMS « u » ;
  - b. La mise à jour des Standards races concernées – tableau des variétés de couleurs reconnues ;
  - c. La mise à jour des Standards, Partie générale – descriptions des couleurs.

#### 1. Les aspects techniques concernant l'acceptation du code EMS et la reconnaissance

La CJS de la FIFe ne considère pas cela comme une nouvelle reconnaissance de variétés de couleurs, mais plutôt comme un réenregistrement des couleurs grâce aux progrès des tests génétiques de couleur. Chats avec ces modificateurs CORIN ont concouru avec beaucoup de succès dans les expositions FIFe en tant qu'or et ont déjà obtenu les titres FIFe les plus élevés, notamment de nombreux BIS, JW, SW, etc.

Par conséquent, la CJS de la FIFe ne considère pas qu'un processus de reconnaissance complète soit approprié pour les modificateurs CORIN et demande une exemption de l'article 11 des Règlements de la FIFe concernant l'élevage & l'enregistrement – Reconnaissance des nouvelles variétés.

#### 2. La mise en œuvre de CORIN

##### 2a. L'attribution du code EMS « u »

La CJS propose d'utiliser le code EMS « u » pour le modificateur et lui donnera le nom générique « *modificateur Corin* ». Ce modificateur ne sera disponible que pour les chats agouti et n'est pas disponible pour chats roux car il affecte uniquement la production d'eumélanine (pigment noir) dans les poils du chat.

Remarques :

1. Le modificateur Corin est comme un code EMS générique pour les couleurs qui ont déjà reçu des noms de couleur par les éleveurs de la FIFe et d'autres organisations (copper, akita, sunshine, etc.). Ces noms seront inclus dans les standards de race individuels.
2. Le système EMS est un système phénotype. Certaines informations génétiques sont importantes pour l'élevage. Il est proposé que la CEE développe un code supplémentaire grâce auquel les différentes mutations de Corin peuvent être ajoutées au pedigree (et non dans le cadre du code EMS lui-même).
3. La seule méthode décrite dans les règlements de la FIFe pour modifier le code EMS d'un chat est de l'inscrire dans la classe 13C. D'autres méthodes permettant de modifier la couleur grâce à des tests génétiques doivent être évaluées.

2b. La mise à jour des Standards des races concernées – tableau des variétés de couleurs reconnues

- SIB → **Annexe à l'ordre du jour a, page 38**  
 NEM → **Annexe à l'ordre du jour a, page 44**  
 BLH/BSH → **Annexe à l'ordre du jour, page 48**  
 KBL/KBS → **Annexe à l'ordre du jour, page 51**

2c. La mise à jour des Standards, Partie générale – descriptions des couleurs

→ **Annexe à l'ordre du jour, page 54**

<b>FIFe</b>	<b>CJS</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>
<b>Élimination des défauts dans les différentes Standards</b>			

La CJS propose d'éliminer tous les fautes génériques des standards des races suivantes :

- CAT 1 – RAG**  
**CAT 2 – ACL/S, MCO, NFO, SIB/NEM**  
**CAT 3 – BEN, BML, BUR, EUR, KBL/S, MAU**  
**CAT 4 – SIA, OSH, OLH, BAL, SPH, RUS**  
**Prélim. – BOM**

Les CdR de **NFO, SIB/NEM, SIA/OSH/OLH/BAL et BML** ont accepté de supprimer toutes les fautes inutiles sans apporter d'autres modifications à leurs standards. Pour les autres races citées ci-dessus, les prochaines propositions ont été préparées, grâce à l'autorisation accordée par le Comité, conformément à l'art. 6.4 du Règlement int. pour dépasser le nombre de propositions que la commission peut présenter.

**Motivation**

Il est demandé à la CJS, depuis des années, de supprimer les fautes n'entraînant aucune conséquence (pas d'attestation ni de disqualification). Certains de ces fautes sont également exactement à l'opposé de ce qui est écrit dans le standard (c'est-à-dire standard : nez court ; faute : nez long) et ne donnent aucune information supplémentaire ou utile tant au juge qu'à l'éleveur. Afin d'éviter des malentendus et des interprétations différentes de ces fautes de la part des juges et des éleveurs, le JSC a décidé de travailler en coopération avec les Conseils de race. La coopération a été excellente, nous avons travaillé côte à côte pendant des mois pour présenter des propositions de changements de standards pour un premier groupe de races. Nous espérons que l'AG soutiendra ces propositions qui sont le résultat d'un travail acharné entre la CJS et les Conseils de race (CdR).

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR RAG</b>	<b>Proposition 3.1</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>RAG</b>
<b>Standard RAG</b>				

La CJS, au nom du CdR de RAG, propose les modifications suivantes au Standard RAG :

- d'annuler toutes les **fautes génériques** et les **remarques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 60**

**Remarque**

Si cette proposition est acceptée, la description du mitted dans la Partie générale sera mise à jour en conséquence.

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR ACL/ACS</b>	<b>Proposition 3.2</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>ACL/ ACS</b>
<b>Standard ACL/ACS</b>				

La CJS, au nom du CdR de ACL/ACS, propose les modifications suivantes au Standard ACL/ACS :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 62**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR MCO</b>	<b>Proposition 3.3</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>MCO</b>
<b>Standard MCO</b>				

La CJS, au nom du CdR de MCO, propose les modifications suivantes au Standard MCO :

- d'annuler toutes les **fautes génériques, les remarques et la condition**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 62**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR BEN</b>	<b>Proposition 3.4</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>BEN</b>
<b>Standard BEN</b>				

La CJS, au nom du CdR de BEN, propose les modifications suivantes au Standard BEN :

- d'annuler toutes les **fautes génériques** et les **défauts entraînant la disqualification**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 64**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR BUR</b>	<b>Proposition 3.5</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>BUR</b>
<b>Standard BUR</b>				

La CJS, au nom du CdR de BUR, propose les modifications suivantes au Standard BUR :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 66**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR EUR</b>	<b>Proposition 3.6</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>EUR</b>
<b>Standard EUR</b>				

La CJS, au nom du CdR de EUR, propose les modifications suivantes au Standard EUR :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 66**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR KBL/KBS</b>	<b>Proposition 3.7</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>KBL/ KBS</b>
<b>Standard KBL/KBS</b>				

La CJS, au nom du CdR de KBL/KBS, propose les modifications suivantes au Standard KBL/KBS :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 66**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR MAU</b>	<b>Proposition 3.8</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>MAU</b>
<b>Standard MAU</b>				

La CJS, au nom du CdR de MAU, propose les modifications suivantes au Standard MAU :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 67**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR RUS</b>	<b>Proposition 3.9</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>RUS</b>
<b>Standard RUS</b>				

La CJS, au nom du CdR de RUS, propose les modifications suivantes au Standard RUS :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 67**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR SPH</b>	<b>Proposition 3.10</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>SPH</b>
<b>Standard SPH</b>				

La CJS, au nom du CdR de SPH, propose les modifications suivantes au Standard SPH :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 68**

<b>FIFe</b>	<b>CJS/ CdR BOM</b>	<b>Proposition 3.11</b>	<b>Standards, la Partie gén. &amp; le Système EMS</b>	<b>BOM</b>
<b>Standard BOM</b>				

La CJS, au nom du CdR de BOM, propose les modifications suivantes au Standard BOM :

- d'annuler toutes les **fautes génériques**
- les modifications indiquées dans **l'Annexe à l'Ordre du jour, page 69**

## Propositions concernant le règlement d'élevage & d'enregistrement

	<h1 style="color: #800000; margin: 0;">Felis Belgica</h1>	<b>(BE)</b> <b>FBE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------------

<b>BE</b>	<b>FBe</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	<b>§ 5.2.1</b>
<b>Changement d'un affixe</b>				

Le titulaire d'un affixe ne peut en changer **qu'une seule fois, sur simple demande.** ~~pour une très importante raison.~~

### Motivation

La règle actuelle demande une très importante raison, qui peut être confidentielle pour le titulaire, et il n'est peut-être pas acceptable pour les personnes concernées de partager cette raison. Les situations peuvent changer au cours du temps (relations, famille, statut professionnel, etc.) et nous pensons que nos règles doivent refléter cette flexibilité. Nous estimons qu'une fois enregistré, le nom d'un élevage est la propriété du membre individuel d'un membre de la FIFe, qui devrait avoir le droit de demander un changement une fois, lorsqu'il ou elle le juge nécessaire pour des raisons personnelles, professionnelles ou autres. Il est évident qu'un changement de nom serait considéré comme un nouvel enregistrement de l'affixe, et que les frais d'enregistrement de l'affixe s'appliqueraient à nouveau.

	<h1 style="color: #800000; margin: 0;">Fédération Féline Helvétique</h1>	<b>(CH)</b> <b>FFH</b>
------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	---------------------------

<b>CH</b>	<b>FFH</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	<b>§ 3.6</b>
<b>Harmonisation restrictions d'élevage - Table défauts règlement des expositions</b>				

### Harmonisation de l'article 3.6 du Règlement d'Élevage et d'Enregistrement de la FIFe avec le tableau - Disqualifications et erreurs générales du Règlement des Expositions de la FIFe

L'article 3.6 du règlement d'élevage et d'enregistrement de la FIFe stipule que les chats sans moustaches ne sont pas autorisés à se reproduire. Dans le règlement d'exposition de la FIFe, ce critère est absent du tableau - Erreurs disqualifiantes et générales.

Nous demandons aux commissions compétentes (REE et RE) d'adapter l'article ou le tableau du règlement concerné et de le soumettre à la FIFe GV 2025 pour approbation.

### Motivation

Les deux règlements, le règlement d'élevage et d'enregistrement de la FIFe et le règlement d'exposition de la FIFe, sont contradictoires en ce qui concerne les moustaches manquantes. D'une part, ces animaux ne sont pas autorisés à être élevés et, d'autre part, les chats sans moustaches peuvent se voir attribuer les prix les plus élevés lors d'expositions. Cette contradiction est totalement incompréhensible pour les étrangers, tels que les organisations de protection des animaux ou les autorités vétérinaires de l'État, et doit être éliminée en inscrivant l'absence de moustaches dans le tableau des disqualifications et des défauts généraux ou en la supprimant du règlement d'élevage et d'enregistrement de la FIFe.

<b>CH</b>	<b>FFH</b>	<b>Proposition 2</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	<b>§ 6.14</b>
<b>MCO bicolore (03) aux yeux bleus</b>				

Les MCO aux yeux bleus ne sont autorisés qu'en combinaison avec le code EMS w, 01 ~~et 02.~~ ~~et 03.~~

### Motivation

Les MCO importés d'organisation non FIFe sont souvent désignés comme 03, bien que la part de blanc soit beaucoup plus faible et ne corresponde donc qu'au code 09. Diverses organisations non FIFe utilisent le code 03, sans tenir compte de la part de blanc. Il faut s'assurer qu'aucun MCO avec une faible proportion de blanc, qui a les yeux bleus à cause du gène des chats de l'Altaï et de leur santé compromise, ne soit enregistré.



# 1. Deutscher Edelkatzen Züchterverband

(DE)  
DEKZV

DE	1.DEKZV e.V.	Proposition 1	Règlement d'élevage & d'enregistrement	§ 6.20
RUS Blue point				

La FIFe ne reconnaît aucune autre variété que le bleu *et le bleu point* pour les RUS. La FIFe n'encourage aucune personne ou fédération à élever d'autres couleurs que le bleu *et bleu point* pour les RUS.

Quand on élève RUS :

- on ne peut enregistrer en tant que Bleus Russes *et bleu point* que la progéniture à poils courts bleue *et bleu point, respectif RUS a 33*.
- la progéniture à poils courts d'une autre variété autre que bleue *ou bleu point* doit être enregistrée comme XSH \* <RUS>
- la progéniture à poils longs : race sororale Nebelung - NEB non (→ § 8.4)

## Motivation

Dans l'élevage des éleveurs de Bleu Russe, il y a toujours des animaux pointus. Le bleu pointu la variante est génétiquement un chat bleu en combinaison avec le gène de l'albinisme partiel. Ce n'est pas contradiction si la FIFe offre la possibilité aux obtenteurs de reconnaître cette variété apporter à.



# LUX-CAT-CLUB Fédération Féline Luxembourgeoise

(LU)  
LCC-FFL

LU	LCC-FFL	Proposition 2	Règlement d'élevage & d'enregistrement	§ 3.2+ § 3.3
Le logement – conditions générales				

**AJOUTE** à l'article 3.2 Mâles d'élevage :

*Les mâles d'élevages doivent être âgés d'au moins de 10 mois, pour être utilisés pour un accouplement avec une femelle.*

**AJOUTE** à l'article 3.3 Femelles d'élevage :

*Les chattes doivent être âgées d'au moins 12 mois, pour être présentées à un mâle de reproduction pour l'accouplement. Une exception suggérée par un vétérinaire avec son motif, pour un accouplement éventuel à partir de 10 mois, peut être demandé.*

**Remarque** Il n'y a rien de plus important que le bien-être de nos chats. Il ne se peut pas que des chats de 5, 6 ou 7 mois soient utilisés pour la reproduction et obtiennent ensuite des pedigrees FIFe. Nous devons mettre un âge minimum dans nos règles.

LU	LCC-FFL	Proposition 3	Règlement d'élevage & d'enregistrement	§ 2.2+ § 2.2.1
Âge minimum pour mâles et femelles d'élevage				

## CORRECTION de la traduction de nos règles pour uniformiser les 3 langues :

~~Les chats doivent disposer d'un espace adéquat pour se mouvoir et jouer, et, si possible, pouvoir jouir de conditions de vie en commun avec les êtres humains.~~

*Les chats doivent disposer d'un espace adéquat pour se bouger et jouer, et pouvoir jouir de conditions de vie à la maison en commun avec les êtres humains.*

**AJOUTE :**

*Les espaces où vivent les chats, doivent avoir une fenêtre avec vue accessible aux chats.*

## Remarques

1. Dans les 3 langues FIFe il y avait d'autres et de différentes définitions. Nous avons remis les 3 langues en traduction correcte et uniforme.
2. Concernant l'ajoute, nous entendons à reprise parler de chats qui vivent dans de sombres caves ou sombres greniers avec petite trappe de toit. Il faut faire une définition des conditions de vie claire et précise, en nos règles.

	<b>Vereniging "Mundikat"</b>	(NL) Mundikat
-----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------	------------------

<b>NL</b>	<b>Mundikat Proposition 2</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	<b>§ 6.8</b>
<b>JBS supprimer la restriction de silver</b>			

Pour la race JBS, **silver**, shaded, shell, golden, ticked tabby et pointed (les codes EMS-~~s~~, y, 11, 12, 25, 31, 32 et 33) ne sont pas permis et doivent être enregistrés comme XSH \* <JBS>.

**REMARQUE:** Si cette proposition est adoptée, le FIFe-standard de race JBS (couleur de la fourrure) doit également être modifié.

#### Motivation

Le Bobtail Japonais est devenu une très petite race dans la FIFe avec un très petit pool génétique. Presque tous les chats importés des Etats-Unis ont des origines silver et cette restriction empêche les membres de la FIFe d'enregistrer les chats et de permettre l'introduction de nouvelles lignées dans la race. Le silver est autorisé dans la plupart des autres organisations félines (par exemple, la CFA et la TICA n'ont pas cette restriction), ce qui rend la situation encore plus compliquée pour les éleveurs.

	<b>Federatia Asociatiilor Feline "Felis Romania"</b>	(RO) FAF-FR
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	----------------

<b>RO</b>	<b>FAF-FR Proposition 1</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	<b>§ 5.3.2</b>
<b>Application pour un nom d'affixe</b>			

Le membre individuel d'une organisation FIFe :

– demande l'inscription d'un nom d'affixe dans le livre des noms de chatterie via son membre National FIFe  
- **doit participer en qualité d'exposant au moins une fois à une exposition FIFe, avant de solliciter l'enregistrement d'un nom d'affixe**

– est autorisé à un seul enregistrement de nom de chatterie auprès de la FIFe.

[...]

#### Motivation

Les expositions FIFe sont les événements les plus remarquables pour tous les amateurs de chats et peuvent être considérées comme le moyen le plus important de faire connaître les valeurs et les principes soutenus par la FIFe. Participation comme exposant à une exposition FIFe on a la chance de découvrir et d'apprendre les règles d'exposition et les titres FIFe, les codes EMS, la manière de manipuler les chats et de rencontrer d'autres exposants/éleveurs. Participer à une exposition FIFe en qualité d'exposant pourrait stimuler l'intérêt de ces débutants et éveiller leur motivation à devenir une partie active de ce monde félin passionnant.

	<b>Commission d'élevage &amp; d'enregistrement</b>	CEE
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	-----

<b>FIFe</b>	<b>CEE Proposition 3</b>	<b>Règlement d'élevage &amp; enregistrement</b>	<b>§ 5.1.1</b>
<b>Changer la limite d'âge de 10 mois à 1 an</b>			

La variété (code EMS) déjà enregistrée pour un chat peut être modifiée sur demande de l'éleveur ou du propriétaire jusqu'à l'âge d'~~10 mois~~ **1 an**.

À défaut, une telle demande ne peut être effectuée que si ce changement de variété du chat est prouvé par :

- la génétique des parents
- sa descendance
- un test génétique

ou après avoir été exposé dans la classe 13c (Classe détermination) ou la réception d'une recommandation d'un transfert selon le règlement des expositions. *[le reste de l'article reste inchangé]*.

#### Motivation

L'âge des chatons et des juniors ayant été modifié l'année dernière, le CEE trouve naturel d'ajuster la limite d'âge dans ce paragraphe en conséquence.

FIFe	CEE	Proposition 2	Règlement d'élevage & enregistrement	§ 5.1.2.2/6.3
Suppression codes spéciaux pour l'enregistrement – l'utilisation des parenthèses				

#### 5.1.2.1 L'utilisation des parenthèses et leur signification

La signification des différents types de parenthèses utilisées dans les codes EMS pour indiquer les différences de statut d'élevage :

Type de parenthèses	Restrictions d'élevage et d'enregistrement
(XXX)	Race visée Peuvent être utilisés pour l'élevage, peuvent être réenregistrés (→ § 9.1)
[XXX]	Programme d'élevage Peuvent être utilisés pour l'élevage, ne peuvent pas être réenregistrés
<XXX>	Race d'origine Ne peuvent pas être utilisés pour l'élevage, ne peuvent pas être réenregistrés

XXX signifie le code EMS pour la race concernée

Race visée : (XXX)

Une indication de l'objectif final d'un programme d'élevage. Tous les chats du programme d'élevage doivent être identifiés par ceci pour montrer quelle race est l'objectif final — la race visée.

Les chats avec cette indication peuvent être présentés dans la classe de contrôle (classe 13b) pour établir si le standard de la race visée a été atteint (→ § 9.1).

Ce type de parenthèses est également utilisé pour les chats Novice qui peuvent être présentés dans la classe Novice (classe 13a) afin d'obtenir un réenregistrement (→ § 9.2).

Programme d'élevage : [XXX]

Indication pour les chats qui peuvent participer à un programme d'élevage, mais ne peuvent pas être réenregistrés et ne peuvent pas être présentés dans la classe de contrôle (classe 13b).

Race d'origine : <XXX>

Indication pour les chats appartenant à une variété non standard, ce qui est interdit dans le standard d'une race, mais nés de deux chats de race pure — c'est à dire que les deux parents doivent être de la même race. Ces chats ne peuvent pas être utilisés pour l'élevage, ne peuvent pas être réenregistrés et ne peuvent pas être présentés dans la classe de contrôle (classe 13b).

#### 6.1.3 Limitations particulières et règles d'enregistrement pour certaines races

Les chats avec l'indication <Code EMS de la race d'origine> de la race d'origine ne peuvent être utilisés pour l'élevage **sans l'autorisation du membre de la FIFe**. [Le reste de l'article reste inchangé].

**Motivation** : L'ajout de cet article 5.1.2.1 et la suppression de la possibilité pour les membres de la FIFe d'autoriser l'élevage dans l'article 6.1.3 ont créé un problème pour les éleveurs et les membres de la FIFe, sans le résoudre comme prévu. Le CEE souhaite supprimer l'intégralité de l'article 5.1.2.1 et donner à nouveau la possibilité aux membres de la FIFe d'aider leurs éleveurs.

FIFe	CEE	Proposition 1	Règlement d'élevage & enregistrement	§ 5.1.2.2/6.3
Supprimez charcoal des modificateurs spécifiques à la race et changer comme dessin 14.				

#### 5.1.2.2 Modificateurs des races spécifiques

Le code EMS "t" sera utilisé pour les modificateurs des races spécifiques.

Le code modificateur doit être ajouté au code EMS pour la couleur.

Modificateurs reconnus :

~~BEN – agouti/non agouti modificateurs – Charcoal (variété non reconnue)~~

NFO – noir modificateur Ambre

Pour NFO, les codes EMS "dt" et "et" peuvent être utilisés pour enregistrer le génotype de la descendance rouge/crème de deux chats de couleur ambre / porteurs d'ambre, accompagnés du phénotype "d" et "e" entre parenthèses, conformément à § 5.1.1. Les codes EMS "dt" et "et" doivent uniquement être utilisés à des fins d'enregistrement.

Exemples d'enregistrement :

~~BEN x nt 24 — Bengal noir charcoal moucheté (variété non reconnue)~~

NFO at 22 Chat des Bois Norvégiens ambre clair blotched

#### 6.3 BEN (Bengal)

Ne sont pas acceptés en classe Novice.

Tout croisement des Bengals avec d'autres races est prohibé.

Les Bengals des générations F1 à F4 ne sont plus autorisés pour l'élevage.

Les variétés charcoal doivent être enregistrées comme ~~BEN x \*t~~, ~~BEN x \*14~~, c'est-à-dire en tant que variété non-reconnue dans le RIEX. Le BEN charcoal peut être utilisé dans les programmes d'élevage des BEN.

#### Motivation

Le charcoal au Bengale est un dessin, pas un modificateur, et est donc déplacé vers 14 en tant que dessin dominant superposé. Le charcoal est un dessin originaire des chats léopards d'Asie et ne peut être enregistré qu'en BEN/BGL non.

Si la proposition est retenue, le standard et la système EMS doivent être mises à jour en conséquence.

	<h2 style="margin: 0;">Commission des juges &amp; des standards</h2>	<p>CJS</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	------------

FIFe	CJS	Proposition 4	Règlement d'élevage & enregistrement	§ 10.2.3/5
				§ 11.2.3/5
<b>Conférences sur les races lors du séminaire AG pour les nouvelles races/variétés</b>				

**§ 10.2.3 – Étape 3 – Proposition de la reconnaissance préliminaire d'une nouvelle race**

Changez le dernier paragraphe.

~~La CJS se doit de faire une courte présentation de la race (de préférence avec présence physique des chats) lors de l'Assemblée Générale.~~

*La CJS organisera une conférence sur la race lors du séminaire des juges qui suivra l'Assemblée Générale, en présence des chats de la race.*

En conséquence :

**§ 10.2.5 – Étape 5 – Proposition de pleine reconnaissance d'une nouvelle race**

Supprimer le dernier paragraphe.

~~La CJS doit organiser une présentation de la race durant le séminaire des juges qui suit l'Assemblée Générale, avec présence physique des chats de la race.~~

**§ 11.2.3 – Étape 3 – Proposition de la reconnaissance préliminaire d'une nouvelle variété**

Ajouter un dernier paragraphe.

*La CJS organisera une conférence sur la variété lors du séminaire des juges qui suivra l'Assemblée Générale, en présence des chats de la variété.*

En conséquence :

**§ 11.2.5 – Étape 5 – Proposition de la reconnaissance préliminaire d'une nouvelle variété**

Supprimer le dernier paragraphe.

~~La CJS doit de faire une présentation de la variété durant le séminaire des juges qui suit l'Assemblée Générale, avec présence physique des chats de la variété.~~

**Motivation**

La CJS considère qu'il est plus important que des informations détaillées sur la race/variété reconnue soient fournies aux juges après le début de la reconnaissance préliminaire et non lors de la reconnaissance finale. Cela aiderait les juges à avoir plus confiance en eux avec ces races/variétés et leur permettrait de les évaluer plus correctement au cours de la période préliminaire.

**Propositions concernant le règlement des conseils de race**

Aucune proposition présentée

## Propositions concernant le règlement des juges & des élèves-juges

 SuomenKissaliitto	<h3 style="color: #800000;">Suomen Kissaliitto r.y.</h3>	(FI) Suomen Kissaliitto
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	-------------------------------

<b>FI</b>	<b>SK</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 1.5</b>
<b>L'exposition des chats des juges ou élèves-juges en fonction</b>				

Les chats des juges et élèves-juges en fonction dans une exposition peuvent y être présentés "Hors Concours", mais ils ne peuvent en aucun cas concourir. Lors d'une manifestation de la FIFe avec attribution d'un seul certificat, manifestation divisée par catégorie sur deux ou plusieurs jours, il n'est pas permis de participer en tant que juge un jour et d'exposer ses chats un autre jour.

*Lors d'une manifestation de la FIFe avec attribution d'un seul certificat, manifestation divisée par catégorie sur deux ou plusieurs jours, il est permis de participer en tant qu'élève-juge un jour et d'exposer ses chats un autre jour.*

Les membres de la famille d'un élève-juge, vivant sous le même toit peuvent exposer leurs chats, mais pas dans la ou les catégories dans lesquelles l'élève-juge est en fonction pendant cette même exposition. Les chats qui sont la propriété d'un membre de la famille d'un juge officiant dans une exposition ne peuvent concourir dans cette même exposition.

#### Motivation

Il est important de soutenir la formation des élèves-juges, mais aussi de leur permettre de fonctionner en tant qu'exposants. À notre avis, il est très avantageux pour leurs études que les élèves-juges puissent être actifs dans les expositions également en tant qu'exposants. Lors d'expositions divisées par catégories pendant deux jours ou plus, nous devrions permettre aux élèves-juges d'exposer le jour même, lorsqu'ils n'officient pas en tant qu'élèves-juges.

	<h3 style="color: #800000;">Commission des juges &amp; des standards</h3>	CJS
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	-----

<b>FIFe</b>	<b>CJS</b>	<b>Proposition 5</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 2.1.15</b>
<b>Les études de toutes les races</b>				

Certains groupes de couleurs ou de dessins doivent aussi avoir été examinés (solide, bicolores, tabby, silver/golden, pointed).

*Le CJS organisera des conférences en ligne sur les races rares. Ces conférences ne contribueront pas au nombre de chats vus par l'élève-juge mais lui permettront de se présenter à l'examen des juges sans demander d'exceptions. Les conférences sur les races peuvent être demandées au Commission des juges et des standards par les membres ou par le Conseil lorsqu'au moins 3 demandes ont été reçues.*

*Les conférences de race seront inscrites au calendrier officiel de la FIFe au moins un mois avant leur date. Un certificat de participation sera délivré par courrier électronique dans les deux semaines suivant une conférence sur les races à chaque juge et élève-juge ayant resté présent tout la session en ligne.*

*La liste des "races rares" est maintenue et mise à jour par le Conseil sur recommandation de la Commission des juges et des standards. Actuellement, les races suivantes sont répertoriées : JBS, LPL/LPS, MAN/CYM et SOK.*

Le Comité la FIFe peut accorder des exceptions à cette règlement lorsqu'un candidat postule à son examen final en fonction de sa situation géographique. Cependant, ces exceptions doivent être remplies pendant la ou les étapes en tant que juge probatoire.

#### Motivation

Le CJS souhaite donner la possibilité aux étudiants de se présenter à l'examen final même si l'une des races rares n'a pas été examinée. Les races peuvent être considérées comme "rares" en fonction de différents facteurs, et la liste de ces races peut donc être mise à jour sur la base des chiffres publiés par le BRC sur le site web de la FIFe. Actuellement, le CJS considère comme races rares les races suivantes : JBS, LPL/LPS, MAN/CYM et SOK. Pour cette liste de races, des conférences en ligne seront organisées.

<b>FIFe</b>	<b>CJS</b>	<b>Proposition 6</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 2.2.1 b)</b>
<b>Séminaire de formation obligatoire pour élèves-juges</b>				

Change la phrase suivante :

.....

~~Le séminaire sera organisé si besoin dans différentes parties de l'Europe. Ils ont lieu en fin de semaine et durent un jour au minimum.~~

**Le séminaire sera organisé sous forme de séminaire en ligne, d'une durée minimale de 2 jours.**

.....

**Motivation**

Les deux derniers séminaires obligatoires (2020, 2023) se sont déroulés en ligne et ont connu un grand succès en termes de nombre de participants et d'appréciation. Les détails techniques disponibles rendent cette mise à niveau très simple et fluide et tous les participants apprécieraient les coûts réduits à « zéro ». La FIFe en bénéficierait également, du point de vue économique, puisque les seuls coûts seraient les honoraires des enseignants.

<b>FIFe</b>	<b>CJS</b>	<b>Proposition 7</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 2.3.3, 2.3.5, 4.2.1</b>
<b>Langue de l'examen final des juges</b>				

La CJS propose d'organiser l'examen final du juge uniquement en **anglais**.

**Remarque**

Si la proposition est acceptée, toutes les références aux langues de l'examen doivent être mises à jour.

**Motivation**

Sur les 42 membres de la FIFe, moins de 20 % ont le français ou l'allemand comme première langue. Sur les plus de 320 week-ends d'expo du calendrier des expos de la FIFe 2023, env. 40 (12 %) se trouvaient dans des pays dont le F/G était leur première langue de la FIFe. La FIFe CJS conclut de ces chiffres qu'un juge de la FIFe doit maîtriser la langue anglaise pour être utile dans la grande majorité des expos de la FIFe. Sur les 221 examens finaux passés depuis 2015, 203 (92 %) étaient en anglais, 2 (1 %) en français et 16 (7 %) en allemand. La FIFe CJS consacre de nombreuses heures chaque année à mettre à jour les questionnaires d'examen final qui ne sont pas utilisés.

<b>FIFe</b>	<b>CJS</b>	<b>Proposition 8</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 2.4.4</b>
<b>Examens pour d'autres catégories</b>				

Un juge qui veut passer un examen pour sa deuxième catégorie doit satisfaire aux exigences suivantes :

- .....
- avoir jugé au moins 4 fois après sa date de nomination en tant que juge international dans la catégories pour laquelle il a été précédemment qualifié (**min. 50 chats**).

**Motivation**

Selon la CJS, il ne suffit pas de faire juger moins de 50 chats pour remplir cette exigence. Dans certains cas (selon les catégories/pays), il est également possible de rassembler 15/20 chats dans 4 expositions et la CJS considère que cela ne constitue pas une expérience de jugement suffisante avant de passer à une autre catégorie.

	Comité	
-------------------------------------------------------------------------------------	--------	--

<b>FIFe</b>	<b>Comité</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Règlement des juges &amp; des élèves-juges</b>	<b>§ 3.12</b>
<b>Suppression des juges dormants</b>				<b>(nouvel article)</b>

**Les juges dormants qui n'ont pas demandé leur réactivation (→ § 3.11) dans un délai de 5 ans seront supprimés de la liste des juges.**

**Motivation**

Nous considérons que les juges dormants qui n'ont pas demandé leur réactivation dans un délai de 5 ans ne souhaitent pas être réactivés et ne plus faire partie du corps des juges. Nous proposons de ne plus inclure ces juges dans notre liste de juges.

## Propositions concernant le règlement des expositions

	<h1 style="color: #800000; margin: 0;">Felis Belgica</h1>	<span style="color: #800000;">(BE) FBE</span>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

<b>BE</b>	<b>FBe</b>	<b>Proposition 2</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 8.2</b>
<b>Expositions nationaux</b>				

### 8.2 Portes ouvertes

2. Les exposants appartenant à d'autres organisations que la FIFe peuvent présenter leurs chats aux expositions FIFe sous les conditions suivantes:
  - a. Tous les exposants non FIFe doivent accepter de respecter l'ensemble des règles et des standards de la FIFe.
  - b. ~~Ils peuvent uniquement inscrire leurs chats dans les classes 12, 11 et 9 ou 10; pour pouvoir inscrire leurs chats dans les classes supérieures, ils doivent devenir membres individuels d'un membre FIFe.~~
  - c. Toute inscription d'exposant non-FIFe doit être envoyée conformément aux instructions des organisateurs.
  - d. Tous les frais d'inscription des exposants non FIFe doivent être payés en suivant les instructions des organisateurs.

**Motivation:** En tant que FIFe, nous déclarons mener une politique de portes ouvertes, mais à ce stade, la politique de portes ouvertes ne contient que des limitations... Au cours des AG 2022 et 2023, nous avons tous exprimé qu'un changement était nécessaire. Nous devons reconnaître que nous vivons dans un monde où il n'y a pas que la FIFe et où certains membres d'autres organisations veulent simplement exposer leurs chats à la FIFe, mais pas devenir membres à part entière. C'est leur droit.

La limitation de l'exposition dans les classes supérieures n'a pas de sens... Pourquoi ne pas permettre à un maximum de chats possible de participer à nos expositions? Laissez les non-membres de la FIFe découvrir que les expositions FIFe sont les meilleures, que les juges FIFe sont les meilleurs et qu'ils devraient probablement passer à la FIFe... Mais s'ils ne veulent pas passer à la FIFe, ils sont toujours les bienvenus et leurs chats sont toujours aimés.

Laissons le meilleur chat gagner et rentrer chez lui avec le certificat...

**Mettons en place une véritable politique de portes ouvertes !**

	<h1 style="color: #800000; margin: 0;">Federation of Felinology Bulgaria</h1> <p style="color: #800000; margin: 0;">Mentor FAF-Felis Romania (RO)</p>	<span style="color: #800000;">(BG) FBBg</span>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

<b>BG</b>	<b>FFBg</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 2.6.6</b>
<b>Quitter le groupe MWS rejoindre le groupe BSW</b>				

Conformément à l'article 2.6.6, nous demandons d'effacer la Bulgarie, membre sous parrainage de la FIFe, de la liste des Winner Show de Méditerranée et à ajouter la Bulgarie, membre sous parrainage de la FIFe, à la liste des organisateurs des Black Sea Winner Show.

Mediterranean Winner Show	<i>Bulgarie</i> , Croatie, France, Grèce, Italie, Portugal, Slovénie, Espagne
Black Sea Winner Show	<i>Bulgarie</i> , Moldavie, Roumanie, Ukraine

### Motivation

Nous demandons ces changements comme un rétablissement de l'ordre naturel des choses, étant donné que la Bulgarie est l'un des pays avec accès à la mer Noire qui n'a pas de connexion directe avec la mer Méditerranée. Nous tenons à préciser, même si ce n'est pas obligatoire, que nous avons demandé l'accord préalable des membres appartenant à BSW, à la Roumanie, à l'Ukraine et à la Moldavie.

	<h1 style="margin: 0;">Federação Felina Brasileira</h1>	<p>(BR) FFB</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	---------------------

BR	FFB	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 4.3, § 4.4, § 4.5
<b>Obtention des titres IC/IP/GIC/GIP/SC/SP</b>				

### 4.3 Obtention du titre de Champion International ou de Premior International

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés ( 6.9):

- CACIB est attribué dans la classe 'Champion' (classe 7)
- CAPIB est attribué dans la classe 'Premior' (classe 8).

Pour accéder au titre de **Champion International ou Premior International**, un chat doit avoir obtenu

- 3 (trois) CACIB ou respectivement CAPIB
- décernés par 3 (trois) juges différents
- dans au moins 2 (deux) pays différents **OU au moins une expo doit être à 300 km des autres**
- dans 3 (trois) expositions internationales FIFe.

~~Un maximum de 2 (deux) CACIB respectivement CAPIB peuvent être obtenus dans le même pays.~~

~~Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes 2, 3 et 4.~~

**Une exception est faite pour les membres individuels résidant dans un endroit où il n'y a qu'un seul endroit où des spectacles sont organisés jusqu'à 400 km de lui. Ces membres peuvent obtenir tous les titres sur les spectacles organisés par les clubs proches de chez eux**

### 4.4 Obtention du titre de Grand Champion International ou de Grand Premior International

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés ( 6.9)

- CAGCIB est attribué dans la classe 'Champion International' (classe 5)
- CAGPIB est attribué dans la classe 'Premior International' (classe 6).

Pour accéder au titre de **Grand Champion ou Grand Premior International**, un chat doit avoir obtenu:

~~a. -6 (six) CAGCIB ou respectivement CAGPIB~~

- décernés par au moins 3 (trois) juges différents
- dans au moins 3 (trois) pays différents **OU au moins 2 expos doivent être à 300 km des autres**
- dans 6 (six) expositions internationales FIFe.

~~Un maximum de 4 (quatre) CAGCIB respectivement CAGPIB peuvent être obtenus dans le même pays.~~

**Une exception est faite pour les membres individuels résidant dans un endroit où il n'y a qu'un seul endroit où des spectacles sont organisés jusqu'à 400 km de lui. Ces membres peuvent obtenir tous les titres sur les spectacles organisés par les clubs proches de chez eux**

~~OU si les conditions du §4.4.a ne sont pas remplies après que le chat a obtenu 6 (six) CAGCIB / CAGPIB ::~~

~~b. — 8 (huit) CAGCIB ou respectivement CAGPIB~~

- ~~— décernés par au moins 4 (quatre) juges différents~~
- ~~— dans au moins 2 (deux) pays différents~~
- ~~— dans 8 (huit) expositions internationales FIFe.~~

~~Un maximum de 7 (sept) CAGCIB resp. CAGPIB peuvent être obtenus dans le même pays.~~

~~Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes 3 et 4.~~

### 4.5 Obtention du titre de Champion Suprême ou de Premior Suprême

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés ( 6.9):

- CACS est attribué dans la classe 'Grand Champion International' (classe 3)
- CAPS est attribué dans la classe 'Grand Premior International' (classe 4).

Pour accéder au titre de **Champion Suprême ou Premior Suprême** un chat doit avoir obtenu:

~~a. - 9 (neuf) CACS ou respectivement CAPS~~

- décernés par au moins 3 (trois) juges différents
- dans au moins 3 pays **différents OU au moins deux expos doivent être à 300 km des autres**
- dans 9 (neuf) expositions internationales FIFe.

~~Un maximum de 7 (sept) CACS respectivement CAPS peuvent être obtenus dans le même pays.~~

**Une exception est faite pour les membres individuels résidant dans un endroit où il n'y a qu'un seul endroit où des spectacles sont organisés jusqu'à 400 km de lui. Ces membres peuvent obtenir tous les titres sur les spectacles organisés par les clubs proches de chez eux**

~~OU si les conditions du §4.5.a ne sont pas remplies après que le chat a obtenu 9 (Neuf) CACS / CAPS ::~~

~~b.~~

- ~~— 11 (onze) CACS ou respectivement CAPS~~
- ~~— décernés par au moins 6 (trois) juges différents~~
- ~~— dans au moins 2 (deux) pays différents~~





# 1. Deutscher Edelkatzen Züchterverband

(DE)  
DEKZV

DE	1.DEKZV e.V.	Proposition 2	Règlement d'élevage & d'enregistrement	§ 8.2
Portes ouvertes				

- Il est permis aux membres non-FIFe de participer comme exposants aux expositions de la FIFe et aux membres FIFe de participer aux expositions non-FIFe;
- Les exposants appartenant à d'autres organisations que la FIFe peuvent présenter leurs chats aux expositions FIFe sous les conditions suivantes:
  - Tous les exposants non FIFe doivent accepter de respecter l'ensemble des règles et des standards de la FIFe.
  - ~~Ils peuvent uniquement inscrire chats dans classes 12, 11 et 9 ou 10; pour pouvoir inscrire leurs chats dans les classes supérieures, ils doivent devenir membres individuels d'un membre FIFe.~~
  - Les exposants non FIFe peuvent inscrire leurs chats dans toutes les classes. Les titres obtenus ne peuvent être enregistrés qu'à un seul club FIFe. L'adresse légale d'inscription de l'exposant précise quel membre de la FIFe effectue l'enregistrement.**
  - Toute inscription d'exposant non-FIFe doit être envoyée conformément aux instructions des organisateurs.
  - Tous les frais d'inscription des exposants non FIFe doivent être payés en suivant les instructions des organisateurs.
- Les certificats FIFe ne peuvent être obtenus que dans des exposition FIFe et sont les seuls certificats valables pour obtenir un titre FIFe.

## Motivation

L'intention initiale du point b. visant à attirer des membres de clubs NON-FIFe était d'encourager les organisations à devenir membres d'un club FIFe afin de pouvoir également exposer dans les classes supérieures - et remporter des titres FIFe. Le passé a montré que cet objectif n'a pas été atteint. Au contraire, le nombre de membres d'associations indépendantes a augmenté – au moins dans une partie de l'Europe - tout comme le nombre de clubs indépendants eux-mêmes. Il devient de plus en plus difficile pour les organisateurs d'atteindre le nombre de 150 chats par exposition. L'Allemagne, en particulier, souffre depuis plusieurs années massivement de la présence d'environ 80 clubs indépendants en compétition.



# Landsforeningen Felis Danica

(DK)  
FD

DK	FD	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 1.17.c
Configuration des cages - addition				

- **Pour les configurations des cages par un 'Ring', les cages métalliques doivent avoir des rideaux qui recouvrent complètement et en toute sécurité les deux côtés de la cage pour protéger le chat des autres chats.**
- **Pour une configuration des cages dos à dos, les cages métalliques doivent avoir des rideaux qui couvrent complètement au moins 3 côtés de cage, pour protéger le chat des autres chats.**
- **De la nourriture, de l'eau et un bac à litière doivent être à la disposition du chat pendant au moins 50 % de la durée de la journée d'exposition.**
- **Le sol de la cage doit être couvert pour le confort du chat.**
- **Offrez au chat un endroit pour se reposer tranquillement, p.ex. une tente, un abri ou un rideau supplémentaire.**

## Motivation

Les autorités sont de plus en plus conscientes de la manière dont nous prenons soin des chats. Les expositions sont importantes pour les relations publiques.

DK	FD	Proposition 2	Règlement des expositions	§ 3.2.2
Exposer chatons/juniors 2 weekends consécutifs				

### §3.3 Âge minimum - 3.3.1.

Les chats doivent être âgés d'au moins 4 (mois) révolus pendant l'exposition. Cette règle s'applique aux expositions internationales, nationales, séminaires, présentations de chats, présentations spéciales de race.

**ADDITION 3.3.2.**

*Les exposants doivent toujours veiller à ne pas exposer un chat si fréquemment que cela aurait un impact négatif sur la santé des chats. Chats et juniors en classes 11, 12 et 14, ne peuvent être présentés pendant 2 weekends consécutifs et doivent ensuite faire une pause le weekend suivant.*

**Motivation**

Nous avons vu de nombreux cas où des chats étaient surexposés, avec pour résultat que le chat tombait malade en phase terminale. Nous comprenons l'attrait d'exposer un chat à succès aussi souvent que possible, mais croyez-nous, il est important - compte tenu du climat politique général – de mettre au règlement que le chat bénéficie d'une pause planifiée en expositions.

<b>DK</b>	<b>FD</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 6.5</b>
<b>Changement de classe seulement après l'accord du secrétariat</b>				

§6.5. ~~Changer un chat de classe ou de variété~~ **Transfert d'un chat pendant le jugement**

Un juge ne peut pas transférer un chat d'une variété, d'un groupe ou d'une race, à une autre variété, groupe ou race, à moins que le secrétariat de l'exposition, détecte une erreur administrative.

*Le changement de classe n'est possible qu'avec l'accord du secrétariat de l'exposition.*

**Motivation**

Avec ces propositions, nos règlements seront adaptés à la pratique réelle. Des erreurs concernant les classes se produisent tout le temps, et un changement de classe est tout à fait différent d'un changement de variété, de groupe ou de race. Cela permet une gestion plus flexible de l'exposition.

 Suomen Kissanliitto	<h2>Suomen Kissanliitto r.y.</h2>	(FI) Suomen Kissanliitto
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------

<b>FI</b>	<b>SK</b>	<b>Proposition 2</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 1.1</b>
<b>Permission d'organiser exposition le week-end après l'AG FIFe</b>				

1.1 Conditions générales et restrictions

- ~~a) Pendant le week-end qui suit immédiatement l'Assemblée générale de la FIFe, aucune exposition ne peut être organisée.~~
- b) La liste des expositions actuelle est publiée sur le site web de la FIFe. une liste imprimée des expositions peut être envoyée à un membre FIFe ou juge FIFe.
- c) Tout appel au sujet d'une exposition parue dans la liste officielle des expositions doit être fait qu'aux expositions pour les deux années à venir.
- d) Les expositions peuvent être organisées n'importe quel jour de la semaine.

**Motivation**

La FIFe est une organisation mondiale, comptant plus de 200 juges, et organise des activités tout au long de l'année dans plus de 40 pays membres et leurs fédérations membres en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Il n'est plus nécessaire de réserver un week-end sans expositions en raison de l'Assemblée Générale de la FIFe, qui a lieu jeudi et vendredi. Cette règle est dépassée et nous devrions permettre à nos membres d'avoir des expositions également le week-end suivant l'Assemblée générale.

<b>FI</b>	<b>SK</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>Annexe 2</b>
<b>Exceptions pour titres IC/IP</b>				

Permettre tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre:

- Champion International ou Premior International: 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents.

Cette exception est valable pour la Biélorussie, l'Espagne, *la Finlande*, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, et l'Ukraine jusqu'au 31.12.2026.

**Motivation**

La Finlande est géographiquement isolée et, en tant que grand pays, les distances pour nos exposants sont extrêmement longues, même à l'intérieur de notre pays. Alors que nous sommes confrontés à des temps financiers difficiles, nous souhaitons aider nos exposants à poursuivre leur passe-temps et nos clubs à attirer des exposants à leurs expositions

	<h2 style="margin: 0;">Fédération Féline Française</h2>	(FR) FFF
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-------------

FR	FFF	Proposition 1	Règlement des expositions	Annexe 2
<b>Exceptions pour titres IC/IP</b>				

Permettre tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre:

- Champion International ou Premier International: 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents. Cette exception est valable pour la Biélorussie, l'Espagne, **la France**, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, et l'Ukraine jusqu'au 31.12.2026.

### Motivation

Cette demande pour une durée de 2 ans est due à des problèmes liés à la crise économique actuelle. Les exposants résidant dans l'ouest de la France doivent parcourir plus de 900 km pour atteindre les frontières belges ou espagnoles. Cette dérogation a été accordée à d'autres pays voisins et nous la souhaitons également pour la France.

	<h2 style="margin: 0;">Magyar Macskások Egyesülete Felis Hungarica</h2>	(HU) FH
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	------------

HU	FH	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 2.3.d
<b>Le Mondiale - pas de qualifications pour chatons (classe 12)</b>				

Classe 12 (chatons)

~~-1 x Excellent 1 dans la classe 12~~ **pas de qualification demandé**

### Motivation

Il se passe souvent, qu' un chaton n'accomplie les 4 mois que quelque jours avant la Mondiale ou Winner Shows. Selon le règlement de la FIFe, qu' un chaton peut participer qu'avec quatre mois, la Mondiale ou Winner Shows serait la première exposition ou le chaton peut participer. En ce moment seulement des chatons de 4 mois et une semaine peuvent participer à une Mondiale ou Winner shows Ainsi, ces chats n'ont pas l'occasion de participer à des expositions avant la Mondiale ou Winner Shows, ils n'ont aucune chance d'obtenir la qualification nécessaire. C'est pour ça, que nous conseillons de ne plus demander de qualification en classe 12 a la Mondiale et aux Winner Shows

	<h2 style="margin: 0;">Indonesian Cat Association / Kelab Kucing Malaysia</h2>	(ID/MY) ICA / KKM
-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------

ID / MY	ICA / KKM	Proposition conjointe	Règlement des expositions	Annexe
<b>Exceptions pour KCH/JCH</b>				<b>(nouveau)</b>

Nous proposons ce qui suit pour le règlement d'exposition dans les classes 11 et 12 valable pour l'Indonésie et Malaisie à partir du 01.06.2024.

**Permettre que tous les certificats soient délivrés dans un seul pays pour le titre :**

- **Champion Chaton : 3 CACC par au moins 2 juges différents (uniquement pour l'Indonésie et la Malaisie)**
- **Champion Junior : 3 CACJ par au moins 2 juges différents (uniquement pour l'Indonésie et la Malaisie)**

### Motivation

Pour rendre viable l'organisation d'expositions internationales en Indonésie et en Malaisie, l'ICA et KKM ont décidé d'organiser la plupart de ces expositions pendant 2 week-ends consécutifs en invitant les mêmes 2 juges à officier, les juges acceptant de rester en Indonésie ou en Malaisie pendant la période en entre. Cela pose un problème pour les chats qui débute en classes 11 ou qui débute en classes 12. Ils sont inscrits aux deux jours d'exposition durant ces 2 week-ends : il leur est impossible d'obtenir 3x CACC ou 3x CACJ par 3 juges différents et il n'y a aucune possibilité pour contresigner. ICA et KKM espèrent que notre proposition sera retenue, merci d'avance, également au nom de nos exposants qui seront très heureux de pouvoir continuer à exposer leurs chats au lieu d'être bloqués pour le faire.

	<h2 style="color: #8B0000;">Associazione Nazionale Felina Italiana</h2>	<p>(IT) ANFI</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	----------------------

IT	ANFI	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 5.4
Changement de l'âge pour classes 9, 10, 11, et 12				

### Classe 9 : Classe ouverte

Cette classe est ouverte aux chats âgés d'au moins ~~12~~ à 10 mois lors de l'exposition, en considération du § 1.17.e et § 3.1. Dans cette classe, un CAC est décerné.

### Classe 10 : Classe neutre

Ce cours est ouvert aux chats castrés âgés d'au moins ~~12~~ à 10 mois lors de l'exposition, en contrepartie du § 1.17.e et du § 3.1. Dans cette classe, un CAP est délivré.

### Classe 11 : Classe Junior (~~8-12~~ 7-10 mois)

Ce cours est ouvert aux chats âgés ~~de 8~~ à 7 mois lors de l'exposition, mais pas encore âgés ~~de 12~~ à 10 mois, en prise en compte du § 1.17.e et du § 3.1.

### Classe 12 : Classe Chaton (~~4-8~~ 4-7 mois)

Ce cours est ouvert aux chats âgés de 4 mois lors de l'exposition, mais pas encore âgés ~~de 8~~ à 7 mois, en prise en compte du § 1.17.e et du § 3.1.

### Motivation

Au cours de ces quelques mois d'application de la nouvelle règle, il est apparu que, s'il est vrai que pour les races à développement lent, deux mois peuvent être importants pour entrer dans la classe ouverte, il est également vrai que pour les grandes races, c'est exactement l'opposé . La disparité de taille et de développement physique entre les chiots de seulement 4 mois et ceux de presque 8 ans est décidément importante, et la différence est encore plus importante en classe 11 où l'on compare les chiots de seulement 8 mois avec des sujets de presque 12 ans, sujets pratiquement déjà adultes. . Pour cette raison, compte tenu des preuves trouvées dans l'exposition, nous demandons de revenir aux âges précédents dans les classes 9/10 et 11/12. Les qualifications acquises selon l'art restent inchangées. 4.1.1 et 4.1.2 règlement de l'exposition

	<h2 style="color: #8B0000;">Lithuanian Felinology Association "Bubaste"</h2>	<p>(LT) LFA- Bubaste</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

LT	Bubaste	Proposition 1	Règlement des expositions	Annexe 2
Exceptions pour titres IC/IP				

Permettre tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre :

- Champion International ou Premior International : 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents

Cette exception est valable pour la Biélorussie, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, [la Lituanie](#), et l'Ukraine jusqu'au 31.12.2026

### Motivation

Les expositions sont importantes pour la promotion de la félinologie en Lituanie. Il est important que les visiteurs de l'exposition voient des chats de différentes races de haute qualité. Les spectacles sont importants pour l'éducation au bien-être des chats. La Lituanie est un petit pays et organise de petites expositions. Les membres de Bubaste souhaitent participer à des expositions en Lituanie parce que c'est leur passe-temps. Cependant, ils n'ont pas l'intention d'aller à l'étranger. L'exemption de l'exigence d'un certificat dans 2 pays en classe 7/8 peut augmenter le nombre d'exposants du salon Bubaste et de nos membres qui restent dans le hobby félin.



## Kelab Kucing Malaysia

(MY)  
KKM

MY	KKM	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 5.4
Exceptions pour classe 13c				

Nous proposons les exceptions suivantes aux règles d'exposition Classe 13c Détermination - **peuvent être effectuées par 2 juges différents sur des expositions distinctes.**

### Motivation

La plupart du temps, KKM ne peut se permettre d'organiser la plupart des spectacles qu'avec un seul juge en raison de notre géographie et de notre économie. Notre monnaie étant faible par rapport à l'euro, le coût de faire venir 2 juges ou plus pour chaque spectacle est financièrement impossible. Avec cette proposition, nous pouvons garantir que les chats peuvent être contrôlés/enregistrés avec la bonne couleur/variété après 2 expositions distinctes. Cela contribuera à alléger le fardeau du club et à aider nos membres individuels.

MY	KKM	Proposition 2	Règlement des expositions	Annexe 4B
Exceptions pour titres CH/PR/IC/IP				

Nous proposons les exceptions suivantes aux règles d'exposition dans les classes 7 à 10, valables pour la Malaisie à partir du 01.06.2024 :

- **3x CAC/CAP dans 1 pays, décerné par au moins 2 juges différents**
- **3x CACIB/CAPIB dans 1 pays, décernés par au moins 2 juges différents.**

### Motivation

Pour des raisons géographiques, politiques et financières, il n'est pas facile pour nos membres individuels de manifester en dehors de notre propre pays. En partant de là, il est possible que le club doive inviter le même juge après un an. Ainsi, les membres qui ont obtenu un CAC du juge A en 2024 pourraient à nouveau obtenir un autre CAC du juge A en 2025. Cela est plus évident pour les chattes adultes lorsqu'elles se reposent de la maternité et reviennent un an plus tard et sont jugées par le même juge.



## Nederlandse Vereniging van Fokkers & Liefhebbers van Katten "Felikat"

(NL)  
FE

NL	Felikat	Proposition 2	Règlement des expositions	§ 2.3 d
e Mondiale - pas de qualifications pour chatons (classe 12)				

d. Classe 12 (chatons): **~~1x Excellent 1 dans la classe 12~~—Aucune qualification n'est nécessaire, les chatons sont automatiquement qualifiés**

### Motivation

Le délai de qualification pour l'exposition mondiale et les Winner Shows pour les chatons les plus jeunes de la classe 12 est trop court et limité. En outre, nous pensons que les qualifications existantes pour les classes 7 à 11 devraient être maintenues. Cela continuera à bénéficier au nombre d'inscriptions à d'autres expos, puisque ces chats y seront inscrits et y concourront afin d'obtenir les qualifications dont ils ont besoin.



## Norske Rasekattklubbens Riksforbund

(NO)  
NRR

NO	NRR	Proposition 2	Règlement des expositions	§ 1.18
Responsabilités des exposants				nouvel article

- a. **Dans la cage, le chat aura accès à de l'eau, de la nourriture et à un bac à litière pendant la majeure partie de la journée d'exposition.**

### Motivation

Le bien-être du chat suscite une attention croissante. Cependant, les règles d'exposition de la FIFe ne contiennent aucun article faisant directement référence au bien-être du chat en situation d'exposition.

<b>NO</b>	<b>NRR</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>Annexe 2</b>
<b>Exceptions pour titres GIC/GIP</b>				

**Annex 2 – Nombre de Humber of certificats, pays et juges pour les titres IC/IP *and* GIC/GIP**

Permettre que tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre :

- Champion ou Premior International : 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents.

Cette exception est pour la Biélorussie, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, et l'Ukraine.

**-Grand Champion/Premior International : 10 CAGCIB/CAGPIB par au moins 5 juges différents**

**Cette exception est valable pour la Norvège.** Ces exceptions sont valables jusqu'au 31.12.2026.

**Motivation**

Les expositions constituent un terrain de recrutement important pour la félinité. Après des dérogations précédemment accordées, NRR a constaté ces dernières années un intérêt accru de la part de nouveaux exposants, d'autant plus qu'ils peuvent participer à plusieurs expositions dans le pays et n'ont pas besoin de voyager à l'étranger. La Norvège est un pays long, et pour ceux qui vivent au nord et à l'ouest, c'est un long chemin pour voyager à l'étranger. Cela crée un seuil élevé pour les nouveaux exposants qui doivent voyager à l'étranger après plusieurs expositions dans la classe adulte, et certains nouveaux exposants renoncent alors à exposer. On voit déjà que l'exception à l'exigence de certificats dans 2 pays en classe 7/8 a augmenté le nombre de nouveaux exposants qui restent dans l'univers félin.

	<p><b>Polska Federacja Felinologiczna "Felis Polonia"</b></p>	<p>(PL) FPL</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------

<b>PL</b>	<b>FPL</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 2.6.6</b>
<b>Inclusion dans la groupe Central European Winner</b>				

Central European Winner Show	Autriche, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, <b>Pologne</b>
------------------------------	------------------------------------------------------------------

**Motivation**

La Pologne est l'un des plus grands membres de la FIFe en Europe et n'appartient pas encore à lune groupe Winner Shows. Nous pensons qu'un tel ajout renforcera le groupe Central European Winner Show.

<b>PL</b>	<b>FPL</b>	<b>Proposition 2</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>§ 4.9.1</b>
<b>Nominations pours mâles et femelles en classes 11+12</b>				

4.9.1 Nomination au Best in Show (NOM)

Chaque juge peut nommer dans chaque catégorie ( -> page 36) qu'il a jugée:

- un mâle adulte
- une femelle adulte
- un neutre mâle adulte
- une neutre femelle adulte
- un jeune **mâle** (~~pas séparé par sexe~~)
- **un jeune femelle**
- un chaton **mâle** (~~pas séparé par sexe~~)
- **un chaton femelle**

**Motivation**

La motivation serait présentée lors de GA

<b>PL</b>	<b>FPL</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Règlement des expositions</b>	<b>Annexe 2</b>
<b>Exceptions pour titres IC/IP</b>				

Permettre tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre:

- Champion International ou Premior International: 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents

Cette exception est valable pour la Biélorussie, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, **la Pologne**, le Portugal, la Russie et l'Ukraine jusqu'au 31.12.2026.

**Motivation**

Les exposants polonais, en raison de la situation géographique et de la situation politique, ont réduit le nombre de salons à l'étranger (guerre en Ukraine, exigence de visa et éloignement en Biélorussie et en Russie, pas de salons dans la partie orientale de l'Allemagne). Cette exception augmenterait le nombre de chats aux expositions en Pologne (non bloquées par le troisième certificat) et permettrait de continuer à obtenir les titres supérieurs GIC/GIP & SC/SP avec les expositions étrangères selon les règles.



## Federatia Asociatiilor Feline "Felis Romania"

(RO)  
FAF-FR

<b>RO</b>	<b>FAF-FR</b>	<b>Proposition 2 Règlement des expositions</b>	<b>§ 4.3</b>
<b>Obtention des titres Champion ou Premior International</b>			

### 4.3 Obtention du titre de Champion International ou de Premior International

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés (→ § 6.9):

- CACIB est attribué dans la classe 'Champion' (classe 7)
- CAPIB est attribué dans la classe 'Premior' (classe 8).

Pour accéder au titre de **Champion International** ou **Premior International**, un chat doit avoir obtenu:

- **4 (quatre)** CACIB ou respectivement CAPIB
- décernés par 3 (trois) juges différents
- ~~dans au moins 2 (deux) pays différents~~
- dans **4 (quatre)** expositions internationales FIFe.

Un maximum de 2 (deux) CACIB respectivement CAPIB peuvent être obtenus dans le même pays.  
Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes 2, 3 et 4.

#### Remarque

si cette proposition est adoptée, les exceptions prévues pour les membres individuels dans les annexes 2, 3 et 4 doivent être supprimées.

#### Motivation

Il y a de plus en plus de membres qui demandent chaque année des exceptions concernant les classes 7 et 8 lors de l'AG. Nous vous proposons d'uniformiser la règle pour qu'elle s'applique à tous les membres, puis de supprimer les exceptions inutiles. Avec la modification proposée, les exposants pourraient décider quelle est la meilleure option pour eux d'obtenir le titre, ou d'exposer à l'intérieur du pays ou à l'étranger, en fonction de leur réalité géographique et de leurs possibilités économiques. Le nombre de 4 CACIB/CAPIB s'inscrit dans le cadre de l'augmentation progressive du nombre de certificats pour les classes supérieures : 3 pour CH/PR, 4 pour IC/IP, 6 pour GIC/GIP et 9 pour SC/SP.

<b>RO</b>	<b>FAF-FR</b>	<b>Proposition 3 Règlement des expositions</b>	<b>§ 4.19</b>
<b>Nouvel titre Winner International</b>			

Les membres FIFe peuvent attribuer le titre de International Winner (IW) chaque année selon leurs propres critères, qui doivent être publiés à l'avance pour l'année concernée.

Les conditions suivantes doivent être remplies:

1. Les membres FIFe peuvent décerner le titre IW à 15 chats maximum pour une année calendaire; les chats ne peuvent obtenir qu'un seul titre IW dans une année calendaire.
2. Les chats doivent avoir participé à des expositions dans les classes 1 – 12 ou 14 pendant l'année considérée; les membres FIFe peuvent décider d'un nombre minimum d'expositions.
3. Les membres de la FIFe ne peuvent fonder la compétition pour les titres IW que sur les résultats d'expositions organisées par des membres de la FIFe en dehors de leur pays.
4. Les membres FIFe peuvent uniquement attribuer le titre IW aux chats des races de pleine reconnaissance inscrits dans leur propre registre de pedigrees (ainsi qu'aux chats de maison), qui appartiennent à leurs membres individuels.
5. Les chats gagnants auront le titre de International Winner, mentionnant également l'année, enregistré de la même manière que tout autre titre officiel de la FIFe (→ § 4.1.1).
6. Les noms des chats International Winner doivent être publiés.

#### Motivation

La principale motivation des éleveurs pour participer aux expositions FIFe est la compétition à laquelle ils prendront part et à la fin de laquelle ils obtiendront une récompense en résultat de cette participation, soit un rapport de juge, un certificat, un meilleur dans la variété, une nomination ou un titre de meilleur dans l'exposition. Pour cette raison, nous considérons que l'ajout d'un nouveau titre possible attribué selon au critère de la participation à des expositions en dehors de leur pays, peut-être une nouvelle incitation dans l'activité compétitive d'un éleveur et peut également contribuer à augmenter le nombre de participants internationaux dans les expositions que nous organisons.

	<h1 style="color: #8B0000;">Sveriges Kattklubbar Riksförbundet</h1>	<p>(SE) SVERAK</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	------------------------

SE	SVERAK	Proposition 1	Règlement des expositions	§ 3.7
<b>Cages</b>				

### 3.7 ~~Fermeture des cages~~ Cages

- a) Il est interdit - sous peine d'exclusion de la compétition - de fermer les cages avec des cadenas et/ou de laisser les chats changer de cage avant la fin du jugement.
- b) *L'endroit où le chat passe la plus grande partie de la journée d'exposition, c'est-à-dire la cage d'exposition, doit être aménagé de manière que le chat ait un endroit où s'abriter et la possibilité de faire ses besoins de manière naturelle. Le chat doit, dans la même cage, avoir accès à de l'eau potable pendant la plus grande partie de la journée.*

#### Motivation

Clarifier pour les exposants, quel que soit leur pays ou leur association d'appartenance, comment l'espace dans lequel le chat reste pendant une exposition organisée par la FIFe doit être adapté. Comme nous sommes une fédération qui protège la santé et le statut du chat, cela devrait se refléter dans la façon dont nous gardons nos chats lors des expositions. Les compétitions, tant au niveau local qu'international, sont aujourd'hui un grand visage extérieur et c'est là que le commun des mortels entre en contact avec nous en tant que fédération. Il n'y a aujourd'hui rien dans les règlements de la FIFe qui guide les exposants lorsqu'il s'agit des équipements auxquels un chat est censé avoir accès et nous pensons que cela doit être clarifié.

SE	SVERAK	Proposition 2	Règlement des expositions	§ 4.3
<b>Obtention des titres Champion ou Premior International</b>				

A condition que l'animal ait obtenu le minimum de points requis ( - § 6.9) :

- le CACIB est décerné dans la classe Champion (classe 7)
- le CAPIB est attribué dans la classe Premior (classe 8).

Pour obtenir le titre de Champion International ou de Premior International, un chat doit avoir obtenu

- a)
  - 3 (trois) CACIB ou CAPIB
  - par 3 (trois) juges différents
  - dans au moins 2 (deux) pays différents
  - lors de 3 (trois) expositions internationales FIFe

Un maximum de 2 (deux) CACIB ou CAPIB peut être obtenu dans le même pays.

*ou si les conditions du point 4.3.a ne sont pas remplies lorsque le chat a obtenu 3 (trois) CACIB respectivement CAPIB*

- b)
  - 5 (cinq) CACIB ou CAPIB
  - par 3 (trois) juges différents
  - dans un même pays
  - lors de 5 (cinq) expositions internationales FIFe

Exceptions sont faites pour membres individuels résidant dans les pays mentionnés dans les annexes 2, 3 et 4.

#### Motivation

Nous voyons une augmentation du nombre des chats à nos expos dans classes 7/8 et voyons également que les frais de voyage et d'hôtel ont augmenté pour membres. Nous pensons que l'opportunité d'obtenir les titres dans le pays d'origine est une meilleure option que l'arrêt des expos de leur chat parce qu'il est trop cher de voyager loin.

SE	SVERAK	Proposition 2	Règlement des expositions	§ 4.3
<b>Exceptions pour titres IC/IP</b>				

Permettre tous les certificats décernés dans un seul pays pour le titre:

- Champion International ou Premior International: 5 CACIB/CAPIB par au moins 3 juges différents

Cette exception est valable pour la Biélorussie, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, la Suède et l'Ukraine jusqu'au 31.12.2026.

#### Motivation

Pendant la période d'exception du règlement dans classes 7/8, nous avons vu que plus de chats sont exposés pour obtenir les titres IC/IP puisqu'ils n'ont plus besoin d'aller à l'étranger. De cette façon, la possibilité qu'ils s'intéressent à la félinité augmente et ils veulent continuer dans des classes élevées. Tout est plus cher et beaucoup ne peuvent pas se permettre de voyager à l'étranger. Avec la situation économique persistante et les inquiétudes concernant les infections, nous remarquons que les exposants cessent d'exposer leurs chats lorsqu'ils doivent se rendre à l'étranger. La Suède est un long pays et ceux qui vivent dans le nord ont à la fois de longues distances à parcourir et un climat qui rend difficile les voyages vers les pays voisins. La situation mondiale est une autre raison de s'inquiéter et nous voulons également protéger l'environnement. Nous espérons qu'une exemption de l'exigence de certificats de plus d'un pays dans les classes 7/8 les incitera à rester dans notre hobby et que les conditions s'amélioreront après 2026.



## Commission des expositions

CdE

FIFe	Cde, Comité, CJS, CD, CRP, CSB	Proposition 1	Règlement des Expositions	§ 1, § 1.1, § 1.2, § 1.2.1, § 1.2.2 (nouveau)
<b>Général, Expositions, Code d'Éthique des Exposants, Principes en tant qu'Exposant aux Expositions de la FIFe, Code d'Éthique et responsabilité d'un Membre de la FIFe</b>				

### 1. Général

#### 1.1 Expositions félines

Les expositions félines sont l'un des événements de promotion et de présentation du monde félin les plus importants. Outre les sites Web et les réseaux sociaux, les expositions félines sont les outils les plus importants de le monde féline pour informer le public sur les chats d'origine domestique, de race ou non, et pour promouvoir le bien-être et la bonne vie de tous les chats. Les informations sur le monde des chats transmises à la communauté par le biais des journaux, radio, de la télévision et des médias sociaux auront normalement lieu dans le cadre d'expositions félines locales. Une exposition féline est l'arène où de nombreux amateurs de chats potentiels deviennent actifs après avoir été visiteurs. Les expositions félines sont également le lieu où les exposants des différents membres internationaux se rencontrent, où ils rivalisent avec leurs chats et où ils ont la possibilité d'échanger leurs expériences entre eux.

#### 1.2 Code d'éthique des exposants

##### 1.2.1 Principes en tant qu'exposant aux expositions FIFe

Les exposants sont, aux côtés des chats eux-mêmes et des juges FIFe, l'un des plus importants promoteurs du monde félin et ont de grandes responsabilités envers les valeurs et principes promus par la Fédération. Les exposants, qu'ils soient uniquement exposants ou qu'ils soient également éleveurs, sont généralement le premier contact et leur comportement et leur attitude font partie des premières impressions que reçoivent les personnes extérieures au monde félin. Il est attendu d'eux qu'ils :

- démontrer des connaissances sur les chats et les races, sur le bien-être des chats, sur la façon de bien prendre soin d'eux et de leurs besoins, et la compréhension du comportement des chats,
- démontrer une connaissance de la FIFe et une compréhension des valeurs et principes de base identifiant l'organisation
- être capable de communiquer avec d'autres exposants et d'autres personnes (par exemple visiteurs, juges, organisateurs d'exposition) de manière toujours respectueuse, en faisant preuve de tolérance les uns envers les autres, malgré d'éventuelles différences, des opinions différentes et des origines culturelles et éducatives différentes ; gardez toujours la maîtrise de soi, soutenez-vous les uns les autres dans nos intérêts et objectifs communs et ne vous engagez jamais dans un comportement transgressif (par exemple, harcèlement, intimidation ou menaces, etc.),
- démontrer une atmosphère accueillante dans la salle d'exposition et sur les réseaux sociaux pour influencer l'opinion et l'attitude positive du public envers les chats, encourager les autres à s'intéresser à l'imagination des chats et à nous rejoindre dans des objectifs communs pour le bien-être des chats.

##### 1.2.2 Code d'éthique et responsabilité d'un membre de la FIFe

Les Exposants et les Éleveurs sont des représentants de la FIFe et du Membre FIFe auquel ils appartiennent et se comporteront comme tels. Ils doivent toujours faire preuve d'une attitude prévenante et bienveillante et d'un comportement courtois, que ce soit verbalement, écrit et/ou démontré par des actions physiques. Qu'ils exposent ou visitent une exposition, ils ne doivent pas provoquer de perturbations pendant ou après l'exposition. Les médias sociaux sont considérés comme une extension de l'espace public physique et un comportement respectueux y est également attendu. Les Exposants et Éleveurs sont sous la responsabilité du Membre auquel ils appartiennent. Le Membre est responsable d'agir contre les Exposants et Éleveurs qui ne respecteraient pas ce code d'éthique, que ce comportement fasse officiellement l'objet d'une plainte, ou soit seulement signalé ou constaté. Ceci s'applique à tout comportement inapproprié en lien avec les expositions félines, ainsi que sur les réseaux sociaux.

#### Remarque

Si adopté, renuméroter les articles sous l'existant 1 L'organisation des expositions nationaux et internationaux à 1.3 L'organisation des expositions nationaux et internationaux et tous les sous-articles à 1.3.1...

#### Motivation

Après les événements qui se sont déroulés lors de la dernière Mondiale, la FIFe a estimé qu'elle devait mettre en œuvre un code d'éthique pour les exposants dans le cadre des règles d'exposition existantes afin d'identifier clairement ce qui est attendu et le comportement acceptable lors des expositions de la FIFe, non seulement pour les juges et les étudiants juges, mais aussi pour les d'autres participants, notamment les exposants.

<b>FIFe CdE Proposition 2 Règlement des Expositions § 1.8</b>
<b>Conditions pour une exposition internationale – au moins 120 chats</b>

Les expositions dites internationales doivent satisfaire aux conditions suivantes:

[...]

e. au moins ~~150~~ 120 chats, [...]

f. [...] avec moins de ~~150~~ 120 chats jusqu'à un nombre minimal de 100 chats. [...]

**Motivation**

Aujourd'hui encore, de nombreux organisateurs d'expositions ont du mal à atteindre le nombre minimum de chats inscrits et sont obligés de demander des autorisations au comité de la FIFe. Réduire le nombre de chats inscrits obligatoires aidera les organisateurs d'expositions et réduira le temps consacré à cette question également pour le Comité de la FIFe.

<b>FIFe CdE Proposition 3 Règlement des Expositions § 1.10</b>
<b>Cages dans l'aire de jugement</b>

**Pour supprimer de :**

f. dans son aire de jugement, le juge devrait disposer près de sa table de cages permettant d'accueillir. ~~au moins 4 chats.~~

**Motivation**

Mettre à jour une règle obsolète et donner aux organisateurs la flexibilité de s'adapter aux circonstances. Sans enfreindre le Règlement des Expositions.

<b>FIFe Cde Proposition 4 Règlement des Expositions § 1.15</b>
<b>Chats inscrits au catalogue</b>

**Pour supprimer de:**

Toute inscription de chat porté au catalogue doit être payée même en cas d'absence. Lors d'un désistement intervenant pour une raison indépendante de sa volonté et avant la date de clôture des inscriptions, l'exposant est tenu d'en avvertir l'organisateur par écrit ~~(date de la poste faisant foi).~~

**Motivation:**

Pour mettre à jour une règle obsolète.

<b>FIFe CdE Proposition 5 Règlement des Expositions § 2.3</b>
<b>Supprimer toutes les qualifications pour la Mondiale</b>

Pour supprimer un article : ~~2.3—Qualifications pour la Mondiale~~

**Remarque :** si cela est adopté également, le point 2.6.4 doit également être supprimé

**Motivation**

La situation économique actuelle et le coût d'organisation d'un Mondiale ou Winner Shows prévalent au-dessus de toute autre raison.

<b>FIFe CdE Proposition 6 Règlement des Expositions § 2.7</b>
<b>Règles spécifiques pour la Mondiale et les Winner Shows</b>

Ajoutez une nouvelle phrase après le titre de l'article et réorganisez l'article par paragraphes :

**a. La Mondiale et les Winners Shows ne peuvent être cumulés avec aucun autre type de show.**

**b.** Pendant la Mondiale...

**c.** Les membres FIFe...

**d.** Les certificats ...

**Motivation**

Après une récente interprétation étendue des possibilités concernant l'organisation de expositions, lors de la combinaison du Winner Show avec une exposition d'une journée supplémentaire en plus du week-end du Winner Show, nous devons appliquer cette règle pour éviter toute interprétation étendue similaire ou tout abus des Règlement des Expositions dans l'avenir.

<b>FIFe CdE Proposition 7 Règlement des Expositions § 2.7</b>
<b>BIV pour la Mondiale et les Winner Shows</b>

**Réorganisez l'article par paragraphes et ajoutez un nouveau 5ème paragraphe :**

[...]

**d.** Les certificats ...

**e. MEILLEUR DE VARIÉTÉ– BIV: En cas de plus grand nombre de concurrents adultes (au moins 5 mâles et 5 femelles) Meilleur de Variété seront choisis séparément par sexe.**

**Motivation**

Donner plus d'opportunités dans ce genre d'expositions aux mâles et aux femelles dans les variétés comportant un plus grand nombre de chats.

<b>FIFe</b>	<b>CdE</b>	<b>Proposition 8</b>	<b>Règlement des Expositions</b>	<b>§ 4.9.1</b>
<b>Nominations pour mâles et femelles en classes 11+12</b>				

Chaque juge peut nommer dans chaque catégorie (→ page 36) qu'il a jugée:

- un jeune 7-10 mois **mâle** (~~pas séparé par sexe~~)
- **un jeune 7-10 mois femelle**
- un chaton 4-7 mois **mâle** (~~pas séparé par sexe~~)
- **un chaton 4-7 mois femelle**.

**Remarque**

Si cette proposition est adoptée, les § 4.9.2, 3e et 4e alinéas doivent être ajustés avec le même texte que celui énoncé aux 1er et 2e alinéas du même article : ..., ou par un autre jeune du sexe opposé dans le même variété et ..., ou par un autre chaton de sexe opposé dans la même variété

**Motivation**

Après le changement d'âge dans les classes 12 et 11 pour donner des chances plus égales de nomination aux juniors et chatons de sexes différents, par rapport maintenant à une tranche d'âge plus longue et donc à des différences de développement plus étendues, qui concourent désormais tous ensemble quel que soit le sexe, par rapport jusqu'à l'âge adulte ou adulte neutre. Mais à la fin, choisi parmi tous les chatons et juniors nominés, il n'y aura toujours qu'un seul gagnant BIS en classe 12 et un seul gagnant BIS en classe 11. Notre objectif était de donner plus de possibilités égales et justes et de motiver l'augmentation des inscriptions.

**Autres propositions**

	<p><b>Fédération Féline Française</b></p>	<p>(FR) FFF</p>
------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	---------------------

<b>FR</b>	<b>FFF</b>	<b>Proposition 1</b>	<b>Règlement des expositions</b>
<b>Logiciel globale</b>			

La FIFe a actuellement 41 pays membres dans 39 pays, chaque pays travaillent dans leurs expositions avec un programme local propre à chaque pays, tous ces programmes sont différents et ne sont pas interconnectés entre eux, il serait judicieux d'élaborer un programme commun pour tous les pays membres, dans le cadre une harmonisation mondiale et de faciliter la communication entre les pays membres. Ce programme / logiciel serait financé par une cotisation unique payée à la FIFe qui pourrait être comprise entre 500 et 1000€ pour chaque membre, avec cette somme (comprise entre 21000 et 42000€), la fédération pourrait mettre en œuvre le développement d'un programme par un professionnel, le fait d'avoir un programme unique avantagerait les procédures de demande de titres des chats ayant obtenus des certificats dans des pays hors de leurs résidence mais aussi la confirmation des contre-signatures pour des inscriptions dans des expositions à l'étranger. Tous les documents seraient uniformisés à l'échelle mondiale et un serveur comprenant une base de données sur les chats FIFe serait disponible pour chaque pays. Chaque membre financerait cette subvention unique et pourrait éventuellement reporter cette subvention sur ses clubs régionaux. Certains pays possédant déjà un ou des programmes performants, l'un d'eux pourraient être choisi pour et une mise à niveau pour un programme mondial et financé par les membres demandeurs.

	<p><b>Comité</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

<b>FIFe</b>	<b>Comité</b>	<b>Proposition 3</b>	<b>Autres propositions</b>
<b>Démission en tant que membre du WCC</b>			

Le comité suggère de mettre fin à l'adhésion de la FIFe au World Cat Congress (WCC).

**Motivation**

Pendant des années d'adhésion au WCC, les membres de la FIFe n'ont pas bénéficié de beaucoup d'avantages de leur appartenance au WCC

**AGENDA OF THE  
ANNUAL GENERAL ASSEMBLY**

**ANNEX**

~

**TAGESORDNUNG DER  
ORDENTLICHEN  
GENERALVERSAMMLUNG**

**ANHANG**

~

**ORDRE DU JOUR  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE**

**ANNEXE**

~

**30+31.05.2024**

**9.00–18.00**

**Pannonia Tower Hotel  
Parndorf  
Austria / Österreich / Autriche**



NO	NRR	Proposal / Antrag / Proposition 1	Standards, General Part / Allgemeiner Teil / Partie générale & EMS System	NEM
----	-----	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-----

**Standard NEM – Six colour groups instead of four / Sechs statt vier Farbgruppen / Six groupes de couleur au lieu de quatre**

<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	The NEVA MASQUERADE are judged in <del>four</del> <b>six</b> colour groups, i.e. only one certificate can be awarded in each group.	Die NEVA MASQUERADE werden in <del>vier</del> <b>sechs</b> Farbgruppen gerichtet, d.h. in jeder Gruppe kann nur ein Zertifikat vergeben werden.	Les NEVA MASQUERADE sont jugés en <del>quatre</del> <b>six</b> groupes de couleur, c'est-à-dire seulement un certificat peut être attribué pour chaque groupe.
------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

COLOUR / FARBE / COULEUR	EMS-Code
--------------------------	----------

**GROUP/GRUPPE/GROUPE I:**

Seal/Blue POINTED	NEM n/a
Seal/Blau POINTED	
Seal/Bleu POINTED	

Seal/Blue SMOKE POINTED	NEM n/a s
Seal/Blau SMOKE POINTED	
Seal/Bleu SMOKE POINTED	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE II:**

Seal/Blue POINTED with WHITE	NEM n/a 01/02/03/09
Seal/Blau POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu POINTED et BLANC	

Seal/Blue SMOKE POINTED with WHITE	NEM n/a s 01/02/03/09
Seal/Blau SMOKE POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu SMOKE POINTED et BLANC	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE III:**

Seal/Blue TABBY POINTED	NEM n/a 21
Seal/Blau TABBY POINTED	
Seal/Bleu TABBY POINTED	

Seal/Blue SILVER TABBY POINTED	NEM n/a s 21
Seal/Blau SILBER TABBY POINTED	
Seal/Bleu SILVER TABBY POINTED	

Seal/Blue GOLDEN TABBY POINTED	NEM n/a y 21
Seal/Blau GOLDEN TABBY POINTED	
Seal/Bleu GOLDEN TABBY POINTED	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE IV:**

Seal/Blue TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a 01/02/03/09 21
Seal/Blau TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu TABBY POINTED et BLANC	

Seal/Blue SILVER TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a s 01/02/03/09 21
Seal/Blau SILBER TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu SILVER TABBY POINTED et BLANC	

Seal/Blue GOLDEN TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a y 01/02/03/09 21
Seal/Blau GOLDEN TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu GOLDEN TABBY POINTED et BLANC	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE V:**

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie POINTED	NEM d/e/f/g
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt POINTED	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu POINTED	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie SMOKE	NEM d/e/f/g s
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt SMOKE	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu SMOKE	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>TABBY POINTED</b>	<b>NEM d/e/f/g 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>TABBY POINTED</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>TABBY POINTED</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>SILVER TABBY POINTED</b>	<b>NEM d/e/f/g s 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>SILBER TABBY POINTED</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>SILVER TABBY POINTED</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>GOLDEN TABBY POINTED</b>	<b>NEM d/e/f/g y 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>GOLDEN TABBY POINTED</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>GOLDEN TABBY POINTED</b>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE VI:</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>POINTED with WHITE</b>	<b>NEM d/e/f/g 01/02/03/09</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>POINTED mit WEISS</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>POINTED et BLANC</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>SMOKE POINTED with WHITE</b>	<b>NEM d/e/f/g s 01/02/03/09</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>SMOKE POINTED mit WEISS</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>SMOKE POINTED et BLANC</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>TABBY POINTED with WHITE</b>	<b>NEM d/e/f/g 01/02/03/09 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>TABBY POINTED mit WEISS</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>TABBY POINTED et BLANC</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>SILVER TABBY POINTED with WHITE</b>	<b>NEM d/e/f/g s 01/02/03/09 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>SILBER TABBY POINTED mit WEISS</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>SILVER TABBY POINTED et BLANC</b>	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie <b>GOLDEN TABBY POINTED with WHITE</b>	<b>NEM d/e/f/g y 01/02/03/09 21</b>
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt <b>GOLDEN TABBY POINTED mit WEISS</b>	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu <b>GOLDEN TABBY POINTED et BLANC</b>	

FIFe	JSC / RSK / CJS	Proposal / Antrag / Proposition 2	Standards, General Part / Allgemeiner Teil / Partie générale & EMS System	SIB/NEM/BLH/BSH/KBL/KBS
------	-----------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-------------------------

**Standard SIB – CORIN – Recognised colour varieties / Anerkannte Farbvarietäten / Variétés de couleurs reconnues**

<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	Maine Coon, Norwegian Forest Cat, Siberian and Turkish Angora are judged in one of the following colour variety groups, i.e. in each colour variety group a certificate can be awarded.	Maine Coon, Norwegische Waldkatze, Sibirer und Türkisch Angora werden in einer der folgenden Farbgruppen gerichtet, d.h. innerhalb jeder Farbgruppe kann ein Zertifikat vergeben werden.	Maine Coon, Chat des Bois Norvégiens, Sibérien et Angora Turc sont jugés dans les groupes de couleurs suivants, pour chaque groupe de couleur un certificat peut être délivré.
	Amber and Light amber are only recognised for black and blue within the existing colour varieties of the Norwegian Forest Cat.	Amber und Hellamber sind nur für Schwarz und Blau innerhalb der existierenden Farbvarietäten der Norwegischen Waldkatzen anerkannt.	Ambre et Ambre clair sont reconnues uniquement en noir et bleu parmi les couleurs déjà existantes pour le Chat des Bois Norvégiens.
	<i>CORIN (also known as sunshine, extreme sunshine and bimetallic) is only recognised for black and blue within the existing colour varieties of the Siberian.</i>	<i>CORIN (auch bekannt als sunshine, extreme sunshine und Bimetallic) ist nur für Schwarz und Blau innerhalb der existierenden Farbvarietäten der Sibirer anerkannt.</i>	<i>CORIN (aussi connu sous le nom sunshine, extreme sunshine et bimetallic) reconnues uniquement en noir et bleu parmi les couleurs déjà existantes pour le Sibérien.</i>

**COLOUR / FARBE / COULEUR** EMS-Code

<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE I:</b>		
Black/Blue		MCO/NFO/SIB/TUA n/a
Schwarz/Blau		
Noir/Bleu		

Only NFO:	Amber/Light amber	NFO nt/at
Nur NFO:	Amber/Hell amber	
Uniquement NFO:	Ambre/Ambre clair	

<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE II:</b>		
Black/Blue with WHITE		MCO/NFO/SIB/TUA n/a 01/02 61/62/63/64
Schwarz/Blau mit WEISS		MCO/NFO/SIB/TUA n/a 03/09
Noir/Bleu et BLANC		

Only NFO:	Amber/Light amber with WHITE	NFO nt/at 01/02 61/62/63/64
Nur NFO:	Amber/Hell amber mit WEISS	NFO nt/at 03/09
Uniquement NFO:	Ambre/Ambre clair et BLANC	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE III:**

Black/Blue AGOUTI	MCO/NFO/SIB/TUA n/a 22/23/24/25
Schwarz/Blau AGOUTI	
Noir/Bleu AGOUTI	
Only NFO: Amber/Light amber AGOUTI	NFO nt/at 22/23/24/25
Nur NFO: Amber/Hell amber AGOUTI	
Uniquement NFO: Ambre/Ambre clair AGOUTI	
Black/Blue GOLDEN	MCO/NFO/SIB/TUA n/a y 11/12/22/23/24/25
Schwarz/Blau GOLDEN	
Noir/Bleu GOLDEN	
<i>Only SIB: Black/Blue CORIN</i>	<i>SIB n/a u 11/12/22/23/24/25</i>
<i>Nur SIB: Schwarz/Blau CORIN</i>	
<i>Uniquement SIB: Noir/Bleu CORIN</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE IV:</b>	
Black/Blue AGOUTI with WHITE	MCO/NFO/SIB/TUA n/a 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Schwarz/Blau AGOUTI mit WEISS	MCO/NFO/SIB/TUA n/a 03/09 22/23/24/25
Noir/Bleu AGOUTI et BLANC	
Only NFO: Amber/Light amber AGOUTI with WHITE	NFO nt/at 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Nur NFO: Amber/Hell amber AGOUTI mit WEISS	NFO nt/at 03/09 22/23/24/25
Uniquement NFO: Ambre/Ambre clair AGOUTI et BLANC	
Black/Blue GOLDEN with WHITE	MCO/NFO/SIB/TUA n/a y 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64
Schwarz/Blau GOLDEN mit WEISS	MCO/NFO/SIB/TUA n/a y 03/09 11/12/22/23/24/25
Noir/Bleu GOLDEN et BLANC	
<i>Only SIB: Black/Blue CORIN with WHITE</i>	<i>SIB n/a u 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</i>
<i>Nur SIB: Schwarz/Blau CORIN mit WEISS</i>	<i>SIB n/a u 03/09 11/12/22/23/24/25</i>
<i>Uniquement SIB: Noir/Bleu CORIN et BLANC</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE V:</b>	
Red/Cream/Tortie SOLID/AGOUTI	MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g
Rot/Creme/Schildpatt EINFARBIG/AGOUTI	MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g 22/23/24/25
Roux/Crème/Écaille UNICOLORE/AGOUTI	

Only NFO:	Amber/Light amber TORTIE SOLID/AGOUTI	NFO ft/gt
Nur NFO:	Amber/Hell amber SCHILDPATT EINFARBIG/AGOUTI	NFO ft/gt 22/23/24/25
Uniquement NFO:	ECAILLE Ambre/Ambre clair UNICOLORE/AGOUTI	
Red/Cream/Tortie GOLDEN		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g y 11/12/22/23/24/25
Rot/Creme/Schildpatt GOLDEN		
Roux/Crème/Écaille GOLDEN		
Only SIB:	<i>Tortie CORIN</i>	<i>SIB f/g u 11/12/22/23/24/25</i>
Nur SIB:	<i>Schildpatt CORIN</i>	
Uniquement SIB:	<i>Ecaille CORIN</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE VI:</b>		
Red/Cream/Tortie SOLID/AGOUTI with WHITE		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g 01/02 61/62/63/64
Rot/Creme/Schildpatt EINFARBIG/AGOUTI mit WEISS		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Roux/Crème/Écaille UNICOLORE/AGOUTI et BLANC		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g 03/09
		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g 03/09 22/23/24/25
Only NFO:	Amber/Light amber TORTIE SOLID/AGOUTI with WHITE	NFO ft/gt 01/02 61/62/63/64
Nur NFO:	Amber/Hell amber SCHILDPATT EINFARBIG/AGOUTI mit WEISS	NFO ft/gt 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Uniquement NFO:	ECAILLE Ambre/Ambre clair UNICOLORE/AGOUTI et BLANC	NFO ft/gt 03/09
		NFO ft/gt 03/09 22/23/24/25
Red/Cream/Tortie GOLDEN with WHITE		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g y 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64
Rot/Creme/Schildpatt GOLDEN mit WEISS		MCO/NFO/SIB/TUA d/e/f/g y 03/09 11/12/22/23/24/25
Roux/Crème/Écaille GOLDEN et BLANC		
Only SIB:	<i>Tortie CORIN with WHITE</i>	<i>SIB f/g u 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64</i>
Nur SIB:	<i>Schildpatt CORIN mit WEISS</i>	<i>SIB f/g u 03/09 22/23/24/25</i>
Uniquement SIB:	<i>Écaille et BLANC</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE VII:</b>		
Black/Blue/Red/Cream SMOKE/SILVER		MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s
Schwarz/Blau/Rot/Creme SMOKE/SILBER		MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s 11/12/22/23/24/25
Noir/Bleu/Roux/Crème SMOKE/SILVER		

<b>Only NFO:</b>	<b>Amber/Light amber SMOKE/SILVER</b>	<b>NFO nt/at s</b>
<b>Nur NFO:</b>	<b>Amber/Hell amber SMOKE/SILBER</b>	<b>NFO nt/at s 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Uniquement NFO:</b>	<b>Ambre/Ambre clair SMOKE/SILVER</b>	
<b>Tortie SMOKE / Schildpatt SMOKE / Écaille SMOKE</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s</b>
<b>Tortie SILVER / Schildpatt SILBER / Écaille SILVER</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Only SIB:</b>	<b><i>Black/Blue/Tortie CORIN SILVER</i></b>	<b><i>SIB n/a/f/g su 11/12/21/22/23/24/25</i></b>
<b>Nur SIB:</b>	<b><i>Schwarz/Blau/Schildpatt CORIN SILBER</i></b>	
<b>Uniquement SIB:</b>	<b><i>Noir/Bleu/Écaille CORIN SILVER</i></b>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE VIII:</b>		
<b>Black/Blue/Red/Cream SMOKE/SILVER with WHITE</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s 01/02 61/62/63/64</b>
<b>Schwarz/Blau/Rot/Creme SMOKE/SILBER mit WEISS</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</b>
<b>Noir/Bleu/Roux/Crème SMOKE/SILVER et BLANC</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s 03/09</b>
		<b>MCO/NFO/SIB/TUA n/a/d/e s 03/09 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Only NFO:</b>	<b>Amber/Light amber SMOKE/SILVER with WHITE</b>	<b>NFO nt/at s 01/02 61/62/63/64</b>
<b>Nur NFO:</b>	<b>Amber/Hell amber SMOKE/SILBER mit WEISS</b>	<b>NFO nt/at s 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</b>
<b>Uniquement NFO:</b>	<b>Ambre/Ambre clair SMOKE/SILVER et BLANC</b>	<b>NFO nt/at s 03/09</b>
		<b>NFO nt/at s 03/09 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Tortie SMOKE with WHITE / Schildpatt SMOKE mit WEISS / Écaille SMOKE et BLANC</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s 01/02 61/62/63/64</b>
<b>Tortie SILVER with WHITE / Schildpatt SILBER mit WEISS / Écaille SILVER et BLANC</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</b>
		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s 03/09</b>
		<b>MCO/NFO/SIB/TUA f/g s 03/09 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Only NFO:</b>	<b>Amber/Light amber TORTIE SMOKE/SILVER with WHITE</b>	<b>NFO ft/gt s 01/02 61/62/63/64</b>
<b>Nur NFO:</b>	<b>Amber/Hell amber SCHILDPATT SMOKE/SILBER mit WEISS</b>	<b>NFO ft/gt s 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</b>
<b>Uniquement NFO:</b>	<b>ECAILLE Ambre/Ambre clair SMOKE/SILVER et BLANC</b>	<b>NFO ft/gt s 03/09</b>
		<b>NFO ft/gt s 03/09 11/12/22/23/24/25</b>
<b>Only SIB:</b>	<b><i>Black/Blue/Tortie CORIN SILVER with WHITE</i></b>	<b><i>SIB n/a/f/g su 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/21/63/64</i></b>
<b>Nur SIB:</b>	<b><i>Schwarz/Blau/Schildpatt CORIN SILBER mit WEISS</i></b>	<b><i>SIB n/a/f/g su 03/09 11/12/22/23/24/25</i></b>
<b>Uniquement SIB:</b>	<b><i>Noir/Bleu/Écaille CORIN SILVER et BLANC</i></b>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE IX:</b>		
<b>WHITE / WEISS / BLANC</b>		<b>MCO/NFO/SIB/TUA w 61/62/63/64</b>

**Standard NEM – CORIN - Recognised colour varieties / Anerkannte Farbvarietäten / Variétés de couleurs reconnues**

<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	The NEVA MASQUERADE are judged in four colour groups, i.e. only one certificate can be awarded in each group.	Die NEVA MASQUERADE werden in vier Farbgruppen gerichtet, d.h. in jeder Gruppe kann nur ein Zertifikat vergeben werden.	Les NEVA MASQUERADE sont jugés en quatre groupes de couleur, c'est-à-dire seulement un certificat peut être attribué pour chaque groupe.
	<i>CORIN (also known as sunshine, extreme sunshine and bimetallic) is only recognised for black and blue within the existing colour varieties of the Neva Masquerade.</i>	<i>CORIN (auch bekannt als sunshine, extreme sunshine und Blau innerhalb der existierenden Farbvarietäten der Neva Masquerade anerkannt.</i>	<i>CORIN (aussi connu sous le nom sunshine, extreme sunshine et bimetallic) reconnues uniquement en noir et bleu parmi les couleurs déjà existantes pour le Neva Masquerade.</i>

COLOUR / FARBE / COULEUR	EMS-Code
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE I:</b>	
Seal/Blue POINTED	NEM n/a
Seal/Blau POINTED	
Seal/Bleu POINTED	
Seal/Blue SMOKE POINTED	NEM n/a s
Seal/Blau SMOKE POINTED	
Seal/Bleu SMOKE POINTED	
Seal/Blue TABBY POINTED	NEM n/a 21
Seal/Blau TABBY POINTED	
Seal/Bleu TABBY POINTED	
Seal/Blue SILVER TABBY POINTED	NEM n/a s 21
Seal/Blau SILBER TABBY POINTED	
Seal/Bleu SILVER TABBY POINTED	
Seal/Blue GOLDEN TABBY POINTED	NEM n/a y 21
Seal/Blau GOLDEN TABBY POINTED	
Seal/Bleu GOLDEN TABBY POINTED	

<i>Seal/Blue CORIN TABBY POINTED</i>	<i>NEM n/a u 21</i>
<i>Seal/Blau CORIN TABBY POINTED</i>	
<i>Seal/Bleu CORIN TABBY POINTED</i>	
<i>Seal/Blue CORIN SILVER TABBY POINTED</i>	<i>NEM n/a su 21</i>
<i>Seal/Blau CORIN SILVER TABBY POINTED</i>	
<i>Seal/Bleu CORIN SILVER TABBY POINTED</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE II:</b>	
Seal/Blue POINTED with WHITE	NEM n/a 01/02/03/09
Seal/Blau POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu POINTED et BLANC	
Seal/Blue SMOKE POINTED with WHITE	NEM n/a s 01/02/03/09
Seal/Blau SMOKE POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu SMOKE POINTED et BLANC	
Seal/Blue TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a 01/02/03/09 21
Seal/Blau TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu TABBY POINTED et BLANC	
Seal/Blue SILVER TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a s 01/02/03/09 21
Seal/Blau SILBER TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu SILVER TABBY POINTED et BLANC	
Seal/Blue GOLDEN TABBY POINTED with WHITE	NEM n/a y 01/02/03/09 21
Seal/Blau GOLDEN TABBY POINTED mit WEISS	
Seal/Bleu GOLDEN TABBY POINTED et BLANC	
<i>Seal/Blue CORIN TABBY POINTED with WHITE</i>	<i>NEM n/a u 01/02/03/09 21</i>
<i>Seal/Blau CORIN TABBY POINTED mit WEISS</i>	
<i>Seal/Bleu CORIN TABBY POINTED et BLANC</i>	
<i>Seal/Blue CORIN SILVER TABBY POINTED with WHITE</i>	<i>NEM n/a su 01/02/03/09 21</i>
<i>Seal/Blau CORIN SILVER TABBY POINTED mit WEISS</i>	
<i>Seal/Bleu CORIN SILVER TABBY POINTED et BLANC</i>	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE III:**

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie POINTED	NEM d/e/f/g
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt POINTED	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu POINTED	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie SMOKE	NEM d/e/f/g s
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt SMOKE	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu SMOKE	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie TABBY POINTED	NEM d/e/f/g 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt TABBY POINTED	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu TABBY POINTED	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie SILVER TABBY POINTED	NEM d/e/f/g s 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt SILBER TABBY POINTED	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu SILVER TABBY POINTED	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie GOLDEN TABBY POINTED	NEM d/e/f/g y 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt GOLDEN TABBY POINTED	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu GOLDEN TABBY POINTED	

<i>Seal Tortie/Blue Tortie CORIN TABBY POINTED</i>	<i>NEM f/g u 21</i>
<i>Seal Schildpatt/Blau Schildpatt CORIN TABBY POINTED</i>	
<i>Ecaille Seal/Ecaille Bleu CORIN TABBY POINTED</i>	

<i>Seal Tortie/Blue Tortie CORIN TABBY POINTED</i>	<i>NEM f/g su 21</i>
<i>Seal Schildpatt/Blau Schildpatt CORIN TABBY POINTED</i>	
<i>Ecaille Seal/Ecaille Bleu CORIN TABBY POINTED</i>	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE IV:**

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie POINTED with WHITE	NEM d/e/f/g 01/02/03/09
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt POINTED mit WEISS	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu POINTED et BLANC	

Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie SMOKE POINTED with WHITE	NEM d/e/f/g s 01/02/03/09
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt SMOKE POINTED mit WEISS	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu SMOKE POINTED et BLANC	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie TABBY POINTED with WHITE	NEM d/e/f/g 01/02/03/09 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt TABBY POINTED mit WEISS	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu TABBY POINTED et BLANC	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie SILVER TABBY POINTED with WHITE	NEM d/e/f/g s 01/02/03/09 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt SILBER TABBY POINTED mit WEISS	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu SILVER TABBY POINTED et BLANC	
Red/Cream/Seal Tortie/Blue Tortie GOLDEN TABBY POINTED with WHITE	NEM d/e/f/g y 01/02/03/09 21
Rot/Creme/Seal Schildpatt/Blau Schildpatt GOLDEN TABBY POINTED mit WEISS	
Roux/Crème/Ecaille Seal/Ecaille Bleu GOLDEN TABBY POINTED et BLANC	
<i>Seal Tortie/Blue Tortie CORIN TABBY POINTED with WHITE</i>	<i>NEM f/g u 01/02/03/09 21</i>
<i>Seal Schildpatt/Blau Schildpatt CORIN TABBY POINTED mit WEISS</i>	
<i>Ecaille Seal/Ecaille Bleu CORIN TABBY POINTED et BLANC</i>	
<i>Seal Tortie/Blue Tortie CORIN TABBY POINTED with WHITE</i>	<i>NEM f/g su 01/02/03/09 21</i>
<i>Seal Schildpatt/Blau Schildpatt CORIN TABBY POINTED mit WEISS</i>	
<i>Ecaille Seal/Ecaille Bleu CORIN TABBY POINTED et BLANC</i>	

Standard BLH/BSH – CORIN – Recognised colour varieties / Anerkannte Farbvarietäten / Variétés de couleurs reconnues

COLOUR / FARBE / COULEUR	EMS-Code	Rem./ Anm.
WHITE / WEISS / BLANC	BLH/BSH w 61/62/63/67	A, B, C, F, K
Black/Blue/Chocolate/Lilac/Red/Cream/Cinnamon/Fawn Schwarz/Blau/Chocolate/Lila/Rot/Creme/Cinnamon/Fawn Noir/Bleu/Chocolat/Lilas/Roux/Crème/Cannelle/Faon	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/o/p	B
Black/Blue/Chocolate/Lilac/Cinnamon/Fawn TORTIE Schwarz/Blau/Chocolate/Lila/Cinnamon/Fawn SCHILDPATT ÉCAILLE Noir/Bleu/Chocolat/Lilas/Cannelle/Faon	BLH/BSH f/g/h/j/q/r	B
SMOKE	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r s	B
SILVER TIPPED	BLH/BSH n/a/b/c/o/p s 11 BLH/BSH d/e/f/g/h/j/q/r s 11	D, G, H, O B, G, H, O
<i>CORIN SILVER TIPPED</i>	<i>BLH/BSH n/a/b/c/o/p su 11 BLH/BSH f/g/h/j/q/r su 11</i>	<i>D, G, H, M, O B, G, H, M, O</i>
GOLDEN TIPPED	BLH/BSH n/a y 11	D, G, H, P
<i>CORIN TIPPED</i>	<i>BLH/BSH n/a u 11</i>	<i>D, G, H, N, P</i>
TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r 22/23/24/25	B, G
SILVER TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r s 22/23/24/25 62/64	B, E, G, I, O
<i>CORIN SILVER TABBY</i>	<i>BLH/BSH n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r su 22/23/24/25 62/64</i>	<i>B, E, G, I, M, O</i>
GOLDEN TABBY	BLH/BSH n/a y 22/23/24/25	D, G, P
<i>CORIN TABBY</i>	<i>BLH/BSH n/a u 22/23/24/25</i>	<i>D, G, N, P</i>
VAN / HARLEQUIN/HARLEKIN/ARLEQUIN	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r 01/02 61/62/63	A, B, C, J
BICOLOUR/BICOLORE	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r 03	A, B, C, J
Van / Harlequin/Harlekin/Arlequin SMOKE	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r s 01/02 61/62/63	A, B, C, J
Bicolour/Bicolore SMOKE	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r s 03	A, B, C, J
Van / Harlequin/Harlekin/Arlequin TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63	A, B, C, L
Bicolour/Bicolore TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/e/f/g/h/j/o/p/q/r 03 22/23/24/25	A, B, C, J

Van / Harlequin/Harlekin/Arlequin SILVER/ <b>CORIN SILVER</b> TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s/ <b>su</b> 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64	A, B, C, E, L, <b>M, O</b>
Bicolour/Bicolore SILVER/ <b>CORIN SILVER</b> TABBY	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s/ <b>su</b> 03 22/23/24/25 61/62/63/64	A, B, C, E, J, <b>M, O</b>
Bicolour/Bicolore GOLDEN TICKED TABBY	BLH/BSH n/a y 03 25	D, G, <b>P</b>
<b>Bicolour/Bicolore CORIN TICKED TABBY</b>	<b>BLH/BSH n/a u 03 25</b>	<b>D, G, P</b>
POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r 33	F
SMOKE POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s 33	F
TABBY POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r 21 33	F
SILVER TIPPED POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s 11 33	F, <b>M, O</b>
SILVER TABBY POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s 21 33	F, <b>M, O</b>
GOLDEN TIPPED POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r y 11 33	F, <b>N, P</b>
<b>CORIN TIPPED POINTED</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 11 33</b>	<b>F, N, P</b>
GOLDEN TABBY POINTED	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r y 21 33	F, <b>N, P</b>
<b>CORIN TABBY POINTED</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 21 33</b>	<b>F, N, P</b>
<b>CORIN SILVER TIPPED POINTED</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r su 11 33</b>	<b>F, N, O</b>
<b>CORIN SILVER TABBY POINTED</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r su 21 33</b>	<b>F, N, O</b>
POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r 01/02/03 33	F
SMOKE POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s 01/02/03 33	F
TABBY POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r 01/02/03 21 33	F
SILVER TIPPED POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r s 01/02/03 11 33	F, <b>M, O</b>
GOLDEN TIPPED POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r y 01/02/03 11 33	F, <b>N, P</b>
<b>CORIN TIPPED POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 01/02/03 11 33</b>	<b>F, N, P</b>
GOLDEN TABBY POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC	BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r y 01/02/03 21 33	F, <b>N, P</b>
<b>CORIN TABBY POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 01/02/03 21 33</b>	<b>F, N, P</b>
<b>CORIN SILVER TIPPED POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r su 01/02/03 11 33</b>	<b>F, N, O</b>
<b>CORIN SILVER TABBY POINTED with WHITE/mit WEISS/avec BLANC</b>	<b>BLH/BSH n/a/b/c/d/ef/g/h/j/o/p/q/r su 01/02/03 21 33</b>	<b>F, N, O</b>

<b>Eye colour/ Augenfarbe/ Couleur des yeux</b>	<b>A</b>	Deep blue	Dunkelblau	Bleu foncé
	<b>B</b>	Copper or deep orange	Kupferfarben oder dunkelorange	Cuivre ou orange foncé
	<b>C</b>	Odd eyed: one eye deep blue, the other one copper, deep orange or (yellowish) green	Odd eyed: ein Auge dunkelblau, das andere kupferfarben, dunkelorange oder (gelblich) grün	Impairs: un œil bleu foncé, l'autre cuivre, orange foncé ou vert(-jaunâtre)
	<b>D</b>	Green or blue green, green is preferred; outlined with the colour of the tipping/pattern	Grün oder blaugrün, grün bevorzugt; mit der Farbe des Tippings/Musters umrandet	Vert ou bleu-vert, vert de préférence; cerclés de la couleur du tipping/des marques
	<b>E</b>	Green or yellowish green; preferably green	Grün oder gelblich grün; grün bevorzugt	Vert ou vert-jaunâtre; vert de préférence
	<b>F</b>	Intense, deep Siamese blue	Intensives tiefes Siamblau	Bleu Siamois, intense et profond
<b>Coat colour/ Fellfarbe/ Couleur de la fourrure</b>	<b>G</b>	The <u>tipping/pattern</u> of the hairs is <u>dark</u>	Das <u>Tipping/die Zeichnung</u> der Haare ist <u>dunkel</u>	Le <u>tipping/dessin</u> est <u>foncé</u>
	<b>H</b>	In tipped cats, no distinction is made between shaded and shell cats: always apply EMS code 11 The back, flanks, head, ears and tail should be evenly tipped with the genetic color. Uniform tipping is more important than the tipping length on each hair.  The legs may show tipping diminishing towards the feet. They must be free of tabby markings.	Bei getippten Katzen wird kein Unterschied zwischen shaded and shell gemacht: verwende immer EMS Code 11. Rücken, Flanken, Kopf, Ohren und Schwanz sollen gleichmäßig in der genetischen Farbe getipped sein. Gleichförmiges Tipping ist wichtiger als die Tippinglänge auf jedem Haar. Die Beine dürfen zu den Pfoten hin ein abschwächendes Tipping zeigen. Die Beine müssen frei von Tabby-Zeichnung sein	Chez les chats tipped aucune distinction n'est faite entre shaded ou shell: toujours appliquer le code EMS 11. Le dos, les flancs, la tête, les oreilles et la queue doivent être également tipped avec la couleur génétique. Uniforme tipping est plus importante que la longueur de tipping sur chaque cheveu. Les membres peuvent montrer tipping diminuant vers les pattes. Ils doivent être exemptes de marques tabby.
<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	<b>I</b>	Cats with green and cats with copper/orange eye colour are judged in separate classes	Katzen mit grünen und Katzen mit kupfer-/ orangefarbenen Augen werden in getrennten Klassen gerichtet	Chats aux yeux verts et cuivre/orange sont jugées dans les classes différentes
	<b>J</b>	All recognised eye colours of a variety are judged together in the same class	Alle anerkannten Augenfarben einer Varietät werden zusammen in derselben Klasse gerichtet	Toutes les couleurs des yeux reconnues d'une variété sont jugées ensemble dans la même classe
	<b>K</b>	BLH/BSH w 61/67 are judged together in the same class	BLH/BSH w 61/67 werden zusammen in derselben Klasse gerichtet	BLH/BSH w 61/67 sont jugées ensemble dans la même classe
	<b>L</b>	All tabby patterns (21-25) of the same Van (01) resp. the same Harlequin (02) variety are judged together in the same class, regardless the eye colour	Alle Tabby-Muster (21-25) der gleichen Van (01) bzw. der gleichen Harlekin (02) Varietät werden zusammen in derselben Klasse gerichtet, unabhängig von der Augenfarbe	Tous les dessins tabby (21-25) de la même variété Van (02) resp. même variété Arlequin (02) sont jugés ensemble dans la même classe, quelle que soit la couleur des yeux
	<b>M</b>	<i>Known as copper light, bimetallic</i>	<i>Bekannt als copper light, bimetallic</i>	<i>Connu sous le nom de copper light, bimetallic</i>
	<b>N</b>	<i>Known as copper, akita, flaxen gold</i>	<i>Bekannt als copper, akita, flaxen gold</i>	<i>Connu sous le nom de copper, akita, flaxen gold</i>
	<b>O</b>	<i>'s' and 'su' are judged in the same class</i>	<i>'s' und 'su' werden in derselben Klasse gerichtet</i>	<i>'s' et 'su' sont jugés dans la même classe</i>
	<b>P</b>	<i>'y' and 'u' are judged in the same class</i>	<i>'y' und 'u' werden in derselben Klasse gerichtet</i>	<i>'y' et 'u' sont jugés dans la même classe</i>

**Standard KBL/KBS – CORIN – Recognised colour varieties / Anerkannte Farbvarietäten / Variétés de couleurs reconnues**

<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	Kurilean Bobtail Longhair and Kurilean Bobtail Shorthair are judged in one of the following colour variety groups; i.e. in each colour variety group a certificate can be awarded.	Kurilischer Bobtail Langhaar und Kurilischer Bobtail Kurzhaar werden in einer der folgenden Gruppen von Farbvarietäten gerichtet; i.e. in jeder dieser Gruppe von Farbvarietäten kann ein Zertifikat vergeben werden.	Bobtail Kourilien Poils Longs et Bobtail Kourilien Poils Courts sont jugés dans les groupes de couleurs suivants, pour chaque groupe de couleurs un certificat peut être délivré.
	<i>CORIN (also known as sunshine, extreme sunshine and bimetallic) is only recognised for black and blue within the existing colour varieties of the Kurilean Bobtail Longhair / Shorthair.</i>	<i>CORIN (auch bekannt als sunshine, extreme sunshine und Bimetallic) ist nur für Schwarz und Blau innerhalb der existierenden Farbvarietäten der Kurilischer Bobtail Langhaar / Kurzhaar anerkannt.</i>	<i>CORIN (aussi connu sous le nom sunshine, extreme sunshine et bimetallic) reconnues uniquement en noir et bleu parmi les couleurs déjà existantes pour le Bobtail Kourilien Poils Longs / Poils Courts.</i>

COLOUR / FARBE / COULEUR	EMS-Code
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE I:</b>	
White/Black/Blue	KBL/KBS w 61/62/63/64
Weiss/Schwarz/Blau	KBL/KBS n/a
Blanc/Noir/Bleu	
Black/Blue SMOKE	KBL/KBS n/a s
Schwarz/Blau SMOKE	
Noir/Bleu SMOKE	
Black/Blue AGOUTI	KBL/KBS n/a 22/23/24/25
Schwarz/Blau AGOUTI	
Noir/Bleu AGOUTI	
Black/Blue SILVER/ <i>CORIN SILVER</i> /GOLDEN/ <i>CORIN</i> AGOUTI	KBL/KBS n/a s/ <i>su/y/u</i> 11/12/22/23/24/25
Schwarz/Blau SILBER/ <i>CORIN SILBER</i> GOLDEN/ <i>CORIN</i> AGOUTI	
Noir/Bleu SILVER/ <i>CORIN SILVER</i> /GOLDEN/ <i>CORIN</i> AGOUTI	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE II:**

Black/Blue with WHITE	KBL/KBS n/a 01/02 61/62/63/64
Schwarz/Blau mit WEISS	KBL/KBS n/a 03/09
Noir/Bleu et BLANC	
Black/Blue SMOKE with WHITE	KBL/KBS n/a s 01/02 61/62/63/64
Schwarz/Blau SMOKE mit WEISS	KBL/KBS n/a s 03/09
Noir/Bleu SMOKE et BLANC	
Black/Blue AGOUTI with WHITE	KBL/KBS n/a 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Schwarz/Blau AGOUTI mit WEISS	KBL/KBS n/a 03/09 22/23/24/25
Noir/Bleu AGOUTI et BLANC	
Black/Blue SILVER/ <i>CORIN SILVER</i> /GOLDEN/ <i>CORIN</i> with WHITE	KBL/KBS n/a s/ <i>su</i> / <i>y</i> / <i>u</i> 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64
Schwarz/Blau SILBER/ <i>CORIN SILBER</i> /GOLDEN/ <i>CORIN</i> AGOUTI mit WEISS	KBL/KBS n/a s/ <i>su</i> / <i>y</i> / <i>u</i> 03/09 11/12/22/23/24/25
Noir/Bleu SILVER/ <i>CORIN SILVER</i> /GOLDEN/ <i>CORIN</i> AGOUTI et BLANC	

**GROUP/GRUPPE/GROUPE III:**

Red/Cream/Black/Blue TORTIE	KBL/KBS d/e/f/g
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT	
Roux/Crème/ Noir/Bleu ÉCAILLE	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE SMOKE	KBL/KBS d/e/f/g s
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT SMOKE	
Roux/Crème/Noir/Bleu ECAILLE SMOKE	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE AGOUTI	KBL/KBS d/e/f/g 22/23/24/25
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT AGOUTI	
Roux/Crème/Noir/Bleu ÉCAILLE AGOUTI	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE SILVER/GOLDEN AGOUTI	KBL/KBS d/e/f/g s/y 11/12/22/23/24/25
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT SILBER/GOLDEN AGOUTI	
Roux/Crème/ Noir/Bleu ÉCAILLE SILVER/GOLDEN AGOUTI	

<i>Black/Blue TORTIE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI</i>	<i>KBL/KBS f/g su/u 11/12/22/23/24/25</i>
<i>Black/Blue TORTIE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI</i>	
<i>Noir/Bleu ÉCAILLE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI</i>	
<b>GROUP/GRUPPE/GROUPE IV:</b>	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE with WHITE	KBL/KBS d/e/f/g 01/02 61/62/63/64
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT mit WEISS	KBL/KBS d/e/f/g 03/09
Roux/Crème/Noir/Bleu ÉCAILLE et BLANC	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE SMOKE with WHITE	KBL/KBS d/e/f/g s 01/02 61/62/63/64
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT SMOKE mit WEISS	KBL/KBS d/e/f/g s 03/09
Roux/Crème/Noir/Bleu ÉCAILLE SMOKE et BLANC	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE AGOUTI with WHITE	KBL/KBS d/e/f/g 01/02 21/22/23/24/25 61/62/63/64
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT AGOUTI mit WEISS	KBL/KBS d/e/f/g 03/09 22/23/24/25
Roux/Crème/Noir/Bleu ÉCAILLE AGOUTI et BLANC	
Red/Cream/Black/Blue TORTIE SILVER/GOLDEN AGOUTI with WHITE	KBL/KBS d/e/f/g s/y 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64
Rot/Creme/Schwarz/Blau SCHILDPATT SILVER/GOLDEN AGOUTI mit WEISS	KBL/KBS d/e/f/g s/y 03/09 11/12/22/23/24/25
Roux/Crème/Noir/Bleu ÉCAILLE SILVER/GOLDEN AGOUTI et BLANC	
<i>Black/Blue TORTIE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI with WHITE</i>	<i>KBL/KBS f/g su/u 01/02 11/12/21/22/23/24/25 61/62/63/64</i>
<i>Black/Blue TORTIE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI mit WEISS</i>	<i>KBL/KBS f/g su/u 03/09 11/12/22/23/24/25</i>
<i>Noir/Bleu ÉCAILLE CORIN SILVER/CORIN AGOUTI et BLANC</i>	

**General Part – CORIN – Colour descriptions / Farbbeschreibungen / Descriptions des couleurs**

**MODIFIERS / MODIFICATEURS**

**CORIN**

-u

	<p>CORIN is a generic term to describe a modifier, which is only available for use with agouti cats.</p> <p>CORIN affects eumelanin (black pigment) production into the cat's hair and is not available for use with red and cream cats. The EMS codes 'd' and 'e' may not be used with CORIN.</p> <p>CORIN is an autosomal recessive trait and is only recognised in the following breeds: SIB/NEM, BLH/BLH, KBL/KBS.</p> <p>The names used for the modifier in the different breeds are contained in the breed standard.</p>	<p>CORIN ist ein Oberbegriff für einen Modifikator, der nur für die Verwendung bei Agouti-Katzen verfügbar ist.</p> <p>CORIN beeinflusst die Produktion von Eumelanin (schwarzes Pigment) im Katzenhaar und ist nicht verfügbar für Verwendung bei roten und creme Katzen. Die EMS-Codes 'd' und 'e' dürfen bei CORIN nicht verwendet werden.</p> <p>CORIN ist ein autosomal-rezessives Merkmal und ist nur bei folgenden Rassen anerkannt: SIB/NEM, BLH/BSH, KBL/KBS.</p> <p>Die Namen, die für den CORIN-Modifikator in den verschiedenen Rassen verwendet werden, sind im Rassestandard enthalten.</p>	<p>CORIN est un terme générique pour décrire un modificateur qui sera disponible que pour les chats agouti.</p> <p>CORIN affecte uniquement la production d'eumélanine (pigment noir) dans les poils du chat et n'est pas disponible pour les chats roux et crèmes. Les codes EMS "d" et "e" ne peuvent pas être utilisés avec CORIN.</p> <p>CORIN est un trait autosomique récessif et n'est reconnu que dans les races suivantes : SIB/NEM, BLH/BSH, KBL/KBS.</p> <p>Les noms utilisés pour le modificateur dans les différentes races figurent dans le standard de la race.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CORIN TIPPED**

-u 11/12

<p><b>Coat colour/ Fellfarbe/ Couleur de la fourrure</b></p>	<p>The ground colour is more intensive on face and back, with a lighter shade down the flanks, on the belly and underside of the tail.</p> <p>Whisker pads, chin and chest and top of feet may be whitish/light cream.</p> <p>The tipping may be pushed out to very tips of the hair and may only be visible on the tip of the tail.</p>	<p>Die Grundfarbe ist auf Gesicht und Rücken intensiver, mit einem helleren Farbton an den Flanken, am Bauch und an der Unterseite des Schwanzes.</p> <p>Schnurrhaarpolster, Kinn, Brust und Fußrücken können weißlich/hellcremefarben sein.</p> <p>Das Tipping kann bis in die Haarspitzen vorgedrängt sein und nur an der Schwanzspitze sichtbar sein</p>	<p>La couleur de fond est plus intense sur la face et le dos, avec une teinte plus claire sur les flancs, sur le ventre et sous la queue.</p> <p>Les coussinets des moustaches, le menton, la poitrine et le dessus des pieds peuvent être blanchâtres/ crème clair.</p> <p>Le tipping peut être repoussée jusqu'au bout des poils et peut être visible uniquement sur le bout de la queue.</p>
<p><b>Nose leather/ Nasenspiegel/ Truffe</b></p>	<p>Pink to apricot without rim or with broken rim</p>	<p>Rosa bis Apricot ohne Nasenumrandung oder mit gebrochener Nasenumrandung</p>	<p>Rose à abricot sans contour ou avec contour cassé</p>
<p><b>Eye rims/ Augenumrandung/ Contour des yeux</b></p>	<p>Outlined with the colour of the pattern</p>	<p>Mit der Farbe des Musters umrandet</p>	<p>Cerclé de la couleur du dessin</p>
<p><b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b></p>	<p>Same colour as the tipping</p>	<p>In der Farbe des Tippings</p>	<p>De la même couleur que celle du tipping</p>

**CORIN TIPPED COLOUR VARIETIES/  
CORIN TIPPED FARBVARIETÄTEN/  
COULEURS DE CORIN TIPPED**

n/a/f/g u 11/12

<b>Ground colour/ Grundfarbe/ Couleur de base</b>	Very warm, from dark yellow to apricot	Sehr warm, dunkelgelb bis Apricot	Très chaud, du jaune foncé à l'abricot
<b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b>	As in the description for the corresponding base colour	Wie in der Beschreibung für die entsprechende Grundfarbe	Comme dans la description de la couleur de base correspondante
<b>CORIN tipped/ shaded/shell n/a/f/g u 11/12</b>	<u>Tipping:</u> as described in the corresponding tabby pattern. Hairs are tipped with the appropriate colour on pure golden coat	<u>Tipping:</u> wie bei dem entsprechenden Tabbymuster. Haare sind mit der passenden Farbe getippt auf einem reinen goldenen Fell	<u>Tipping:</u> comme dans le dessin tabby correspondant. Les poils sont tipté avec la couleur appropriée sur un fourrure d'or pur

**CORIN TABBY**

-u 22/23/24/25

<b>Pattern/ Muster/ Dessin</b>	Patterns as described for 22/23/24/25	Muster wie bei 22/23/24/25 beschrieben	Même description des dessins que pour les variétés 22/23/24/25
<b>Nose leather/ Nasenspiegel/ Truffe</b>	Pink to apricot without rim or with broken rim	Rosa bis Apricot ohne Nasenumrandung oder mit gebrochenem Nasenumrandung	Rose à abricot sans contour ou avec contour cassé
<b>Eye rims/ Augenumrandung/ Contour des yeux</b>	Outlined with the colour of the pattern	Mit der Farbe des Musters umrandet	Cerclé de la couleur du dessin
<b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b>	As for 22/23/24/25 varieties	Wie für 22/23/24/25 Varietäten	Idem aux variétés 22/23/24/25
<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A Corin Tabby is a tabby cat where the yellowish bands in the hair are wider. This gives in general a brighter/lighter expression of colour.</li> <li>There maybe a lighter shade down the flanks, on the belly and underside of the tail.</li> <li>Whisker pads, chin and chest and top of feet may be whitish/light cream.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eine Corin Tabby ist eine Tabby-Katze, bei der die gelblichen Bänder auf dem Haar breiter sind, wodurch sich generell eine hellere Ausprägung der Farbe ergibt.</li> <li>An den Flanken, am Bauch und an der Unterseite des Schwanzes kann es zu einem helleren Farbton kommen.</li> <li>Schnurrhaarkissen, Kinn, Brust und Fußrücken können weißlich/hellcremefarben sein.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur un Corin Tabby, les bandes jaunâtres sur les poils sont plus larges, ce qui donne en général une couleur plus claire.</li> <li>Il peut y avoir une teinte plus claire sur les flancs, sur le ventre et sous la queue.</li> <li>Les babines, le menton, la poitrine et le dessus des pieds peuvent être blanchâtres/ crème clair.</li> </ul>

**CORIN TABBY COLOUR VARIETIES**  
**CORIN TABBY FARBVARIETÄTEN**  
**VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN TABBY**

n/a/f/g u 22/23/24/25

<b>Ground colour/ Grundfarbe/ Couleur de base</b>	Very warm, from dark yellow to apricot	Sehr warm, dunkelgelb bis Apricot	Très chaud, du jaune foncé à l'abricot
<b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b>	As in the description for the corresponding base colour	Wie in der Beschreibung für die entsprechende Grundfarbe	Comme dans la description de la couleur de base correspondante

<b>Pattern/ Muster/ Dessin</b>	<b>Coat colour</b>	<b>Fellfarbe</b>	<b>Couleur de la fourrure</b>
<b>CORIN tabby</b> n/a/f/g u 22/23/24/25	<u>Pattern:</u> Visibility can be variable due to the wider hair bands and as described in the corresponding tabby pattern. Hairs are tipped/ticked/tabby patterned with the appropriate colour.	<u>Muster:</u> Die Sichtbarkeit kann aufgrund der breiteren Haarbänder und wie im entsprechenden Tabby-Muster beschrieben, unterschiedlich sein. Die Haare sind in der entsprechenden Farbe getippt/getickt/tabby gemustert.	<u>Dessin:</u> La visibilité peut être variable en raison des bandes de poils plus larges et comme décrit dans le dessin tabby correspondant. Les poils sont tipped/ticked/tabby de la couleur appropriée.

**CORIN AGOUTI with WHITE COLOUR VARIETIES**  
**CORIN AGOUTI mit WEISS FARBVARIETÄTEN**  
**VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN AGOUTI avec BLANC**

n/a/f/g u 01/02/03/09 11/12/21/22/23/24/25

n/a/f/g 01/02/03/09 11/12/21/22/23/24/25	<ul style="list-style-type: none"> <li>For colour varieties with white the above mentioned descriptions apply analogously.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Für die Farbvarietäten mit Weiss gelten die obigen Beschreibungen entsprechend.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les variétés avec blanc les descriptions ci-dessus sont valables.</li> </ul>
---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CORIN SILVER/SILBER AGOUTI**

-su 11/12/21/22/23/24/25

<b>Coat colour/ Fellfarbe/ Couleur de la fourrure</b>	Ground colour is pure pale silver. Coat on the forehead, top of head, body and outer part of legs shows three colours: white at the base, beige to warm yellow in the middle and tipped in the basic colour pattern.	Die Grundfarbe ist reines helles Silber. Das Fell an der Stirn, am Oberkopf, am Körper und an den Außenseiten der Beine weist drei Farben auf: Weiß an der Basis, Beige bis warmes Gelb in der Mitte und Tipped im Grundfarbmuster.	La couleur de fond est argent pâle pur. Le pelage du front, du dessus de la tête, du corps et de la partie extérieure des pattes présente trois couleurs : blanc à la base, beige à jaune chaud au milieu et avec tipping dans la couleur de base
<b>Nose leather/ Nasenspiegel/ Truffe</b>	Pink to apricot without rim	Rosa bis Apricot ohne Rand	Rose à abricot sans contour

<b>Eye rims/ Augenumrandung/ Contour des yeux</b>	Outlined with the colour of the pattern	Mit der Farbe des Musters umrandet	Cerclé de la couleur du dessin
<b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b>	As in the description for the corresponding base colour	Wie in der Beschreibung für die entsprechende Grundfarbe	Comme dans la description de la couleur de base correspondante
<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kittens can be born showing minimal warmth in the colour. The warmth in the colour develops at an early age and continues to develop into adulthood.</li> <li>• Extreme expression can result in minimal ground colour and/or minimal base colour tipping For -su 21-24, warmer markings may be visible on the chest, belly and legs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jungtieren können mit minimaler Wärme in der Farbe geboren werden. Die Wärme der Farbe entwickelt sich bereits in jungen Jahren und entwickelt sich bis ins Erwachsenenalter weiter.</li> <li>• Ein extremer Ausdruck kann zu einer minimalen Grundfarbe und/oder einem minimalen Tipping führen</li> <li>• Bei -su 21-24 können wärmere Abzeichen an Brust, Bauch und Beinen sichtbar sein</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chatons peuvent naître avec une chaleur minimale dans la couleur. La chaleur de la couleur se développe dès le plus jeune âge et continue de se développer jusqu'à l'âge adulte.</li> <li>• Une expression extrême peut entraîner une couleur de base minimale et/ou un tipping minimal de la couleur de base</li> <li>• Pour les -su 21-24, des marques plus chaudes peuvent être visibles sur la poitrine, le ventre et les pattes.</li> </ul>

**CORIN SILVER AGOUTI COLOUR VARIETIES  
CORIN SILBER AGOUTI FARBVARIETÄTEN  
VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN SILVER**

**n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r su 11/12/22/23/24/25**

<b>n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r su 11/12/22/23/24/25</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• For colour varieties, the abovementioned descriptions apply analogously.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Für die Farbvarietäten gelten die obigen Beschreibungen entsprechend.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les variétés les descriptions ci-dessus sont valables.</li> </ul>
---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CORIN SILVER AGOUTI with WHITE COLOUR VARIETIES  
CORIN SILBER AGOUTI mit WEISS FARBVARIETÄTEN  
VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN SILVER AGOUTI avec BLANC**

**n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r su 01/02/03/09 11/12/21/22/23/24/25**

<b>n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r su 01/02/03/09 11/12/21/22/23/24/25</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• For colour varieties with white the above mentioned descriptions apply analogously.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Für die Farbvarietäten mit Weiss gelten die obigen Beschreibungen entsprechend.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les variétés avec blanc les descriptions ci-dessus sont valables.</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CORIN AGOUTI POINTED**

-u 11/21 33

Pattern/ Muster/ Dessin	Rem./ Anm./ Rem	Coat colour	Fellfarbe	Couleur de la fourrure
	<b>1</b>	<u>Body colour:</u> Pale cream  <u>Point colour:</u> Warm agouti markings in the corresponding basic point colour.	<u>Körperfarbe:</u> Helles creme  <u>Abzeichenfarbe:</u> Warme Agouti-Zeichnungen in der entsprechenden Abzeichenfarbe.	<u>Couleur du corps:</u> Crème pâle  <u>Couleur des points:</u> Marquages agouti dorés dans la couleur de point de base correspondante.
	<b>2</b>	Hairs are tipped (11) / tabby (21) patterned with the appropriate colour. Whisker pads, chin and chest and top of feet may be whitish/light cream.	Die Haare sind tipped (11) / tabby (21) und in der entsprechenden Farbe gemustert. Schnurrhaarkissen, Kinn, Brust und Fußrücken können weißlich/hellcremefarben sein.	Les poils sont tipped (11) / tabby (21) avec la couleur appropriée. Les coussinets des moustaches, le menton, la poitrine et le dessus des pieds peuvent être blanchâtres/ crème clair
<b>Nose leather/ Nasenspiegel/ Truffe</b>	Pink to apricot without rim		Rosa bis Apricot ohne Rand	Rose à abricot sans rebord
<b>Eye rims/ Augenumrandung/ Contour des yeux</b>	Outlined with the colour of the pattern		Mit der Farbe des Musters umrandet	Cerclé de la couleur du dessin
<b>Paw pads/ Fußballen/ Coussinets</b>	As in the description for the corresponding base colour		Wie in der Beschreibung für die entsprechende Grundfarbe	Comme dans la description de la couleur de base correspondante
<b>Remarks/ Anmerkungen/ Remarques</b>	<b>1</b>	EMS Code 21 is used for all pointed tabby varieties	EMS-Code 21 wird für alle Tabby Varietäten mit Maskenabzeichen verwendet	EMS code 21 est utilisé pour tous les variétés tabby pointus
	<b>2</b>	EMS Code 11 is only available for BLH/BSH.	EMS-Code 11 ist nur für BLH/BSH verfügbar.	EMS code 11 n'est disponible que pour BLH/BSH.

**CORIN AGOUTI POINTED COLOUR VARIETIES  
CORIN AGOUTI-POINTS FARBVARIETÄTEN  
VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN AGOUTI POINT**

n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 11/21 33

n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 11/21 33	<ul style="list-style-type: none"> <li>For colour varieties, the above mentioned descriptions apply analogously.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Für die Farbvarietäten gelten die obigen Beschreibungen entsprechend.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les variétés les descriptions ci-dessus sont valables.</li> </ul>
------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CORIN AGOUTI POINTED with WHITE COLOUR VARIETIES**  
**CORIN AGOUTI-POINTS mit WEISS FARBVARIETÄTEN**  
**VARIÉTÉS DE COULEURS CORIN AGOUTI POINT avec BLANC**

n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 01/02/03/09 11/21 33

<p>n/a/b/c/f/g/h/j/o/p/q/r u 01/02/03/09 11/21 33</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• For colour varieties with white the above mentioned descriptions apply analogously.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Für die Farbvarietäten mit Weiss gelten die obigen Beschreibungen entsprechend.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les variétés avec blanc les descriptions ci-dessus sont valables.</li> </ul>
---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIFe	JSC / BC RAG RSK / RK RAG CJS / CdR RAG	Proposal / Antrag / Proposition 3.1	Standards	RAG
Standard RAG				

<p><del>The Ragdoll appears in three patterns: Colourpoint, Bicolour and Mitted (agouti or non-agouti) — and 20 colour varieties — altogether 60 varieties.</del>  <i>The three patterns colourpoint, mitted and bicolour are important characteristics for the Ragdoll breed.</i></p>	<p><del>Die Ragdoll gibt es in 3 Mustern: Colourpoint, Mitted und Bicolour (agouti oder non-agouti) — und 20 Farben — insgesamt 60 verschiedene Varietäten.</del>  <i>Die drei Zeichnungen colourpoint, mitted und bicolour sind wichtige Merkmale für die Rasse Ragdoll</i></p>	<p><del>Le Ragdoll existe en trois patrons: Colourpoint, Mitted et Bicoloure (agouti ou non-agouti) — et en 20 variétés de couleurs — au total 60 variétés.</del>  <i>Les trois répartitions de couleur, colourpoint, mitted and bicolour, sont des caractéristiques importantes pour la race Ragdoll.</i></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Eyes/Augen/Yeux</b> <b>Colour/ Farbe/Couleur</b></p>	<p>Blue, the more intensive the better. <del>in relation to</del> <del>the body colour</del></p>	<p>Blau, je intensiver desto besser. <del>in Relation zur</del> <del>Körperfarbe</del></p>	<p>Bleu, le plus intense possible. <del>en rapport avec la</del> <del>couleur du corps.</del></p>
----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>B</b>	<p><u>Points:</u> – ears, mask and tail – to be well defined. The mask to have an inverted white "V" <i>as symmetric as possible, which includes the nose leather. Chin is white.</i></p> <p><del>Body colour is to be a shade lighter than the points;</del> with or without white spots on the back. <i>A white patch on genitals is allowed.</i></p> <p>Belly white and without spots. <del>Preference is given to white legs.</del> <i>The ideal is completely white feet and legs, the body colour must not extend down and cover more than one third of the legs.</i></p> <p><i>A small spot on legs/feet is tolerated.</i></p> <p><u>Paw pads: pink</u></p>	<p><u>Points:</u> – Ohren, Maske und Schwanz – sollen gut abgegrenzt sein. Die Maske muss ein umgekehrtes weißes "V" aufweisen, <i>so symmetrisch als möglich, einschließlich des Nasenleder. Das Kinn ist weiß.</i></p> <p><del>Körperfarbe: etwas heller als die Points;</del> mit oder ohne weiße Flecken am Rücken. <i>Ein weißer Punkt auf Genitalien ist erlaubt.</i></p> <p>Bauch weiß und ohne Flecken. <del>Weißer Beine werden bevorzugt.</del> <i>Ideal sind komplett weiße Beine und Pfoten, die Körperfarbe darf nicht nach unten reichen und mehr als ein Drittel der Beine bedecken.</i></p> <p><i>Ein kleiner Fleck an den Beinen/Pfoten wird toleriert</i></p> <p><u>Fußballen: rosa</u></p>	<p><u>Points:</u> – oreilles, masque et queue – doivent être bien marqués. Le masque doit présenter un "V" blanc inversé <i>aussi symétrique que possible, incluant la truffe. Le menton est blanc.</i></p> <p><del>Couleur du corps: d'une nuance un peu plus claire que celle des points,</del> avec ou sans taches blanches sur le dos. <i>Une portion de blanc sur les parties génitales est autorisée.</i></p> <p>Le ventre est blanc, sans tache. <del>Des membres blancs sont préférés.</del> <i>L'idéal sont des pieds et des membres complètement blancs, la couleur du corps ne doit pas s'étendre vers le bas et couvrir plus d'un tiers des membres.</i> <i>Une petite tache sur un membre/pied est tolérée.</i></p> <p><u>Coussinets : rose</u></p>
<b>C</b>	<p>Points well defined and in harmony with the body colour, as in the Colourpoint. White chin, with or without a white narrow stripe/markings on the bridge of the nose up to the forehead. Narrow white stripe/markings is allowed on the muzzle as long as it follows the median line down into the chin.</p>	<p>Points gut abgegrenzt und mit der Körperfarbe harmonisierend, wie bei den Colourpoint. Weißes Kinn, mit oder ohne einem schmalen weißen Streifen/Zeichnung auf dem Nasenrücken hinauf bis zur Stirn. Ein schmaler weißer Streifen/Zeichnung auf der Schnauze ist erlaubt, solange er entlang der Medianlinie herunter zum Kinn liegt.</p>	<p>Les points bien définis et en harmonie avec la couleur du corps, comme pour les Colourpoint. Menton blanc, avec ou sans une étroite raie/marque blanche sur le dessus du nez jusqu'au front.  Une étroite raie/marque blanche est permise sur le museau tant qu'elle suit la ligne médiane jusqu'au menton.</p>

<p>White stripe extends from the bib and runs down the underside between the front legs to the base of the tail. <b>A white patch on genitals is allowed.</b></p> <p>White mittens on the front <b>feet, legs-maximum up to metacarpals. Lower mittens allowed as long as every toe is white. No dark spot on the white front mittens</b></p> <p>Hind legs white, minimum up to the heel and maximum to the middle of the thigh Coloured <b>small</b> spot(s) in this area <b>is are</b> acceptable.</p> <p><u>Nose leather</u>: analogous to the colour of the points or pink <u>Paw pads</u>: pink <b>and/or analogous to the colour of the points</b></p>	<p>Ein weißer Streifen, beginnend am Lätzchen, zieht sich nach unten zwischen den Vorderbeinen bis zum Schwanzansatz durch. <b>Ein weißer Punkt auf den Genitalien ist erlaubt.</b></p> <p>Weiße Handschuhe an den Vorderpfoten; <b>maximal bis zu den Mittelhandknochen. Mehr Farbanteil ist erlaubt, sofern jeder Zeh weiß ist. Kein Fleck auf den vorderen Fäustlingen.</b></p> <p>Die Hinterbeine sollen mindestens bis zur Ferse und maximal bis zur Mitte des Oberschenkels weiß sein. <b>Farbige Flecken sind in diesem Bereich zulässig. Ein farbiger kleiner Fleck in diesem Bereich ist zulässig.</b></p> <p><u>Nasenspiegel</u>: entsprechend der Farbe der Points oder rosa <u>Fußballen</u>: rosa <b>und/oder analog zur Farbe der Punkte oder rosa</b></p>	<p>Une bande blanche part de la collerette, passe par le ventre, entre les membres antérieurs et se termine sous la base de la queue. <b>Une portion de blanc sur les parties génitales est autorisée.</b></p> <p>Des mitaines blanches sur les <b>membres pieds antérieurs maximum jusqu'au métacarpe. Des mitaines minimales sont autorisées pour autant que tous les doigts soient blancs. Pas de tache foncée sur les mitaines des membres antérieurs.</b></p> <p>Les membres postérieurs doivent être blancs au minimum jusqu'au talon et au maximum jusqu'au milieu de la cuisse. <b>Des taches Une petite tache colorées dans cette zone sont est acceptables dans ce domaine.</b></p> <p><u>Truffe</u> : analogue à la couleur des points ou rose <u>Coussinets</u> : rose <b>et/ou analogue à la couleur des points ou rose</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Faults precluding the certificate / Fehler, die ein Zertifikat ausschließen</b> <b>Défauts excluant l'attribution du certificat</b></p>	<b>C</b>	<p><b><u>Head</u>: Lack of white chin</b></p> <p><b><u>Coat</u>: Broken or lack of white belly stripe</b></p> <p><b><u>Legs</u>: White mittens higher than metacarpals or running up to the reverse side of the front feet</b></p>	<p><b><u>Kopf</u>: Fehlendes weißes Kinn</b></p> <p><b><u>Fell</u>: Gebrochener oder fehlender weißer Bauchstreifen</b></p> <p><b><u>Beine</u>: Weiße Fäustlinge, die höher sind als die Mittelhandknochen oder die bis zur Rückseite der Vorderpfoten reichen</b></p>	<p><b><u>Tête</u> : absence de menton blanc</b></p> <p><b><u>Fourrure</u> : ligne blanche interrompue ou absente sur le ventre</b></p> <p><b><u>Membres</u> : des mitaines blanches plus hautes que le métacarpe ou remontant sur la face arrière des membres antérieurs.</b></p>
	<b>F</b>	<p><b><u>Ears</u>: White on ears</b></p> <p><b><u>Tail</u>: White on tail</b></p> <p><b><u>Head</u>: Any coloured markings/spots in the white area including the chin</b></p>	<p><b><u>Ohren</u>: Weiß an den Ohren</b></p> <p><b><u>Schwanz</u>: Weiß am Schwanz</b></p> <p><b><u>Kopf</u>: Alle farbigen Markierungen/Flecken im weißen Bereich, einschließlich des Kinns</b></p>	<p><b><u>Oreilles</u> : blanc sur les oreilles</b></p> <p><b><u>Queue</u> : blanc sur la queue</b></p> <p><b><u>Tête</u> : toutes marques/taches de couleur sur le blanc, menton inclus</b></p>
<b>Faults</b>	<b>E</b>	<b><u>Coat</u>: any white spots</b>	<b><u>Fell</u>: jeder Weisse Fleck</b>	<b><u>Fourrure</u> : toute tache blanche</b>

<b>Head/ Kopf/ Tête</b>	general shape, nose, forehead, cheeks and muzzle, jaw and teeth, chin shape and size of the eyes	allgemeine Form, Nase, Stirn, Wangen und Schnauze, Gebiss und Kiefer, Kinn Form und Größe der Augen	forme générale, nez, front, joues et museau, mâchoires et denture, menton, forme et grandeur des yeux	<b>25-20</b>
<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b>	colour and pattern	Farbe und Muster	couleur et dessin	<b>20 25</b>

FIFe	JSC / BC ACL/ACS RSK / RK ACL/ACS CJS / CdR ACL/ACS	Proposal / Antrag / Proposition 3.2	Standards	ACL/ACS
Standard ACL/ACS				

<b>EARS / OHREN / OREILLES</b>	Wide at the base and open, curving back in a smooth arc when viewed from the front and the rear.  <i>There shall not be an abrupt change of direction of the curl, nor pinch, horizontal, or vertical crimp. The interior surface shall not appear corrugated.</i>  Tips are rounded and flexible. Furnishings are desirable.	Weit am Ansatz und offen, in sanftem Bogen nach hinten gebogen, wenn man sie von vorne und von hinten betrachtet.  <i>Es darf weder zu einer abrupten Richtungsänderung des Curls, noch zu einer Quetschung oder einem horizontalen oder vertikalen Knick kommen. Die Innenfläche darf nicht gewellt erscheinen.</i> Spitzen gerundet und biegsam. Behaarung wünschenswert.	Larges à la base et ouvertes, vu de face ou de l'arrière courbées vers l'arrière en un arc doux.  <i>Il ne doit pas y avoir de changement brusque de direction, sans courbe douce, ni de pincement, plis horizontaux ou verticaux. La surface intérieure ne doit pas paraissant ridée.</i>  Bouts arrondis et flexibles. La présence de poils à l'intérieur des oreilles est souhaitable.
--------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIFe	JSC / BC MCO RSK / RK MCO CJS / CdR MCO	Proposal / Antrag / Proposition 3.3	Standards	MCO
Standard MCO				

<b>General/ Allgemein/ Généralités</b>	<i>Origin/ Herkunft/ Origine</i>	The Maine Coon is a natural breed of amiable character that traces its origin to the working cat found on the farms of Northeast America.	Die Maine Coon ist eine natürliche Rasse mit liebenswürdigem Charakter, die ihren Ursprung in den "working cats" der Farmen von Nordost-Amerika hat.	Le Maine Coon est une race naturelle, au caractère agréable. Les fermiers d'Amérique du Nord Est les ont utilisés pour leurs capacités de chasseur.
	Appearance/ Gesamteindruck/ Apparence	The <del>breed of the</del> Maine Coon is large framed with a square outline of the head, large ears, broad chest, solid bone structure, a long, hard muscled, rectangular body and a long flowing tail. Good muscle tone and density give the cat the appearance of power and robustness.  <i>The Maine Coon should always be in good balance and proportion with no feature of the cat being exaggerated.</i>	<del>Die Rasse d</del> er Maine Coon ist großformatig, mit kantigem Kopfumriss und großen Ohren, breitem Brustkorb, starkem Knochenbau, einem langen hart bemuskelten rechteckigen Körper und einem langen wehenden Schwanz. Gute Muskelspannung und Festigkeit geben der Katze einen Ausdruck von Kraft und Robustheit.  <i>Die Maine Coon sollte immer in guter Balance und Proportion sein ohne dass ein Merkmal der Katze übertrieben wird.</i>	Le Maine Coon est un grand chat aux contours de tête anguleux avec de grandes oreilles. La poitrine est large. L'ossature est solide, le corps est long et rectangulaire, très musclé, la queue est longue et flottante. La fermeté et la densité des muscles donnent à ce chat une apparence de puissance et de robustesse.  <i>Le Maine Coon doit toujours être en bon équilibre et en bonne proportion sans qu'aucune caractéristique du chat ne soit exagérée.</i>

Head/ Kopf/ Tête	Shape/ Form/ Forme	Medium in size <b>to the body</b> ; square <b>d</b> outline. <b>Upper part of the head broader than the muzzle.</b> <b>Enough height to create a</b> profile with a gentle concave slope. <b>Mature males may have larger and broader heads than females</b>	Mittelgroß <b>für den Körper</b> ; kantiger Kopfumriss. <b>Der obere Teil des Kopfes ist breiter als die Schnauze.</b> <b>Ausreichend hoch, um ein</b> Profil mit einer sanften konkaven Neigung <b>zu erstellen.</b> <b>Vollentwickelte Kater können größere und breitere Köpfe als Kätzinnen haben.</b>	De taille moyenne <b>par rapport au corps</b> , au contour carré. <b>La partie supérieure de la tête est plus large que le museau.</b> <b>Hauteur suffisante pour créer un</b> profil avec une légère courbe concave. <b>Les mâles adultes doivent avoir la tête plus grande et large que les femelles.</b>
	Chin/ Kinn/ Menton	Firm, <b>broad and deep enough to complete the square outline of the muzzle.</b> In vertical alignment with nose and upper lip.	Fest, <b>breit und tief genug, um den quadratischen Umriss der Schnauze zu vervollständigen.</b> In senkrechter Linie mit Nase und Oberlippe.	Ferme, <b>suffisamment large et profond pour compléter le contour carré du museau.</b> Forme une ligne verticale avec le nez et la lèvre supérieure.
Ears/ Ohren/ Oreilles	Shape/ Form/ Forme	Large, wide at the base, <b>straight outlines and moderately pointed.</b> <b>In adults not higher than 1 and half time the width of the base.</b> Lynx-tufts are desirable. Tufts of hair in the ears extend beyond outer edges of ears.	Groß, breit am Ansatz, <b>gerade Umrisse und mäßig spitz zulaufend.</b> <b>Bei Erwachsenen nicht höher als das Anderthalbfache der Breite der Basis</b> Luchs-Pinselchen sind erwünscht. Haarbüschel in den Ohren ragen über den äußeren Ohrenrand hinaus.	Grandes, larges à la base, <b>aux contours droits et moyennement pointus.</b> <b>Chez les adultes, pas plus de 1 fois et demie la largeur de la base.</b> Des plumets sont souhaités. Des touffes de poils intérieurs dépassent du bord extérieur des oreilles.
	Placement/ Platzierung/ Placement	Set <b>fairly</b> high on head with a <b>n very slight</b> outward tilt <b>between eleven and one o'clock.</b> Ears should be placed one ear's width apart.  The width extends slightly in older cats.  Lower base set just slightly further back than upper base.	<b>Sitzen ziemlich hoch auf dem Kopf, mit einer Neigung nach außen zwischen 11 und 1 Uhr.</b> Der Ohrenabstand sollte eine Ohrbreite sein.  Der Abstand wird bei älteren Katzen etwas größer. Der untere Ansatz ist etwas weiter als der obere Ansatz nach hinten versetzt.	<b>Attaché assez haut sur la tête avec une inclinaison vers l'extérieur entre onze heures et une heure.</b> La distance entre les oreilles devrait être de la largeur d'une oreille. Cette distance s'agrandit quand les chats prennent de l'âge. La base inférieure de l'oreille est placée légèrement en arrière par rapport à la base supérieure.
Eyes/ Augen/ Yeux	Shape/ Form/ Forme	<b>Oval</b> , large <b>and expressive.</b> Appear round when wide open. Widely <b>and not deep</b> set.  <del>Slightly oval, but not almond shaped.</del>  Set slightly slanted towards the outer base of the ear.	<b>Oval</b> , Groß und <b>ausdrucksstark.</b> Erscheinen rund, wenn sie weit offen sind. Weit auseinanderstehend <b>und nicht tief angesetzt.</b> <del>Leicht oval, aber nicht mandelförmig, erscheinen rund, wenn sie weit offen sind.</del> Leicht schräg in Richtung äußerem Ohransatz gesetzt.	<b>Ovales</b> , grands et <b>expressives.</b> Paraissent ronds quand ils sont bien ouverts. Bien écartés <b>et pas enfoncés.</b>  <del>Légèrement ovales, mais pas en forme d'amande.</del> Placés légèrement en oblique vers la base extérieure de l'oreille.

<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b>	Structure/ Struktur/ Structure	All weather coat. Dense. Short on head, shoulders and legs, becoming gradually longer down the back and sides, with long, full shaggy baggy trousers on the hind legs and belly fur. A frill is expected.  Texture silky. Coat has distinct body, falling smoothly. The undercoat is soft and fine, covered by the <del>coarse</del> <b>firm</b> smooth outercoat. <b>Length of coat and density of undercoat vary with seasons.</b>	Allwetterfell. Dicht. Kurz am Kopf, den Schultern und den Beinen, allmählich entlang des Rückens und an den Seiten nach hinten länger werdend, mit langen, vollen strähnigen Pluderhosen an den Hinterbeinen und langem strähnigem Fell am Bauch. Eine Halskrause wird erwartet. Textur seidig. Das Fell hat Stand, ist glatt fallend. Die Unterwolle ist weich und fein, von dem <del>grobe</del> , <b>festen</b> , glatten Deckhaar bedeckt. <b>Die Länge des Fells und die Dichte der Unterwolle variieren mit den Jahreszeiten.</b>	Fourrure adaptée à tous les temps. Dense. Courte sur la tête, les épaules et les membres, s'allonge sur le dos et les flancs. D'importantes culottes bien fournies longues, hirsutes et flottantes. Fourrure fournie sous le ventre. Colletterette souhaitée.  Texture soyeuse. Fourrure avec beaucoup de corps qui tombe avec souplesse. Sous poil doux et fin recouvert d'un poil de jarre <del>ru</del> <b>ferme</b> et retombant. <b>Longueur de fourrure et densité du sous-poil varient selon les saisons.</b>
<b>Condition</b>		<del>The Maine Coon should always be in good balance, condition and proportion.</del>	<del>Die Maine Coon sollte immer in guter Balance, Kondition und Proportion sein.</del>	<del>Bon équilibre des proportions et bonne condition indispensables.</del>

<b>Head/ Kopf/ Tête</b>	general shape, shape of nose, cheeks and muzzle, jaw and teeth, forehead, chin	allgemeine Form, Form der Nase, Wangen und Schnauze, Kiefer und Gebiss, Stirn, Kinn	forme générale, forme du nez, joues et museau, mâchoires et denture, front, menton	<b>25</b> <b>20</b>	<b>40</b>
	shape, <b>size</b> and placement of ears	Form, <b>Größe</b> und Platzierung der Ohren	forme, <b>taille</b> et placement des oreilles	<b>10</b>	
	shape, <b>size</b> and placement of eyes	Form, <b>Größe</b> und Stellung der Augen	forme, <b>taille</b> et placement des yeux	<b>5</b> <b>10</b>	

<b>FIFe</b>	<b>JSC / BC BEN</b> <b>RSK / RK BEN</b> <b>CJS / CdR BEN</b>	<b>Proposal / Antrag / Proposition 3.4</b>	<b>Standards</b>	<b>BEN</b>
<b>Standard BEN</b>				

<b>Appearance/ Gesamt- eindruck/ Apparence</b>	The Bengal is a <b>shorthair</b> domestic cat, which has the physical features of the small forest dwelling Felis Bengalensis or Leopard cat.  A cat with a basic "feral" appearance and the loving dependable temperament of the domestic cat. Alert appearance. The Bengal is sleek and very muscular.	Die Bengalkatze ist eine <b>kurzhaarige</b> domestizierte Katze mit den physischen Eigenschaften der im Dschungel lebenden kleinen Felis Bengalensis oder Leopardkatze. Sie ist eine Katze mit "wildem" Aussehen und dem lebenswerten anhänglichen Temperament einer domestizierten Katze. Aufgeweckte Erscheinung. Die Bengalkatze ist geschmeidig und sehr muskulös.	Le Bengal est un chat domestique <b>à poils courts</b> possédant les caractéristiques physiques du petit chat sauvage Felis bengalensis ou «chat léopard».  Un chat à l'apparence sauvage et au tempérament affectueux du chat domestique.  Vif d'allure. Le Bengal est très musclé à l'aspect luisant.
------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Chin/ Kinn/ Menton</b>	<b>Wide, medium depth in balance with the muzzle</b>	<b>Breit, mitteltief, im Gleichgewicht mit der Schnauze</b>	<b>Large, profondeur moyenne, équilibré avec le museau</b>
-----------------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b> Structure/ Struktur	Short <del>to medium length</del> . Allowance for slightly longer coat in kittens. Texture is thick, luxurious, unusually soft to the touch <del>preferably showing</del> <b>may show glitter</b> .	Kurz <del>bis mittellang</del> . Bei Jungtieren ist ein etwas längeres Fell erlaubt. Die Textur ist dicht, luxuriös, ungewöhnlich weich anzufassen, <del>es wird bevorzugt wenn das Fell</del> <b>Glitzer aufweist und kann Glitzer aufweisen</b> .	Courte <del>à moyenne</del> . La robe des chatons peut être légèrement plus longue. Texture épaisse, voluptueuse, exceptionnellement douce au toucher, <b>et peut être</b> scintillante <del>de</del> <b>préférence</b> .
---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**REMARKS / ANMERKUNGEN / REMARQUES**

<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b>	A mousy undercoat, <b>in cats up to 1 year old</b> , should not be penalised.	Eine mausfarbene Unterwolle <b>bei Katzen bis zu einem Jahr</b> , soll nicht als Fehler bestraft werden.	Un sous poil gris, <b>chez le chat jusqu'à 1 an</b> , ne doit pas être pénalisé.
-------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

**SCALE OF POINTS / PUNKTESKALA / ÉCHELLE DES POINTS**

Total				Points/ Punkte 100
<b>Head/ Kopf/ Tête</b>	general shape, nose, muzzle, <del>and teeth</del> , <del>forehead</del> , <b>profile</b> , chin, placement and shape of the ears, neck	allgemeine Form, Nase, <del>Schnauze und Gebiss</del> , Stirn, <b>Profil</b> , Kinn, Form und Platzierung der Ohren, Hals	forme générale, nez, museau <del>et dents, front</del> , <b>profil</b> , menton, forme et emplacement des oreilles, cou	<b>20</b>
<b>Eyes/ Augen/ Yeux</b>	shape, placement and colour	Form, Platzierung und Farbe	forme, emplacement et couleur	<b>10</b>
<b>Body/ Körper/ Corps</b>	size, shape, <b>proportion to the head</b> <del>Torse</del> , shape of legs and feet shape and length of the tail	Größe, Körperbau, <del>Torse</del> <b>Proportion zum Kopf</b> , Form der Beine und Pfoten Form und Länge des Schwanzes	taille, forme, <del>torse</del> <b>proportionné à la tête</b> , forme des membres et des pattes, forme et longueur de la queue	<b>25</b>
<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b>	texture and colour	Struktur und Farbe	texture et couleur	<b>20</b>
	pattern and contrast	Zeichnung und Kontrast	dessin et contraste	<del>20</del> <b>15</b>
	<b>length</b>	<b>Länge</b>	<b>longueur</b>	<b>5</b>
<b>Condition/ Kondition</b>				<b>5</b>

FIFe	JSC / BC BUR RSK / RK BUR CJS / CdR BUR	Proposal / Antrag / Proposition 3.5	Standards	BUR
Standard BUR				

Nose/ Nase/ Nez	Distinct nose break at the base, <i>without nose bump.</i>	Am Ansatz ein deutlicher Break. <i>Kein auffallender Nasenbuckel (bump).</i>	Cassure nette à la base du nez. <i>Pas de bosse proéminente sur le nez.</i>
Jaws/ Kiefer/ Mâchoires	Wide at the hinge, <i>without pinch.</i>	Breit am Scharniergelenk. <i>Kein Pinch.</i>	Larges à l'articulation. <i>Pas de mâchoire pincée.</i>

FIFe	JSC / BC EUR RSK / RK EUR CJS / CdR EUR	Proposal / Antrag / Proposition 3.6	Standards	EUR
Standard EUR				

Cheeks/ Wangen/ Joues	Well developed, <i>without hanging jowls</i>	Gut entwickelt, <i>ohne hängende Wangen</i>	Bien développées, <i>sans bajoues pendantes</i>
-----------------------------	----------------------------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------------------------

FIFe	JSC / BC KBL/KBS RSK / RK KBL/KBS CJS / CdR KBL/KBS	Proposal / Antrag / Proposition 3.7	Standards	KBL/KBS
Standard KBL/KBS				

BODY/ KÖRPER/ CORPS	Compact, muscled, solid bone structure. The back shows a delicate curve from the shoulders to the rump, which is higher, <i>in harmony with the appearance of the cat.</i>	Kompakt, muskulös, kräftiger Knochenbau. Der Rücken zeigt eine leichte Bogenform von den Schultern zur höher gelegenen Kruppe, <i>im Einklang mit dem Aussehen der Katze.</i>	Compact, musclé, ossature solide. Le dos présente un léger arc des épaules à l'arrière train qui est plus haut, <i>en harmonie avec l'apparence du chat.</i>
Structure/ Struktur			

Tail/ Schwanz/ Queue	... Visible length of the tail (without coat) from 3 to 8 cm. Size and shape of the tail should harmonize with the overall appearance of the cat. <i>No delayed bobtail effect.</i>	... Die erkennbare Länge des Schwanzes (ohne Fell) ist 3 bis 8 cm. Größe und Form des Schwanzes sollten mit der Gesamterscheinung der Katze übereinstimmen. <i>Kein verzögerter Bobtail-Effekt.</i>	... La longueur visible de la queue (sans fourrure) va de 3 à 8 cm. La taille et la forme de la queue doit être en harmonie avec l'apparence générale du chat. <i>Pas d'effet bobtail retardé.</i>
----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIFe	JSC/ BC MAU RSK / RK MAU CJS / CdR MAU	Proposal / Antrag / Proposition 3.8	Standards	MAU
Standard MAU				

COAT/ FELL/ FOURRURE	In the silver and bronze colour varieties the hair accommodates two or more bands of ticking separated by lighter bands. <i>Coat can take up to 14 months of age to develop.</i>	Bei den Silber- und Bronze-Farben zeigt das Haar 2 oder mehr Bänder Ticking, getrennt durch hellere Bänder. <i>Die Entwicklung des Fells kann bis zu 14 Monate dauern.</i>	Chez les variétés silver et bronze le poil montre 2 ou plusieurs raies de ticking séparées par des raies plus claires. <i>Le poil peut prendre jusqu'à 14 mois pour se développer.</i>
Colour/ Farbe/ Couleur	For colour varieties refer to the following table.	Zu den Farbvarietäten siehe nachstehende Tabelle.	Pour les variétés de couleur, se référer aux tableaux suivants.

FIFe	JSC / BC RUS RSK / RK RUS CJS / CdR RUS	Proposal / Antrag / Proposition 3.9	Standards	RUS
Standard RUS				

<i>General/ Allgemeines/ Généralités</i>		<i>The Russian Blue is a graceful looking cat with a sculpted head with straight lines. Long and elegant with medium bone structure, toned muscles, short dense double coat with silver sheen, expressive green eyes and with the characteristic smile.</i>	<i>Die Russisch Blau ist eine anmutig aussehende Katze mit einem geformten Kopf mit geraden Linien. Lang und elegant mit mittlerer Knochenstruktur, straffen Muskeln, kurzem, dichtem Doppelhaar mit silbernem Glanz, ausdrucksstarken grünen Augen und dem charakteristischen Lächeln.</i>	<i>Le Bleu Russe est un chat à l'allure gracieuse avec une tête sculptée aux lignes droites. Long et élégant avec une ossature moyenne, des muscles toniques, une double couche courte et dense aux reflets argentés, des yeux verts expressifs et un sourire caractéristique.</i>
Head/ Kopf/ Tête	Whisker pads/ Schnurrhaar- kissen/ Babines	<i>Slightly</i> Prominent	<del>Stark betont</del> <i>Leicht hervortrend</i>	<i>Légèrement</i> proéminentes
	Chin/ Kinn/ Menton	Strong. <i>The tip of the chin forms a vertical line with the tip of the nose.</i>	Kräftig. <i>Die Kinnschuppe bildet mit der Nasenspitze eine vertikale Linie</i>	Fort. <i>Le bout du menton forme une ligne verticale avec le bout du nez.</i>
Ears/ Ohren/ Oreilles	Shape/ Form/ Forme & <i>Placement/ Platzierung/ Emplacement</i>	Large and rather pointed, wide at the base, <i>set at a slight angle on the head.</i> The skin of the ears is fine and transparent, the inside hardly covered with hair.	Groß und ziemlich spitz, weit am Ansatz, <i>leicht schräg am Kopf ansetzen.</i> Die Haut der Ohren ist dünn und durchsichtig, die Innenseite kaum behaart.	Grandes et assez pointues, larges à la base, <i>placé légèrement incliné sur la tête.</i> La peau des oreilles est fine et transparente, l'intérieur à peine couvert de poils.
	<i>Placement/ Platzierung/ Emplacement</i>	<del>Set vertically to the head</del>	<del>Vertikal zum Kopf gesetzt</del>	<del>Placées verticalement sur le crâne</del>

<b>Coat/ Fell/ Fourrure</b>	Structure/ Struktur	Short, dense and very fine; standing up like plush; soft and silky. Double coat. <del>The texture and appearance of the coat is very different from those of any other breed.</del>	Kurz dicht und sehr fein; plüschartig aufstehend, weich und seidig. Doppeltes Fell <del>Die Textur und das Aussehen des Fells unterscheiden sich wesentlich von dem anderer Rassen.</del>	Courte, dense et très fine, dressée comme de la peluche; douce et soyeuse. Fourrure double. <del>La texture et l'apparence de la fourrure sont très différentes de celles des autres races.</del>
	Colour/ Farbe/ Couleur	Blue-grey, even and clear. <del>with a distinct silver sheen.</del> Medium <del>to lighter shade of blue-grey with a distinct and visible</del> silver sheen. <del>preferred.</del>	Blaugrau, gleichmäßig und rein. <del>mit deutlichem Silberschimmer.</del> Mittleres <del>bis hellen Farbton mit deutlich sichtbarem Silberschimmer.</del> Blaugrau mit <del>Silberschimmer wird bevorzugt.</del>	Gris-bleu, unie et nette, <del>avec un reflet argenté distincte,</del> <del>Moyenne a claire, avec un éclat argenté distinct et visible</del> <del>la préférence allant au gris-bleu moyen avec un reflet argenté.</del>

<b>FIFe</b>	<b>JSC / BC SPH RSK / RK SPH CJS / CdR SPH</b>	<b>Proposal / Antrag / Proposition 3.10</b>	<b>Standards</b>	<b>SPH</b>
<b>Standard SPH</b>				

<b>General/ Allgemein/ Généralités</b>	<i><b>The Sphynx is a sweet-tempered cat, lively, intelligent and amenable to handling.</b></i> Medium, surprising weight for its size.	<i><b>Die Sphynx hat einen lieben Charakter, sie ist lebhaft, intelligent und unkompliziert im Umgang.</b></i> Mittelgroß, für ihre Größe überraschend schwer.	<i><b>Le Sphynx est très gentil, actif, intelligent et très facile à manipuler.</b></i> Moyenne, étonnement lourd pour la taille.
<b>Texture/ Textur/</b>	Appears hairless, may be covered with short, fine down. Chamois-like, a feeling of resistance may be felt when stroking the skin of some cats.  <i><b>Short, soft, fine hair is allowed on the feet, across the bridge of the nose and cheekbones, at the back of the ears, the scrotum and the tip of the tail.</b></i>	Erscheint haarlos, kann mit einem kurzen, feinen Flaum bedeckt sein. Wildlederähnlich, wenn man über die Haut einiger Katzen streicht, hat man das Gefühl, als ob die Haut Widerstand bieten würde. <i><b>Kurze, weiche, feine Haare sind auf den Füßen, dem Nasenrücken und den Backenknochen, auf der Rückseite der Ohren, dem Hodensack und an der Schwanzspitze erlaubt.</b></i>	Semble n'avoir aucun poil, peut être recouvert d'un très léger duvet, comme une peau de chamois, une sensation de résistance peut être rencontrée quand on caresse la peau de certains chats  <i><b>Des poils, fins, courts et doux sont permis au niveau des pattes, au niveau du dessus du nez et des pommettes, à la base arrière des oreilles, le scrotum et l'extrémité de la queue.</b></i>
<b>Wrinkles/ Falten/ Rides</b>	Wrinkled skin desirable especially around the muzzle, between the ears and around the shoulders, although wrinkling should not be so pronounced that it affects the cat's normal functions.  <del>Short, soft, fine hair is allowed on the feet, across the bridge of the nose and cheekbones, at the back of the ears, the scrotum and the tip of the tail.</del>	Hautfalten sind besonders rund um die Schnauze, zwischen den Ohren und rund um die Schultern wünschenswert. Die Falten dürfen jedoch nicht so ausgeprägt sein, dass sie die normale Funktion der Katze beeinträchtigen.  <del>Kurze, weiche, feine Haare sind auf den Füßen, dem Nasenrücken und den Backenknochen, auf der Rückseite der Ohren, dem Hodensack und an der Schwanzspitze erlaubt.</del>	Un peau bien ridée est souhaitée, particulièrement autour de museau, entre les oreilles et autour des épaules. Mais les rides ne doivent être prononcées au point d'affecter la santé du chat.  <del>Des poils, fins, courts et doux sont permis au niveau des pattes, au niveau du dessus du nez et des pommettes, à la base arrière des oreilles, le scrotum et l'extrémité de la queue.</del>

<i><b>Faults precluding the certificate/ Fehler, die das Zertifikat ausschließen/ Défauts excluant le certificat</b></i>	<i><b>Any means of hair removal</b></i>	<i><b>Jeglicher Hinweis auf entfernte Haare</b></i>	<i><b>Toute impression de poils enlevés</b></i>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------------------------	-------------------------------------------------

FIFe	JSC / BC BOM RSK / RK BOM CJS / CdR BOM	Proposal / Antrag / Proposition 3.11	Standards	BOM
Standard BOM				

<b>BODY/ KÖRPER/ CORPS</b>  Shape/ Form/ Forme	Compact and well balanced, rectangular with body slightly longer than the legs. <i>Not too slender nor cobby.</i>	Kompakt und gut ausbalanciert, rechteckig mit etwas längerem Körper im Vergleich zu den Beinen. <i>Nicht zu schlank oder gedrungen.</i>	Compacte et bien balancé, rectangulaire avec un corps légèrement plus long que la hauteur des pattes. <i>Non trop mince ou trop ramassé.</i>
--------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------